



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Bureau pour l'Afrique du Nord

ETRE JEUNE AU MAGHREB





NATIONS UNIES
Commission économique pour l'Afrique
Bureau pour l'Afrique du Nord

ETRE JEUNE AU MAGHREB

Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux de leurs auteurs
et ne reflètent pas nécessairement ceux de la CEA-AN

ETRE JEUNE AU MAGHREB

Publiée par
le Bureau pour l'Afrique du Nord
de la Commission économique des
Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN)
Avenue Attine - Secteur 3-A5
B.P.2062 Rabat Ryad
Hay Ryad, Rabat
Maroc

Site internet : www.uneca.org/sro-na

Cette publication intitulée «Etre jeune au Maghreb», a été commanditée par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), en partenariat avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO.

Sous la direction de Mme Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, cette publication a été préparée par Mme Sophie Boukhari et M. Sénim Ben Abdellah, Consultants du Bureau de la CEA-AN et coordonnée, par M. Omar Ismael Abdourahman, Economiste chargé des affaires sociales au Bureau de la CEA-AN.

© CEA-AN, 2013

Rabat, Maroc

Tous droits réservés

Toute partie de la présente publication peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemple de la publication.

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE	iii
RESUME EXECUTIF	v
FAITS ET CHIFFRES.....	viii
1. Contexte	1
2. Objectifs et méthodologie	3
2.1 Objectifs de l'étude	3
2.2 Définition de la jeunesse	4
2.3 Méthodologie.....	4
3. Résultats de l'étude	6
3.1 Poids démographique de la jeunesse au maghreb	6
3.1.1 Le «pic» jeunes, opportunité ou source de conflit.....	6
3.1.2 Perspectives démographiques	9
3.2 Education et formation	10
3.2.1 Faible efficacité des systèmes éducatifs et accès insuffisant au secondaire	10
3.2.2 Hausse de l'accès au supérieur mais inadaptation de l'offre universitaire et formative	20
3.3 Chômage et inactivité des jeunes	29
3.3.1 Le chômage et l'inactivité des jeunes à un niveau record	29
3.3.2 Des services d'aide à l'entrepreneuriat trop peu développés	40
3.3.3 Le secteur informel, premier employeur des jeunes	43
3.3.4 Désœuvrement, réseaux sociaux et manque de loisirs adaptés	45
3.4 Principaux risques et facteurs de vulnérabilité	50
3.4.1 Drogues, tabagisme, sexualité non protégée : la montée des comportements à risque.....	50
3.4.2 Tentation et risques de la migration.....	61
3.4.3 Jeunes les plus vulnérables : entre pauvreté, marginalisation et violence	65
3.5 Participation des jeunes	69
3.5.1 Dépendance et faible participation aux décisions familiales.....	70
3.5.2 Manque de dialogue et de participation dans les institutions éducatives.....	73
3.5.3 Rejet du jeu politique traditionnel et nouvelles formes d'engagement	75

3.6 Rapports intergénérationnels et conditions du passage à l'âge adulte	82
3.6.1 Espaces de dialogue, tabous et rapports entre les générations	82
3.6.2 Désir de fonder une famille et report de l'âge au mariage.....	85
3.7 Les politiques de la jeunesse au maghreb	89
3.7.1 Politiques multisectorielles de la jeunesse : réveil tardif et mobilisation des états.....	89
3.7.2 Quelques exemples de bonnes pratiques	92
3.7.3 Vers une plus grande efficacité des politiques de la jeunesse.....	96
4. Conclusion et orientations pour l'avenir	99
BIBLIOGRAPHIE	103

PREFACE

Dans le cadre de l'Année Internationale de la jeunesse 2010-2011, le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/AN), en partenariat avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO, a commandité une étude sur les jeunes des cinq pays de l'UMA, en particulier les plus vulnérables, afin de mieux comprendre ce qu'ils vivent, ce qu'ils espèrent, ce qu'ils apportent au développement et à la construction de leurs sociétés. Cette étude représente la première initiative visant à combiner une approche quantitative et qualitative pour présenter un vaste état des lieux de la situation des adolescents et des jeunes au Maghreb.

Dans la région, les jeunes sont aujourd'hui au cœur des mouvements de contestation et des transformations politiques et sociales en cours. Dans leurs pays, ils ont pris l'initiative et se sont mobilisés pour davantage de dignité, de justice sociale et de libertés. Au-delà, leur combat a donné le signal d'un réveil citoyen de la jeunesse. Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, «depuis l'aube du printemps arabe, les jeunes du monde entier ont pris les rues, exigeant davantage de possibilités de participer à la vie économique et politique».

«Laissez-nous les écouter, a poursuivi le Secrétaire général, de peur que les prochaines décennies ne soient marquées par une instabilité et une aliénation qui sapent nos perspectives de paix, de sécurité et de prospérité pour tous.»

Cet appel à écouter les jeunes du monde fait écho à la démarche qui a inspiré la conduite de l'étude «Etre jeune au Maghreb». Sur la base d'une revue de la littérature, d'une analyse des données statistiques et d'une série d'entretiens avec des acteurs institutionnels, de la société civile ou autres, elle présente un diagnostic sur la situation de l'éducation/formation, de l'emploi, des loisirs, de la santé, de la vulnérabilité et de la participation des jeunes, ainsi qu'une analyse des politiques publiques pour la jeunesse et une série d'orientations de travail pour l'avenir.

Mais au-delà, l'étude exprime, à partir de leurs témoignages et avec leurs mots, l'indignation des adolescents et des jeunes, leur appétit de vivre et leur espoir d'être compris et entendus. Elle offre à tous ceux qui s'intéressent aux nouvelles générations un regard de l'intérieur sur le Maghreb des jeunes.

Karima Bounemra Ben Soltane

Directrice du Bureau de la CEA- Afrique du Nord

RESUME EXECUTIF

Ce document présente la synthèse des résultats d'une recherche menée sur la réalisation des droits des jeunes (15-24 ans) dans les cinq pays de l'UMA, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse 2010-2011. Intitulée Etre jeune au Maghreb, l'étude a été commanditée par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/AN), en partenariat avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO. Elle vise à faire comprendre ce que les jeunes maghrébins vivent, ce qu'ils espèrent, ce qu'ils apportent au développement et à la construction de leurs sociétés.

Cette étude représente la première initiative visant à présenter un large diagnostic de la situation des adolescents et des jeunes au Maghreb. Combinant une approche quantitative et qualitative, elle aborde les thèmes de l'éducation, de l'emploi, des loisirs, de la santé, de la vulnérabilité et de la participation des jeunes mais aussi la question du dialogue intergénérationnel et des politiques de la jeunesse mises en œuvre dans la région. Menée selon une approche participative, l'étude exprime, à partir des témoignages des jeunes eux-mêmes, leur indignation, leur appétit de vivre et leur espoir d'être compris et entendus. Pour conclure, elle propose une série d'orientations en vue d'accroître leur participation au développement et d'assurer une meilleure réalisation de leurs droits.

Les moins de 25 ans représentent plus de la moitié de la population des pays de l'UMA et les jeunes de 15 à 24 ans environ le cinquième de cette population. Partout, sauf en Mauritanie, le poids relatif de la jeunesse devrait baisser au cours de la prochaine décennie. La poussée démographique actuelle de la jeunesse pourrait représenter une fenêtre d'opportunité pour doper la croissance des pays du Maghreb, à condition de mettre en œuvre des politiques appropriées, équitables et inclusives.

Les Etats de la région font face aux fortes pressions exercées sur le système d'éducation/formation en lui consacrant des investissements conséquents. L'accès à l'éducation a fortement progressé dans tous les cycles mais le système souffre d'une crise de la qualité et d'un manque d'équité qui limitent son rendement sur le plan interne et externe. L'analphabétisme frappe des millions de jeunes, tandis que les politiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle restent insuffisantes. En matière de formation, les dispositifs sont sous-dimensionnés, rigides et faiblement articulés avec le système éducatif. Ils se caractérisent par la prédominance de la formation résidentielle - moins rentable que la formation alternée et l'apprentissage. L'offre de formation est peu accessible aux jeunes pas ou peu instruits et insuffisamment tournée vers les besoins des entreprises.

Les taux de chômage et d'inactivité des jeunes records constatés dans la région sont le résultat de la croissance soutenue du nombre de primo demandeurs d'emploi, de la création insuffisante d'emplois décents par les économies de la région et de l'inadaptation du système d'éducation et de formation. Les femmes et les diplômés sont les catégories les plus touchées par le chômage. Les réponses à la crise de l'emploi des jeunes demeurent inadaptées à l'ampleur du défi, que ce soit en matière de services d'intermédiation ou d'appui à l'entrepreneuriat tandis que les jeunes, y compris les diplômés, sont de plus en plus nombreux à s'insérer dans le secteur informel.

Etant donné la forte proportion de jeunes inactifs, les loisirs occupent une place primordiale dans leur vie quotidienne. Or, une forte proportion de la jeunesse utilise son temps de façon improductive, à discuter entre amis, surfer sur Internet, flâner ou regarder la télévision. Le phénomène de la bande, le plus souvent constituée de garçons, se développe. Grâce à la dynamique du groupe, ils échangent leurs expériences et créent des sous-cultures, peu saisissables par les adultes. Chose nouvelle, les amitiés réelles se doublent de liens virtuels, alors que les jeunes du Maghreb n'ont pas échappé à la révolution numérique. L'offre d'activités culturelles, artistiques et sportives se développe mais reste peu attractive et manque de diversité.

La vulnérabilité des adolescents et des jeunes est multidimensionnelle. Elle se manifeste par la montée des comportements à risque - tabagisme, consommation de drogues et d'alcool, sexualité non protégée, tentatives de suicide - et du désir d'émigrer. Certaines catégories apparaissent particulièrement vulnérables notamment les adolescents dans la rue, handicapés, exploités sexuellement, en conflit avec la loi, mères célibataires et les jeunes filles victimes d'exploitation et de violences basées sur le genre. Face à ces questions, les sociétés civiles ont joué un rôle pionnier mais les États ont tardé à mettre en place les services sociaux appropriés, même si des progrès ont été accomplis, en particulier dans le domaine de la prévention du VIH et sida.

Les jeunes maghrébins ont peu d'occasions de participer aux décisions. Face aux difficultés qu'ils rencontrent pour s'autonomiser, la famille constitue une valeur refuge mais aussi le cadre d'une dépendance accrue. Par ailleurs, alors que l'éducation à la citoyenneté et aux droits a été institutionnalisée, elle ne se traduit guère par l'aménagement d'espaces de dialogue et de participation effective. Très peu représentés dans les instances élues, les jeunes ont été à l'avant-garde des mouvements sociaux au Maghreb. Tout en aspirant à la démocratie et à la justice sociale, ils rejettent le jeu politique traditionnel et privilégient de nouvelles formes d'engagement comme le militantisme via les réseaux sociaux, les manifestations et, pour une minorité d'entre eux, les actions radicales. Bien que peu engagés dans les associations, ils sont favorables au développement du volontariat.

Les rapports intergénérationnels restent marqués par l'éducation traditionnelle fondée sur le patriarcat et l'obéissance. De nombreux tabous limitent les espaces de dialogue entre parents et enfants, tandis que les adolescents ont besoin de partager leurs questionnements et leurs angoisses tout en étant informés sur les risques qu'ils encourent. De plus, alors qu'ils aspirent à se marier et à fonder une famille pour accéder au statut d'adulte, les jeunes sont contraints de repousser ce projet de plus en plus longtemps, du fait de l'allongement de la durée des études et de leur précarité. En rupture avec les modes de vie traditionnels, ils plébiscitent la famille mononucléaire et affirment leur volonté de choisir leur conjoint.

Durant des décennies, la jeunesse est restée un angle mort des politiques publiques au Maghreb, qui se bornaient à définir des objectifs et moyens limités, notamment liées aux sports et aux loisirs. A la fin des années 2000, certains gouvernements ont pris la mesure du désarroi de la jeunesse et de la menace potentielle qu'elle représente pour la stabilité des pays du Maghreb. Le printemps arabe a achevé de les en convaincre et la mise en œuvre de politiques «multisectorielles» ou «intégrées» de la jeunesse pourrait devenir l'une des priorités stratégiques en matière de gouvernance et de politiques sociales dans la région.

Les nouvelles politiques de la jeunesse, mieux coordonnées et plus équitables, devrait reposer sur l'intersectorialité, une juste analyse de la situation, la participation durable des adolescents et des jeunes, et une volonté politique assez forte pour réformer les modes de gouvernance et mobiliser des moyens considérables, en particulier pour les catégories les plus vulnérables. Au vu des principales conclusions de l'étude, quelques grandes orientations se dégagent dans sept domaines clés.

1. Promouvoir l'emploi décent et l'entrepreneuriat en priorisant la question sur l'agenda gouvernemental, développant la recherche et les études prospectives, renforçant les services d'intermédiation, développant des politiques actives du marché du travail en faveur des jeunes peu éduqués et défavorisés, accompagnant les jeunes entrepreneurs, assurant le respect du droit du travail dans le privé et luttant contre l'exploitation et les trafics dans l'informel.

2. Accroître l'efficacité interne et externe de l'éducation en développant la lutte contre l'abandon et les écoles de la deuxième chance, stimulant la demande d'éducation secondaire pour les filles/pauvres/ruraux, intensifiant les réformes pour la qualité de l'éducation, révisant les systèmes d'orientation, alignant l'offre de formation universitaire et professionnelle sur la demande du marché, développant la formation technique, alternée et l'apprentissage et moralisant les institutions éducatives.
3. Développer la participation des adolescents et des jeunes en appuyant des associations et réseaux indépendants et les associant à l'élaboration/mise en œuvre/suivi-évaluation des politiques, encourageant le renouvellement des élites politiques, développant le volontariat, créant des mécanismes de participation effective dans les structures éducatives et de loisirs et sensibilisant les communautés aux droits et aux bénéfices de la participation.
4. Développer des services de santé adaptés aux adolescents et aux jeunes en supprimant les barrières juridiques à l'accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction, créant des programmes intégrés adaptés, développant l'éducation sexuelle, assouplissant la législation sur l'avortement, assurant une prise en charge de qualité des victimes de violence sexuelle, renforçant la lutte contre les mariages précoces et développant les services de santé mentale.
5. Créer une offre de loisirs favorisant l'épanouissement et la créativité en associant les organisations de jeunes à l'élaboration des politiques et à la gestion des espaces de loisirs, développant les partenariats, créant des infrastructures sportives diversifiées et de qualité notamment en milieu périurbain et rural, encourageant le sport chez les filles, développant la lecture et les activités créatives/spectacles vivants/voyages de découverte ainsi que l'éducation aux médias et aux TIC.
6. Viser l'équité en créant un continuum de services et de soins entre les politiques de protection de l'enfance et les politiques de la jeunesse, accordant une attention particulière aux adolescents, renforçant l'approche genre, veillant à la représentativité de toutes les catégories de jeunes dans les mécanismes participatifs et assurant une protection spéciale aux catégories les plus vulnérables.
7. Lutter contre les normes sociales et culturelles défavorables aux droits des adolescents et des jeunes en suscitant le débat sur les tabous dans les médias et la société civile et mettant en œuvre des campagnes d'information sur les conséquences néfastes pour le développement de certaines normes sociales et pratiques discriminatoires.

FAITS ET CHIFFRES¹

- L'analphabétisme frappe encore des millions de jeunes de 15 à 24 ans au Maghreb, en particulier en Mauritanie (33%), au Maroc (23%) et en Algérie (8%). Les femmes en sont les premières victimes, surtout au Maroc où l'écart entre les sexes atteint 17 points (F : 32% ; H : 15%), contre 7 en Mauritanie et 5 en Algérie. L'offre de formation et de réinsertion pour les exclus de l'éducation est faible dans tous les pays.
- L'éducation secondaire (collège et lycée) progresse mais reste inaccessible à de nombreux jeunes, en particulier en Mauritanie et au Maroc. Les taux bruts de scolarisation dans ce cycle (2009) y atteignent respectivement 24% et 58%, contre 90% en Tunisie et 96% en Algérie. Les filles pauvres et rurales sont les premières exclues de l'éducation secondaire au Maghreb.
- L'accès à l'enseignement supérieur a doublé depuis dix ans en Algérie et en Tunisie, où il concerne environ un tiers des jeunes. Il a augmenté au Maroc mais n'y touche qu'un jeune sur huit et reste faible en Mauritanie, avec moins d'un jeune sur 20. Les jeunes filles sont majoritaires dans ce cycle en Tunisie et en Algérie mais minoritaires au Maroc et en Mauritanie.
- La sous-région Afrique du Nord détient le record mondial du chômage des jeunes de 15 à 24 ans, avec 23,7% en moyenne en 2009. Dans les pays de l'UMA, les taux de chômage des jeunes s'échelonnent, selon les données nationales, entre 18% au Maroc et 22% en Algérie jusqu'à atteindre 29% en Tunisie et plus de 50% en Mauritanie.
- Le chômage touche davantage les femmes que les hommes et les diplômés que les jeunes pas ou peu instruits. En Algérie, le taux de chômage des femmes diplômées (34%) est le triple de celui des hommes (11%). Au Maroc, le taux de chômage des jeunes diplômés atteint 27% (contre 17% chez les jeunes sans éducation).
- Evaluer le nombre de chômeurs ne suffit pas à capter l'ampleur de l'inactivité des jeunes. Estimé à 60% pour la région arabe (MENA), leur taux d'inactivité est, là encore, le plus élevé du monde, que les jeunes ne trouvent pas de travail ou aient renoncé à en chercher, sortant ainsi des chiffres du chômage.
- Le temps passé avec des amis reste la principale occupation du temps libre de neuf jeunes maghrébins sur dix et les autres loisirs dominants sont la télévision et l'Internet, dont l'utilisation a explosé en dix ans, surtout au Maroc où le nombre d'utilisateurs pour 100 habitants est passé de 0,7 à 49 entre 2000 et 2010 et en Tunisie où il est passé de 2,8 à 37. Ce nombre est moins important en Algérie et en Libye (respectivement 12,5 et 14) et reste faible en Mauritanie (3).
- Les comportements à risque pour la santé des adolescents et des jeunes augmentent : le tabagisme, l'âge de la première cigarette et la consommation de drogues avancent, surtout chez les garçons, les rapports sexuels non protégés se multiplient tandis que la dépression et les tentatives de suicide semblent de plus en plus répandues, surtout chez les filles.
- La tentation de la migration concerne près de 40% de la jeunesse des pays du Maghreb central, selon différentes enquêtes nationales et internationales. Les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à recourir à la migration illégale et à s'exposer en toute connaissance de cause aux risques parfois mortels de l'aventure.

¹ Sauf mention particulière, les sources des indicateurs chiffrés sont des publications ou sites web du système des Nations Unies ou appuyés par ce système. Les données sur la Libye sont rarement disponibles.

- Les jeunes dépendants et soutenus par leur famille jusqu'à un âge avancé ont à cœur de contribuer aux tâches domestiques mais participent peu ou pas aux décisions concernant le groupe ou leur situation personnelle. Les jeunes souffrent de restrictions parfois sévères de leurs libertés individuelles, en particulier les filles. Au Maroc, près de 38% des jeunes filles disent souffrir de brimades psychologiques et obstacles à leurs libertés, selon une récente enquête nationale.
- Les jeunes sont quasiment absents des assemblées élues et moins de 10% sont actifs dans les associations. Ils n'en déploient pas moins certaines formes de militantisme politique, en particulier à travers les réseaux sociaux. Entre janvier et avril 2011 durant le printemps arabe, le nombre de «facebookers» a augmenté de 536 000 personnes en Tunisie, 590 000 au Maroc et 561 000 en Algérie.
- Alors que les jeunes aspirent massivement à se marier et à fonder une famille, l'âge au premier mariage ne cesse de reculer - de 9 ans en Tunisie et au Maroc et de 11 ans en Algérie depuis 50 ans. Il est désormais retardé de plusieurs années par rapport à l'âge au mariage désiré par les jeunes.

I. Contexte de l'étude

Pour pallier les difficultés qu'éprouvent les adolescents et les jeunes à construire leur présent et leur avenir, les Nations Unies ont mis en œuvre à partir de 1995 le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui vise à mieux comprendre les problèmes des jeunes et à améliorer leurs chances de participer à la vie de la société.

Afin de relancer cette dynamique, l'Année internationale de la jeunesse a été proclamée par les Nations Unies le 12 août 2010 sur le thème «Le dialogue et la compréhension mutuelle». Cette initiative visait à sensibiliser les gouvernements, les médias, les sociétés civiles et les organisations de la coopération internationale à la nécessité d'associer davantage les jeunes à la réflexion sur les politiques publiques, afin de mieux cerner leurs préoccupations et de définir ensemble les moyens d'y répondre.

L'étude Etre jeune au Maghreb s'inscrit dans ce cadre. Elle a été menée dans un contexte particulièrement troublé, alors que plusieurs Etats de la région connaissaient des mouvements de révolte et des révolutions sans précédent, largement menés par les jeunes. L'étude fournit ainsi certaines clés de compréhension de leur exaspération, de leur détermination à se faire entendre et de leur demande de changement.

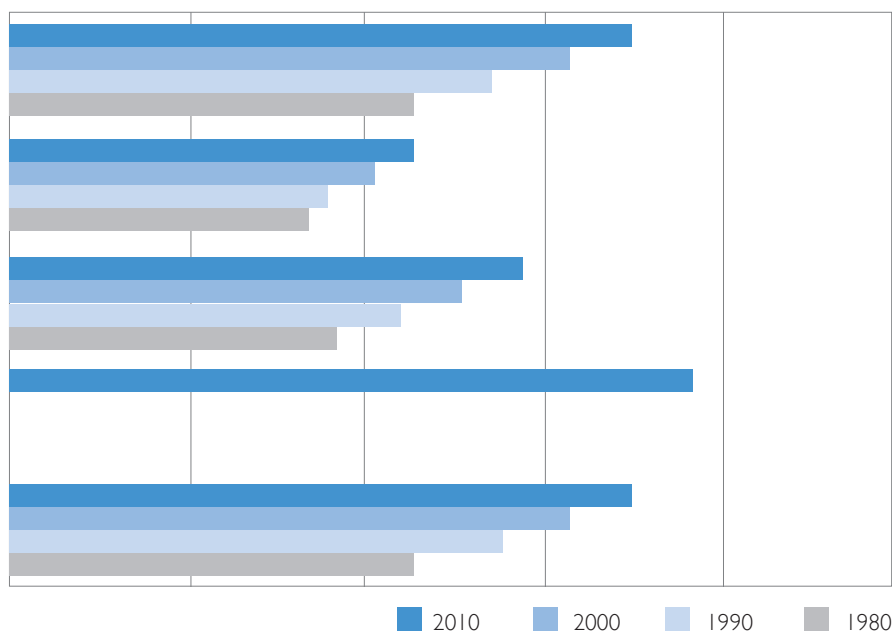
Entrer dans l'univers des jeunes permet d'entrevoir les défis considérables que les gouvernements et les sociétés maghrébines vont devoir relever dans les années à venir: Bien qu'insuffisants, des progrès importants ont pourtant été réalisés au cours des dernières décennies, notamment dans le domaine législatif, où les Etats ont ratifié les grandes conventions sur les droits humains, notamment des enfants et des jeunes, et entrepris l'harmonisation de leur droit national avec les normes internationales.

Par ailleurs, des investissements conséquents dans les secteurs sociaux et la modernisation des économies ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations et la réalisation des droits des jeunes notamment dans le domaine de l'éducation, comme le montrent l'évolution de l'indice du développement humain dans les cinq pays de la région.

Tableau et graphique I.1. : Evolution de l'indice de développement humain (IDH) 1980-2010

IDH	1980	1990	2000	2010
Algérie	0,454	0,551	0,624	0,696
Libye	nd	nd	nd	0,770
Maroc	0,364	0,435	0,507	0,579
Mauritanie	0,332	0,353	0,410	0,453
Tunisie	0,450	0,542	0,630	0,698
Moyenne MENA	0,444	0,516	0,578	0,641
Moyenne Monde	0,558	0,594	0,634	0,682

Source : Rapport sur le développement humain 2011, PNUD.



Toutefois, le rythme des avancées a baissé au cours de la dernière décennie. Alors que leurs parents avaient connu une forte amélioration de leur niveau de vie et des changements considérables dans l'accès aux services sociaux de base, les jeunes générations ont été particulièrement frappées par le ralentissement des progrès et la montée du chômage.

A ceci s'ajoute la crise économique mondiale qui a éclaté en 2008.

Faute de politiques publiques efficaces en faveur de la jeunesse, actuellement au sommet de son poids démographique, les ressources semblent restées concentrées entre les mains des aînés, minant les capacités d'autonomisation des jeunes. L'évolution politique et la corruption, le creusement des inégalités, les progrès en matière d'éducation et les effets de la mondialisation ont de surcroît aiguë chez les jeunes le désir de changement.

Conjugués à l'évolution sociétale, ces multiples déterminants ont contribué à perturber le schéma «classique» d'évolution de la jeunesse, rythmé par une succession d'événements : fin des études et de la formation, accès au marché du travail, fondation d'un foyer. Les marqueurs du passage à la vie d'adulte sont devenus de plus en plus flous et de nombreux jeunes ont vu grandir leur révolte et leur malaise identitaire, notamment du fait de la précarisation de leurs conditions, de la vulnérabilité de leur statut et du creusement des disparités intergénérationnelles et autres.

De plus, les jeunes d'aujourd'hui remettent en cause, pour leur construction identitaire, les modèles préétablis autrefois transmis par les aînés, en particulier les parents. Aux contraintes externes qui retardent leur autonomisation, s'ajoutent ainsi des facteurs plus intimes et des questionnements qui perturbent le processus d'entrée dans l'âge adulte et la construction de l'identité, devenus beaucoup plus complexes qu'autrefois.

Tableau I.2. : Quelques repères sur les cinq pays de l'UMA

Indicateur	Algérie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
Population (millions)	36	6,4	32,3	3,5	10,6
Age médian	26,2	25,9	26,3	19,8	28,9
Population urbaine (%)	67,1	78,1	58,8	41,7	67,7
Espérance de vie	73,1	74,8	72,2	58,6	74,5
RNB/habitant (\$)	7 658	12 637	4 196	1 859	7 281
Rang selon l'IDH (sur 187)	96e	64e	130e	159e	94e
Rang selon l'inégalité de genre (sur 187)	71e	51e	104e	126e	45e
Population vivant avec moins de \$1,25 par jour (%)	nd	nd	2,5	21,2	2,6
Taux d'alphabétisation des adultes	72,6	88,9	56,1	57,5	77,6
Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)	5,8	3,9	5,5	2,5	6,2
Dépenses publiques de santé (% du PIB)	3,6	1,9	1,7	1,6	3

Source : Rapport sur le développement humain 2011, PNUD.

2. Objectifs et méthodologie

2.1 Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est d'améliorer la connaissance de la situation, des attentes et des perspectives des adolescents et des jeunes des cinq pays de l'Union du Maghreb arabe - Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie - et de mettre en valeur leur apport au développement. Elle présente un panorama actualisé et dynamique de la réalité de ces jeunes, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables : ruraux et périurbains, chômeurs, travailleurs dans le secteur informel, jeunes en situation précaire. Les principales thématiques de recherche retenues dans le cadre de cette étude incluent l'éducation et la formation, l'emploi et l'insertion économique, les loisirs, la santé, la vulnérabilité et la participation des adolescents et des jeunes.

Plus spécifiquement, les objectifs de l'étude sont d'identifier et d'analyser le rôle et la place des adolescents et des jeunes dans le processus de développement et les enjeux qu'ils représentent pour l'avenir des sociétés du Maghreb, les opportunités et les contraintes qu'ils rencontrent, les conditions nécessaires à une amélioration de leur situation, les expériences susceptibles de servir de modèles pour favoriser la participation des adolescents et des jeunes et les capacités des parties prenantes (gouvernements, jeunes eux-mêmes, société civile, secteur privé, médias, partenaires de la coopération internationale) en vue d'encourager la réalisation des droits des adolescents et des jeunes.

2.2 Définition de la jeunesse

Pour étudier la situation de la jeunesse, encore faut-il s'entendre sur ce que recouvre le concept. La jeunesse est généralement définie comme la phase transitoire de l'enfance à l'âge adulte. Durant cette phase, les individus vivent un processus de changements physiques, sociaux, économiques et autres afin de se libérer graduellement de leur dépendance vis-à-vis des autres et de parvenir à leur indépendance².

«La jeunesse, c'est une période où l'on commence à avoir des problèmes mais aussi où l'on vit de belles choses. C'est l'âge des découvertes.»

Une lycéenne marocaine

Cette phase diffère toutefois d'un pays à l'autre et dépend en partie du contexte socioculturel et du cadre légal et institutionnel de chaque Etat. La définition de la jeunesse peut ainsi être affectée par divers facteurs, comme l'âge moyen auquel les enfants achèvent leur éducation/formation ou atteignent l'âge légal où ils peuvent commencer à travailler, se marier, voter, servir dans l'armée...

La jeunesse se définit donc davantage comme un état dont les limites sont floues et relatives, que comme un âge précis. Il est donc logique que les tranches d'âge considérées varient d'un organisme à l'autre, comme le montre les exemples du tableau suivant :

Tableau 2.1.

Organisme	Tranche d'âge retenue
Assemblée générale des Nations Unies	15-24 ans
OMS	10-24 ans
UNICEF	10-19 ans
Union africaine	15-35 ans
Selon les pays	15-24 ans, 15-29 ans, 15-35 ans, 0-25 ans, 12-30 ans...

Conformément à ses termes de référence, cette étude retient la définition de l'Assemblée générale des Nations Unies selon laquelle la jeunesse est un âge de transition où les jeunes de 15 à 24 ans passent de l'adolescence à l'âge adulte, de l'apprentissage à la vie active, d'une vision rêvée de la vie au monde réel.

Les données présentées se conforment autant que faire ce peut à cette définition, sauf quand les seules informations disponibles dans les pays concernés par l'étude sont basées sur d'autres critères.

2.3 Méthodologie

2.3.1 Approches méthodologiques

L'étude a été menée selon l'approche basée sur les droits humains et l'approche genre, c'est-à-dire selon une approche privilégiant le respect des droits des jeunes hommes et des jeunes femmes tels qu'ils sont définis par les conventions internationales, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant et ses deux protocoles facultatifs, la Convention sur l'élimination de

² Rapport sur le développement dans le monde 2007.

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les Pactes internationaux relatifs d'une part aux droits civils et politiques et d'autre part aux droits économiques, sociaux et culturels. La dimension genre a été intégrée de manière transversale afin de refléter les contraintes liées à la promotion de l'égalité entre filles et garçons.

La méthodologie s'est également adossée à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les catégories de jeunes vulnérables et marginalisées. Une telle approche permet de s'attaquer aux disparités grandissantes qui accompagnent les progrès dans la réalisation des droits des jeunes au Maghreb.

De manière générale, les consultants ont adopté une démarche participative et concertée. Ils ont impliqué les partenaires dans la conduite de l'étude et son organisation logistique et, surtout, consulté les jeunes eux-mêmes sur toutes les thématiques de l'étude.

Ils ont eu à cœur de prendre en compte de façon équilibrée les différents points de vue légitimes qui se sont exprimés dans le cadre de la recherche, lors des entretiens et des focus groups. Ces points de vue ont été systématiquement recoupés avec les données recueillies par le biais de l'analyse statistique et documentaire.

2.3.2 Démarche méthodologique et collecte des données

Le cadre d'analyse de l'étude a permis de confronter les droits et les attentes des jeunes avec leur situation réelle et les réponses institutionnelles existantes afin d'évaluer les écarts à combler, de mesurer les progrès accomplis et les principales contraintes, d'identifier les rôles, les capacités et les meilleures pratiques des acteurs responsables de la réalisation des droits des jeunes puis, de recommander des champs prioritaires d'action afin de construire des politiques de la jeunesse intégrées et inclusives dans la région.

Sur la base des données disponibles, les consultants ont eu le souci de proposer une analyse mettant en lumière les disparités (selon l'âge, le sexe, le niveau de vie, le milieu de résidence, l'appartenance régionale...) et les inégalités d'accès des jeunes aux droits et services existants. Toutefois, la rareté des indicateurs désagrégés dans les pays d'Afrique du Nord n'a pas permis de pousser l'analyse des disparités aussi loin que souhaité.

Les conclusions énoncées dans ce rapport sont fondées sur une revue de la littérature, une analyse des données quantitatives sur les cinq pays du Maghreb et une analyse des données qualitatives recueillies dans quatre pays (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie) à travers une série de 76 entretiens et 10 focus groups (pour plus de détails, voir en annexe).

L'étude a été réalisée entre juillet et novembre 2011, le travail d'investigation dans les quatre pays s'étant échelonné entre le début du mois de septembre et la fin du mois d'octobre.

2.3.3 Principales contraintes de l'étude

Les consultants se sont heurtés à certaines difficultés dans la conduite de cette étude dont, en particulier :

- une disponibilité restreinte des données : quasi-absence de données récentes et consolidées sur la Libye, manque de données et de rapports spécifiquement consacrés à la sous-région Afrique du Nord alors qu'une importante documentation est disponible sur la région arabe (MENA) dans sa globalité, rareté des données désagrégées sur la situation des jeunes dans les pays de l'UMA, faiblesse des données sur l'Algérie dans certains secteurs.
- des difficultés à aborder certains sujets tabous avec les jeunes, comme la sexualité et les conflits familiaux ;
- un calendrier et des moyens trop restreints eu égard à l'ampleur du champ de l'étude (cinq pays, de nombreuses thématiques) et des retards dans le démarrage de l'étude et des investigations de terrain.

3. Résultats de l'étude

3.1 Poids démographique de la jeunesse au maghreb

3.1.1 Le «pic» Jeunes, opportunité... ou source de tensions

En moyenne, les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de la moitié de la population des pays de l'UMA et la seule tranche d'âge des 15-24 ans près du cinquième de cette population.

Cette «poussée» démographique de la jeunesse, liée aux forts taux de fécondité dans les années 1980 à 2000 et à la transition démographique qui a suivi, représente une formidable opportunité de croissance dans la mesure où elle permet aux économies de la région de bénéficier d'un nombre important d'individus au sommet de leur capacité productive³, alors que les jeunes enfants et les personnes âgées sont relativement peu nombreux.

Toutefois, cette dynamique vertueuse ne peut naître que si les Etats mettent en œuvre les politiques incitatives nécessaires, notamment dans les domaines clés de l'éducation/formation, de l'emploi et d'autres secteurs sociaux comme la santé et les loisirs.

A défaut, s'ils se sentent paupérisés et marginalisés, les jeunes peuvent constituer une puissante énergie déstabilisatrice, entraînant des conflits et des mouvements sociaux difficilement contrôlables. Liée à des facteurs inhérents aux régimes politiques en place, comme la mauvaise gestion et l'autoritarisme, la montée des frustrations des jeunes de la région MENA, y compris au Maghreb, explique ainsi en partie l'explosion du «printemps arabe».

Dans les cinq pays de l'UMA, la masse des jeunes est plus ou moins importante selon l'histoire et le degré d'avancement de la transition démographique du pays considéré.

En [Algérie](#), la transition démographique n'est pas encore achevée, la part des 15-24 ans dans la population totale a augmenté de 37% entre 1966 et 2008, passant de 15,8% à 21,8%. L'infléchissement observé après 2006 (voir tableau ci-dessous) pourrait ralentir à l'avenir du fait de la relance de la natalité observée depuis quelques années.

³ Les jeunes : un atout sous-estimé, Banque mondiale, 2007.

Tableau 3.1. : Evolution de la structure des jeunes en Algérie 1966-2008

	1966	1977	1987	1998	2006	2008
15-19	9,0	10,3	10,9	12,0	11,2	10,7
20-24	6,8	8,5	9,7	10,0	11,3	11,1
15-24	15,8	18,8	20,6	22,0	22,5	21,8

Source : Commissariat général à la planification et à la prospective.

En 2008, la population comptait 34,8 millions de personnes, dont 50,6% d'hommes et de 49,4% de femmes, et était globalement répartie comme suit :

- 28% d'enfants et de jeunes adolescents [0-14 ans]
- 22% d'adolescents et de jeunes [15-24 ans] ;
- 50% d'adultes [plus de 25 ans].

En Libye, la population comptait 6,4 millions de personnes en 2010, dont un à deux millions de travailleurs immigrés, qui ont aujourd'hui quitté le pays en grand nombre. La population, fortement urbanisée (87%), est très jeune.

Selon les estimations les plus récentes, en 2011, 50% des habitants avaient moins de 20 ans⁴ et 33,6% entre 0 et 14 ans.

La population libyenne continue d'augmenter mais la transition démographique est en cours. En 2006, le taux brut de natalité était estimé à 26,5‰ et l'indice synthétique de fécondité à 3,3 enfants par femme⁵, contre 7,6 en 1971.

Au Maroc, la transition démographique est entrée dans sa toute dernière phase. Le taux de fécondité n'est plus que de 2,19 enfants par femme⁶, soit très légèrement au-dessus du seuil de renouvellement des générations (2,1).

En 2010, les moins de 25 ans représentaient 47% d'une population totale estimée à 32 millions d'habitants, urbanisée à 58%⁷. La population est répartie comme suit:

- 27% d'enfants et jeunes adolescents [0-14 ans] ;
- 20% d'adolescents et de jeunes [15-24 ans] ;
- 53% d'adultes [plus de 25 ans].

Selon des sources gouvernementales⁸, plus du quart des Marocains sont concentrés dans les zones périurbaines et près de la moitié des jeunes résidant en milieu urbain appartiennent à des familles dont le père, originaire du milieu rural, a changé de résidence.

La Mauritanie abrite la population la plus jeune de la région, sa situation s'apparentant davantage à celles de pays d'Afrique de l'Ouest que d'Afrique du Nord. Elle est loin d'avoir achevé sa transition démographique. Sa population a presque doublé entre 1977 et 2000⁹ et 62% des Mauritaniens ont aujourd'hui moins de 25 ans.

4 P. Gourdin, «Géopolitique de la Libye», in la revue Géopolitique (18 septembre 2011), <http://www.diploweb.com/Geopolitique-de-la-Libye.html>.

5 http://dictionary.sensagent.com/démographie+de+la+libye/fr-fr/#cite_note-CIA-0.

6 Selon l'Enquête démographique nationale présentée par le Haut-Commissariat au plan en 2011.

7 Données du Haut Commissariat au plan, http://www.hcp.ma/Taux-d-urbanisation-en-par-annee-1960-2050_a682.html

8 Ministère de la Jeunesse et des Sports.

9 Selon les recensements de 1977 et 2000.

Selon l'Office national des statistiques (ONS), la population totale est estimée à 3,3 millions en 2010, répartie comme suit :

- 42% d'enfants et jeunes adolescents [0-14 ans] ;
- 20% d'adolescents et de jeunes [15-24 ans] ;
- 38% d'adultes [plus de 25 ans].

Le mouvement de sédentarisation s'est accéléré au cours de la dernière décennie : 53% de la population mauritanienne était concentrée en milieu urbain en 2010, (contre seulement 38% en 2000) et la proportion d'urbains était encore plus grande chez les jeunes (59%). Autre phénomène notable, les jeunes hommes sont plus nombreux à vivre en milieu urbain que les jeunes filles.

La Tunisie est le seul pays de la région à avoir accompli sa transition démographique, en moins d'un demi-siècle, du fait de politiques volontaristes mises en œuvre depuis l'indépendance : réformes juridiques, scolarisation massive des garçons et des filles, promotion de la condition féminine, accès

des femmes à la contraception et légalisation de l'avortement, valorisation de la place de l'enfant dans la vie familiale...

L'indice synthétique de fécondité est passé de 7,2 enfants par femme en 1966 à 2,05 en 2009, soit le niveau strictement nécessaire au renouvellement des générations, et le taux brut de natalité a été ramené à 17,7% en 2009.

En 2011, la population tunisienne était estimée à 10,7 millions d'individus, dont les deux tiers vivent en milieu urbain. Elle est globalement répartie comme suit :

- 24% d'enfants et jeunes adolescents [0-14 ans] ;
- 19% d'adolescents et de jeunes [15-24 ans] ;
- 57% d'adultes [plus de 25 ans].

Tableau 3.2. : Répartition de la population tunisienne par tranche d'âge (%)

Age	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
0-4	8,1	8,1	8,1	8,1	8,0	8,0	8,1
5-14	18,6	18,1	17,4	16,7	16,4	15,9	15,6
15-19	10,7	10,4	10,5	10,1	9,6	9,4	9,0
20-24	10,2	10,0	10,3	10,4	10,2	10,1	9,9
25-29	8,8	9,0	9,0	9,2	9,5	9,5	9,5
30-34	7,5	7,7	7,6	7,7	7,7	8,1	8,3
35-39	7,2	7,2	7,2	7,0	7,0	6,9	7,0
40-44	6,5	6,6	6,6	6,7	6,9	6,8	6,8
45-59	13,1	13,4	13,8	14,5	15,0	15,5	15,9
60 et +	9,3	9,5	9,5	9,6	9,7	9,8	9,9

Source : Institut national de la statistique.

3.1.2 Perspectives démographiques

Selon les projections, le poids relatif des adolescents et des jeunes de 15 à 24 ans dans les populations des cinq pays de l'UMA va fléchir au cours des prochaines années, sauf en Mauritanie.

En [Algérie](#), la population devrait atteindre 40,56 millions d'individus en 2020 et 45 millions en 2025, selon les estimations. La tranche d'âge des 15-24 ans comptera 5,95 millions d'adolescents et de jeunes en 2020, soit 14,7% de la population totale, contre 21,8% en 2008.

Toutefois, cette part pourrait repartir à la hausse après 2020, du fait de la forte natalité observée à partir des années 2000. Le taux brut de natalité a augmenté de 27% entre 2000 et 2008, soit de 19,3‰ à 24,5‰. Cette poussée s'explique en grande partie par le retour de la nuptialité, présentant un taux historique de plus de 10% en 2008, contre 5,8% en 2000.

Au [Maroc](#), suite à une baisse continue de la fécondité, passée de 5,52 enfants par femme en 1982 à 2,19 en 2010, le taux d'accroissement démographique a reculé de 2,36 en 1980-1985 à 1,09 en 2005-2010, selon le Haut Commissariat au plan.

Désormais, le poids démographique relatif des jeunes de 15 à 24 ans ira donc en diminuant : selon les projections, il passera de 20% de la population marocaine totale en 2010 à 16,5% en 2020.

Tableau 3.3. : Evolution du poids des 15-24 ans dans la population marocaine

	Nombre de jeunes (en millions)	Pourcentage de la population totale
2004	6,16	20,6
2011	6,34	19,7
2020	5,82	16,5

Source : Haut Commissariat au plan.

La [Mauritanie](#) se distingue des autres pays. Même si elle a régressé depuis 20 ans, la fécondité y reste très élevée, à 4,7 enfants par femme en 2007¹⁰, contre 6,2 dans les années 1980. Ainsi, le poids démographique des jeunes augmente légèrement depuis 2000 et ne devrait pas fléchir avant longtemps.

En [Tunisie](#), selon l'Institut national des statistiques, l'hypothèse retenue est fondée sur un prolongement modéré de la baisse de la fécondité, de telle sorte que l'indice synthétique de fécondité, évalué à 2,05 en 2009, atteindrait 2,01 en 2029 pour se stabiliser jusqu'à 2039.

Selon les projections, la population devrait atteindre 12 millions en 2024 et 13 millions d'individus en 2039. A cette date, le poids relatif des enfants et des jeunes aura diminué.

¹⁰ Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS), Mauritanie-UNICEF, 2007.

Tableau 3.4. : Population projetée selon la tranche d'âge à l'horizon 2039

Année	2019	2024	2029	2034	2039
0-4 ans	7,6	6,8	6,0	6,4	6,4
5-14 ans	14,9	14,6	13,7	13,9	12,9
15-59 ans	64,5	63,3	62,6	61,5	60,6
60 ans et plus	13,0	15,2	17,7	18,2	20,1

Source : Institut national de la statistique.

3.2 Education et formation

Les chances des jeunes de s'insérer dans la société et de pouvoir faire reculer la pauvreté pour les générations à venir sont fortement liées à l'accès à une éducation équitable et de qualité, depuis le niveau préscolaire jusqu'au supérieur.

«On ne peut pas sortir de la pauvreté sans tuer l'ignorance.»

Un jeune mauritanien

Depuis les indépendances, la croissance de la population et la nécessité d'éduquer des cohortes d'enfants et de jeunes toujours plus nombreuses a constitué l'un des principaux défis pour les Etats du Maghreb. Ces pays consacrent une part importante de leurs ressources au développement du secteur éducatif et ont en général engagé d'importantes réformes à partir de la fin des années 1990. Toutefois, les résultats ne sont pas à la hauteur des dépenses consenties.

Du fait du faible rendement interne et externe du système, qui se manifeste par de forts taux de redoublement et d'abandon et des difficultés d'insertion des sortants sur le marché du travail, l'éducation ne joue pas son rôle d'ascenseur social pour des millions d'enfants et de jeunes maghrébins. Et l'insuffisance, presque partout, d'écoles et de formations de la seconde chance, ne permet pas aux jeunes exclus de conserver l'espoir d'une sortie de la précarité.

3.2.1 Faible efficacité des systèmes éducatifs et accès insuffisant au secondaire

D'importants progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies dans le domaine de l'éducation de base¹¹. Aujourd'hui, les pays de l'UMA ont quasiment réussi à universaliser l'éducation primaire et à éliminer l'écart de parité entre les sexes dans ce cycle.

Tableau 3.5. : Taux bruts et nets de scolarisation dans le primaire, 2000 et 2009

Année	Algérie		Libye		Maroc		Mauritanie		Tunisie	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
2000	108	92	119	nd	92	76	86	63	115	96
2009	108	95	nd	nd	107	90	104	76	108	99

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

11 Selon la définition de l'UNESCO, l'éducation de base requiert au minimum neuf années de scolarisation (hors préscolaire).

La région a également enregistré un accroissement des taux d'inscription dans le secondaire mais à un rythme trop lent, comparé aux performances d'autres régions en développement. Par exemple, alors qu'ils ont rattrapé l'Asie de l'Est et l'Amérique latine en termes de scolarisation primaire universelle, les pays de l'UMA accusent encore un net retard sur ces régions en matière de scolarisation secondaire¹². Les taux de transition du primaire vers le secondaire sont faibles (entre 34% pour le plus bas en Mauritanie et 91% pour le plus haut en Algérie¹³) et la scolarisation dans ce cycle touche encore trop peu d'adolescents, en particulier en Mauritanie et au Maroc¹⁴.

Tableau 3.6. :Taux bruts et nets de scolarisation dans le secondaire, 2000 et 2009

Année	Algérie		Libye		Maroc		Mauritanie		Tunisie	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
2000	nd	nd	nd	nd	38	30	18	16	76	63
2009	96	nd	nd	nd	58	nd	24	nd	90	nd

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

Bien qu'ils absorbent généralement plus de 5% du PIB et de 20% des budgets des Etats, les systèmes éducatifs de la région sont peu efficaces du fait de deux facteurs majeurs : leur qualité déficiente et leur manque d'équité.

La faible qualité de l'éducation se manifeste notamment par de forts taux de redoublement et d'abandon scolaire à tous les cycles et par la production d'un nombre important d'adolescents et de jeunes «semi-analphabètes» ou de faible niveau. Elle s'illustre dans les résultats décevants obtenus aux tests internationaux de type TEIMS (troisième enquête internationale sur les maths et les sciences), PEEI (Programme d'évaluation des étudiants internationaux) ou PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs). Alors que la région MENA obtient globalement des scores satisfaisants, les jeunes de pays comme le Maroc ou la Tunisie demeurent à la traîne¹⁵.

Selon certaines analyses, les principales causes de la faible qualité de l'enseignement dans les pays d'Afrique du Nord sont : des approches pédagogiques et des méthodes d'évaluation qui

n'encouragent pas l'esprit critique/analytique et limitent la créativité, l'absence de priorité donnée à l'éducation scientifique et technique et le problème très politisé des langues - mise à l'écart des langues maternelles et usage peu cohérent de l'arabe classique et des langues étrangères (notamment le français, enseigné partout sauf en Libye). Les jeunes maghrébins sont ainsi mal armés pour s'insérer dans l'économie du savoir mondialisée et contribuer à la croissance économique¹⁶.

Quant au manque d'équité du système, il a été relevé par de nombreux rapports nationaux ou concernant la région MENA tout entière¹⁷. Selon la Banque mondiale, les élèves non pauvres vivant en milieu urbain ont souvent un meilleur accès à l'éducation dans les cycles primaire et secondaire que les jeunes pauvres du milieu rural.

¹² Un parcours encore non achevé : la réforme de l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.

¹³ World Youth Report 2010, Nations Unies, 2010.

¹⁴ Les données sur la scolarisation dans le secondaire sont parcellaires et ne permettent pas d'apprécier avec précision la situation de ce cycle (notamment du fait d'un manque de données sur les taux nets).

¹⁵ Les jeunes : un atout sous-estimé, Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.

¹⁶ Educational Reform can empower youth in Arab countries and help build human development, UNESCO/EFA 2009.

¹⁷ L'analyse de la littérature n'a pas révélé l'existence d'une étude ou d'un document synthétique du système éducatif spécifiquement consacrée à l'Union du Maghreb arabe ou à la seule région de l'Afrique du Nord.

Les obstacles qu'ils rencontrent tiennent à la fois de l'offre (manque et mauvais état des infrastructures, effectifs enseignants mal répartis, absentéistes et insuffisamment formés, pédagogies inadaptées, curricula inadaptés à l'environnement local) et de la demande (manque de ressources et poids des coûts d'opportunité, préjugés et attentes sociales vis-à-vis des filles).

De plus, les Etats n'ont pas mis en œuvre, ou alors très timidement, de campagnes massives de mobilisation sociale ni de mesures de protection sociale - comme les transferts conditionnels en espèces - pour inciter les familles les plus pauvres et marginalisées à envoyer leurs enfants, en particulier leurs filles, au collège et au lycée.

Ainsi, 60 ans après les indépendances, les jeunes maghrébins sont encore trop nombreux à souffrir de l'analphabétisme, en particulier en Mauritanie et au Maroc et, dans une moindre mesure en Algérie, ce qui entrave leur développement personnel et limite leur productivité. Les premières victimes de l'analphabétisme des jeunes sont les femmes, en particulier au Maroc, même si les écarts entre les sexes se sont fortement réduits depuis 20 ans.

Tableau 3.7. : Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans), par sexe, 1985-2008

Année	Algérie			Libye			Maroc			Mauritanie			Tunisie		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
1985-1994	62	86	74	96	99	98	46	71	58	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2005-2008	89	94	92	100	100	100	68	85	77	63	71	67	96	98	97

Source : World Youth Report 2010, Nations Unies, 2010.

En Algérie, l'éducation a bénéficié d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Les principes¹⁸ sur lesquels se base le système éducatif consistent à garantir le droit à l'enseignement, généraliser l'enseignement obligatoire pour tous les enfants âgés de 9 à 16 ans révolus, garantir la gratuité de l'enseignement et veiller à l'égal accès à l'enseignement et à la formation.

Le secteur éducatif algérien est composé de trois secteurs dépendant de trois ministères distincts, ce qui semble engendrer une discontinuité entre les programmes enseignés au lycée puis à l'université. L'enseignement primaire, moyen (équivalent collège) et secondaire (équivalent lycée) relève du ministère de l'Education nationale, l'enseignement supérieur dépend du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et enfin l'enseignement professionnel, qui assure les formations à caractère pratique visant l'accès à un emploi, relève du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Tandis que les dépenses publiques d'éducation représentent 4,3% du PIB en 2008¹⁹, la population âgée de 6 ans et plus fréquentant un établissement de l'enseignement général, technique ou de formation professionnelle est estimée à près de 8,5 millions de personnes, selon le dernier recensement général de la population (2008). En ce qui concerne le niveau d'instruction, 46% de la population scolarisée âgée de 6 ans et plus fréquente un établissement d'enseignement primaire, 30% suivent un enseignement moyen et 14% suivent des études secondaires.

Si dans le primaire et au collège, la proportion des filles est moins élevée de trois points que celle des garçons, cette tendance s'inverse dès le secondaire. Une fois inscrites dans les établissements

¹⁸ Ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 complétée et modifiée par un ensemble d'autres textes.

¹⁹ Données de la Banque mondiale, Dépenses publiques en éducation (% du PIB), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.XPD.TOTL.GD.ZS/countries>.

scolaires, les filles poursuivent leurs études le plus longtemps possible, conscientes qu'un diplôme peut leur permettre une meilleure insertion dans le monde du travail. De plus, l'école leur permet de s'affirmer aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique. Les garçons semblent moins attachés à la valeur du diplôme et compter davantage sur le réseautage pour accéder à l'emploi.

Les progrès accomplis par le système éducatif algérien ont permis d'universaliser quasiment l'éducation primaire. Le taux de survie en dernière année d'école primaire s'élevait à 93% durant la période 2005-2009, selon l'UNICEF²⁰. Dans le secondaire (collège et lycée), les taux nets de scolarisation ont également progressé au cours des dernières années et apparaissent comme parmi les plus élevés de la région, à 65% pour les garçons et 68% pour les filles en 2005-2009, selon l'UNICEF.

Suite à une réforme mise en œuvre à partir de l'année scolaire 2003-2004, certaines défaillances liées à l'inadaptation des curricula, des programmes et des méthodes d'enseignement et au déficit d'enseignants qualifiés ont été traitées. La réforme a permis de reconfigurer les cycles primaire et moyen, de renforcer l'enseignement des langues et d'introduire dès le primaire des matières comme l'éducation scientifique et technique, le dessin et la musique. De plus, le préscolaire a été rendu obligatoire à partir de l'année scolaire 2008-2009²¹.

Cette réforme a fait suite à un état des lieux alarmant dressé à la fin du 20^{ème} siècle, qui mettait en lumière des taux élevés de redoublement (10% à 16%) et une forte déperdition scolaire : près de 500 000 élèves abandonnaient l'école chaque année sans diplôme ni qualification et le tiers des effectifs quittaient l'école avant la fin du primaire²². En 2005²³, les garçons étaient plus touchés que les filles par l'abandon scolaire, notamment parce qu'ils ne voyaient plus dans l'école un moyen de réussite sociale, du fait du taux de chômage élevé des diplômés. Près du tiers des élèves des élèves de 11 à 14 ans invoquaient les programmes scolaires inadaptés et difficiles comme cause d'abandon scolaire, et 65% déclaraient avoir quitté l'école à cause de conflits avec les enseignants.

En Libye, l'enseignement primaire est gratuit pour tous les enfants d'âge scolaire. La scolarisation est obligatoire jusqu'à la fin du cycle préparatoire et est assurée par l'Etat²⁴. Les données sur l'éducation en Libye sont très rares. Il s'agit le plus souvent d'estimations impossibles à confirmer, faute d'enquêtes de terrain fiables. A titre indicatif, selon un document des Nations Unies²⁵, le taux d'inscription dans l'enseignement des enfants âgés de 6 à 14 ans était de 100% en 2006 (97% pour les filles contre 104% pour les garçons). Par ailleurs, l'UNESCO²⁶ estime qu'en 2002, le taux brut de scolarisation était de 114% dans le primaire et de 110% dans le secondaire.

20 http://www.unicef.org/french/infobycountry/algeria_statistics.html

21 Imène Benharkat, Le système éducatif algérien, in Revue du laboratoire d'analyse des processus sociaux et institutionnels, n°5, Septembre 2008, <http://www.umc.edu.dz/vf/index.php/production-scientifique-et-pedagogique/revues-de-laboratoires/974-les-cahier-lapsi-nd5>

22 Imène Benharkat, «Le système éducatif algérien», in Revue du laboratoire d'analyse des processus sociaux et institutionnels, n°5, Septembre 2008, <http://www.umc.edu.dz/vf/index.php/production-scientifique-et-pedagogique/revues-de-laboratoires/974-les-cahier-lapsi-nd5>

23 Centre national d'études et d'analyses pour la planification/IQRA, La déperdition scolaire et ses déterminants, Alger, 2005.

24 Loi n° 90 de 1975 sur l'enseignement obligatoire stipule que l'enseignement primaire et préparatoire est obligatoire pour tous les garçons et toutes les filles à partir de 6 ans.

25 Rapport national présenté conformément au paragraphe 15 a) de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, Assemblée générale des Nations Unies, août 2010.

26 ISU Statistiques en bref, Profil éducation (tous les niveaux) Libye, UNESCO. http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=289&IF_Language=fr&BR_Country=4340&BR_Region=40525.

Tableau 3.8. :Taux d'inscription dans l'enseignement de base des enfants âgés de 6 à 14 ans

Années	Filles	Garçons	Total
1995	90	92	91
2006	97	104	100

Source : Nations Unies.

Au Maroc, l'éducation est la principale priorité nationale après l'intégrité territoriale et absorbe plus de 6% du PIB. En 2009, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique (MEN) absorbait 29% du budget de l'Etat²⁷. Pourtant, le système peine à se sortir de la «crise chronique»²⁸ où il est plongé depuis des décennies. En termes quantitatifs, ses performances restent en deçà de celles des voisins du Maghreb central – notamment dans le secondaire – alors qu'une crise de la qualité tout aussi préoccupante limite son rendement.

Suite à l'ambitieuse réforme lancée en 2000 avec l'adoption de la Charte nationale d'éducation et de formation, d'importants progrès ont été réalisés dans l'élargissement de l'accès à tous les niveaux d'enseignement, la résorption partielle des disparités relatives au genre et au milieu de résidence, le renouvellement des programmes et manuels scolaires et la décentralisation de la gestion du système²⁹. Toutefois, à la lumière d'un exercice d'évaluation accompli en 2008³⁰, le rythme de la réforme est apparu trop lent et un plan d'urgence 2009-2012 a été élaboré. Ce plan est actuellement en cours de mise en œuvre.

Les progrès dans le domaine de l'éducation des enfants et des jeunes continuent à se heurter à quatre problèmes majeurs, à savoir l'accès incomplet et inéquitable à l'éducation de base (primaire + collège), la faible efficacité du système, la faible qualité et pertinence des apprentissages et le déficit de gestion et de pilotage du système.

Un nombre inquiétant d'enfants ayant l'âge de la scolarité obligatoire (6-15 ans) quittent toujours l'école sans avoir acquis un niveau adéquat de compétences de base. Les taux de déperdition de 5,7% dans le primaire et de 13,6% dans l'enseignement collégial sont parmi les plus élevés de la région arabe et peinent à reculer, en particulier dans le cycle secondaire.

Tableau 3.9. :Taux de redoublements et d'abandon au collège et au lycée, 2010-2011

Pourcentage (%)	Enseignement secondaire collégial			Enseignement secondaire qualifiant		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Taux de redoublement	7,6	7,6	31,1	8,8	12,7	33
Taux d'abandon	8,4	6,3	16,6	5,8	6,5	15,4

Source : Ministère de l'Éducation nationale.

27 Pour l'année 2009, <http://www.finances.gov.ma/portal/>

28 Terme employé par SM le Roi Mohamed VI dans un discours sur l'éducation en 1999.

29 Education au Maroc : analyse du secteur; UNESCO, 2010.

30 Voir notamment les conclusions du Rapport du Conseil supérieur de l'enseignement sur l'état et les perspectives du système d'éducation et de formation, 2008.

De plus, s'il progresse rapidement depuis dix ans, l'accès au collège et au lycée reste insuffisant : selon les données actualisées du MEN, en 2010-2011, le taux net de scolarisation au collège était de 51% et le taux net de scolarisation au lycée de 27%. Il est fortement inéquitable selon le milieu de résidence. Ainsi, un adolescent a trois fois plus de chances de fréquenter le collège s'il grandit en milieu urbain que s'il vit dans le rural, où le nombre de collèges et les services qui permettraient de doper la fréquentation (internats, transports scolaires) sont très insuffisants. Pire, un jeune urbain a neuf fois plus de chances qu'un rural d'accéder au lycée.

Les disparités de genre au détriment des filles sont moindres mais néanmoins marquées au niveau collégial, surtout dans les campagnes.

«En ce qui concerne les études, on n'a pas une bonne base parce que les écoles de l'Etat ne nous la donne pas. Les enseignants ne sont pas motivés, ils sont souvent absents, font tout le temps grève ; ils ne nous donnent pas les informations dont on aurait besoin pour réussir car ils savent qu'ils seront payés de toute façon, qu'ils travaillent ou pas. Il faudrait les obliger à donner plus, faire du soutien et des cours de rattrapage le soir. On ne peut pas avoir le niveau si on ne prend pas de cours particuliers en plus. Certains enseignants poussent leurs élèves à les prendre avec eux et les favorisent ensuite. D'autres monnaient les bonnes notes. Il y a beaucoup de problèmes, de corruption, de favoritisme, de harcèlement sur les filles... Et il y a de la triche.»

Omar, 20 ans, en formation professionnelle, Maroc (Salé)

En termes qualitatifs, le niveau des apprentissages formels souffre d'une série de problèmes liés au déficit de formation initiale et continue et de professionnalisme des enseignants ainsi qu'à leur mauvaise gestion (carences de l'inspection, faible cohérence des affectations...).

De plus, l'épineux problème des langues crée des barrières d'apprentissage aussi bien pour les élèves que pour les enseignants, contribuant à produire des générations de «semi-analphabètes bilingues». En effet, les langues parlées (*darja*, dialectes de l'amazigh et hassani) sont éloignées de l'arabe classique utilisé à l'école et du français, enseigné dès le primaire. L'introduction récente de l'amazigh comme nouvelle langue d'enseignement et la perspective de sa généralisation³¹ pourrait compliquer davantage le processus d'apprentissage de la grande majorité des jeunes marocains. Seule une petite minorité privilégiée, scolarisée dans le privé³², où la qualité de l'éducation est généralement meilleure, échappe aujourd'hui à ces écueils linguistiques.

«En plus, il y a le problème des langues. Dans le secteur public, on est limité par notre faible niveau en français et en anglais, parfois même en arabe littéral, qui est une langue très difficile. Pour avoir un bon niveau de langue, il faut aller dans le privé et ça coûte cher.»

Hichem, 19 ans, étudiant, Maroc (Salé)

31 La réforme constitutionnelle de 2011 a conduit à la reconnaissance de l'amazigh comme langue officielle.

32 Le privé représente environ 5% du secteur de l'éducation.

«On n'a pas une bonne base en français. A l'école, on fait nos études en arabe mais après le bac, on doit étudier en français pour la plupart des métiers, surtout dans les domaines scientifiques.»

Naïma, 17 ans, lycéenne, Maroc (Salé)

Enfin, l'éducation non formelle, qui permet de «repêcher» les exclus, reste largement sous-dimensionnée, ne touchant que 6,5% du million d'enfants de 9 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés, dont seulement un sur cinq termine la formation offerte³³. De plus, le système permet rarement aux bénéficiaires de réintégrer un cursus ou une formation du secteur formel.

Au total au Maroc, les effets combinés de l'insuffisance criante du secteur préscolaire (non obligatoire), d'un accès incomplet à l'enseignement primaire, du fort taux de déperdition dans le primaire et le secondaire, de la qualité insuffisante de l'éducation de base et de la faible couverture des programmes d'éducation non formelle pour les enfants de 9 à 16 ans, représentent des sources importantes de reproduction de l'analphabétisme parmi les jeunes.

En [Mauritanie](#), la problématique de l'éducation est surtout marquée par la poursuite d'une croissance soutenue des effectifs, l'insuffisance des ressources financières, infrastructurelles et humaines, le rendement et la qualité très faibles du système notamment au secondaire et l'exacerbation du problème linguistique.

Du fait de la croissance démographique, le système éducatif continue à subir de fortes pressions, qui se maintiendront dans les années à venir au cycle secondaire. La part des enfants scolarisables dans ce cycle (12-18 ans) représentait en effet 15,8% de la population totale en 2008 et passera à 16,5% en 2015³⁴.

Par ailleurs, alors que les évaluations disponibles montrent que le cycle fondamental ne permet qu'à la moitié des élèves de devenir alphabètes³⁵, le secondaire ne constitue pas une priorité pour le gouvernement. De façon générale, les investissements de l'Etat dans l'éducation restent insuffisants, ne représentant que 18,4% des dépenses courantes en 2008³⁶.

De plus, le cycle secondaire est le parent pauvre du système éducatif : on observe une augmentation des parts budgétaires allouées au fondamental et au supérieur au détriment de la part allouée au secondaire/second cycle (la part du premier cycle restant inchangée), qui est passée de 14,1% en 2004 à 8,7% en 2008.

L'iniquité du système, qui pénalise les ruraux, les pauvres et les filles, a été largement démontrée et analysée. Les chances d'achèvement du primaire sont beaucoup plus faibles pour les ruraux (22% contre 54% pour les urbains), ainsi que la probabilité d'accéder au premier cycle du secondaire (13% contre 48 % pour les urbains). Ces différenciations sont encore plus marquées si l'on considère l'accès au second cycle du secondaire.

Si l'on prend en compte le niveau de richesse, les chances d'achever le fondamental sont deux fois plus grandes pour un enfant du quintile des ménages les plus riches que pour un enfant du

33 Education au Maroc : analyse du secteur, UNESCO, 2010.

34 Rapport d'Etat du système éducatif national (RESEN) Mauritanie, 2010.

35 Selon l'étude MICS 2007, la probabilité d'être alphabétisé après six années d'études est d'environ 50%.

36 Cette valeur se situe en dessous du cadre indicatif de l'initiative Fast-Track (20%) et en dessous de la moyenne des pays africains à niveau de richesse similaire (25,1%).

premier quintile. Celles d'accéder au premier cycle du secondaire sont de 44% pour le premier mais de 17% pour le second.

Si les disparités entre les sexes sont moins marquées que selon le milieu résidence ou le niveau de richesse, elles n'en demeurent pas moins réelles : la probabilité pour un garçon d'achever le fondamental est de 42%, mais de 34% pour une fille. Et plus les niveaux d'enseignement sont élevés, plus les disparités s'amplifient. Ainsi, une fille a deux fois moins de chances d'achever le second cycle du secondaire qu'un garçon. Le mariage est le principal facteur à l'origine de l'abandon des filles au lycée.

«Au primaire, j'ai eu une bonne expérience jusqu'en 6^{ème} année, où l'enseignant était très méchant. Il me frappait souvent. Alors même quand j'avais la bonne réponse, j'avais peur et je ne pouvais pas la dire. Au collège, je suis allée dans le privé. Là-bas, quand on leur dit qu'on ne comprend pas, ils disent que ce n'est pas grave. A cause de tout ça, on a des lacunes.»

Fatoumata, 24 ans, niveau bac, sans emploi, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

«Il y a trop de matières, avec les deux langues en plus. Un autre problème, c'est que le bac est un barrage. Il y a beaucoup trop d'échec.»

Aïssata, 22 ans, niveau bac, sans emploi, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

«Les profs ne venaient pas souvent. A l'époque on était content, on s'amusait avec les amis. En plus ils n'expliquent rien. Ils ne savent pas transmettre, même quand ils ont des connaissances. On ne pouvait même pas dire qu'on ne comprenait pas parce qu'on avait trop peur, ou alors il y avait trop de bruit.»

Ahmadou, 24 ans, niveau brevet, sans emploi (Dar Naïm-Nouakchott)

Les problèmes de qualité-pédagogie et méthodes disciplinaires inadaptées, manque de professionnalisme/déontologie du corps enseignant, infrastructures défectueuses et mal équipées, etc. – sont également unanimement pointés du doigt par les élèves et les décideurs de l'éducation, aussi bien dans le public que dans le privé. Le taux de réussite au bac, qui se limite à quelque 20%, témoigne du déficit massif de connaissances des élèves arrivés à se hisser jusqu'en terminale.

Enfin, c'est sans doute en Mauritanie que la problématique des langues est la plus aiguë. Pendant longtemps, le système était divisé entre une filière en français, fréquentée essentiellement par les jeunes négro-mauritaniens et une filière en arabe, fréquentée essentiellement par les Maures. Cette configuration, qui résultait dans un clivage de plus en plus grand entre les deux jeunesse, a été abolie suite à la réforme de 1999 qui visait à unifier le système éducatif et la société en instaurant le bilinguisme. Depuis lors, tous les élèves suivent la même filière, où les sciences sont enseignées en français et les matières littéraires en arabe³⁷.

Toutefois, d'importants dysfonctionnements ont été identifiés dans la mise en œuvre de la réforme et ont renforcé les difficultés d'apprentissage des jeunes. Ces difficultés sont notamment

³⁷ Les élèves de terminale de l'année scolaire 2010-2011 ont été les premiers à passer le baccalauréat unique.

liées aux faibles compétences, notamment linguistiques, des enseignants. L'évaluation menée sur l'ensemble des enseignants du fondamental en 2008, a montré que seuls 497 enseignants sur plus de 11 000 maîtrisent réellement les deux langues d'enseignement. Dans le secondaire, le déficit en enseignants qualifiés pour enseigner indifféremment en français et en arabe est également patent. Du coup, la mise à niveau des enseignants constitue aujourd'hui la première priorité du futur programme décennal, selon les experts³⁸.

En Tunisie, l'enseignement public a toujours été une priorité depuis l'indépendance. Le secteur absorbe environ 22% du budget de l'Etat et 7% du PIB. La loi de 1958 a institué l'école unique, mixte, gratuite et universelle. La loi de juillet 1991 a renforcé le droit à l'instruction, qui prévoit, entre autres, la scolarisation obligatoire et la pénalisation des parents qui retireraient leurs enfants de l'école avant l'âge de 16 ans. Cette loi rappelle, dans son premier article, alinéa 3, le rôle joué par l'école dans la préparation des «élèves à une vie qui ne laisse place à aucune forme de discrimination ou de ségrégation fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion»³⁹.

Aujourd'hui, les effectifs ont commencé leur décrue, allégeant la pression sur le système, alors que les jeunes tunisiens fréquentent de plus en plus l'école. Ils y restent plus longtemps que leurs aînés et les inégalités entre garçons et filles se résorbent. Désormais, les filles redoublent moins, réussissent mieux et sont plus nombreuses que les garçons au deuxième cycle de l'enseignement de base (collège) et au secondaire.

Tableau 3.10. : Evolution des effectifs en Tunisie, par sexe (2001-2009)

Année	1 ^{er} cycle de base		2 ^{ème} cycle de base et secondaire		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
2001-2002	625 164	688 672	529 867	497 945	2 341 648
2009-2010	484 198	524 402	520 339	447 369	1 976 308

Source : Ministère de l'Education.

L'école n'est pas perçue de la même façon par les filles et les garçons. Pour les premières, les études sont synonymes de liberté : elles leur permettent de sortir, de connaître du monde, d'échapper au contrôle familial. Les garçons, eux, semblent avoir plus de difficultés à s'adapter à la rigidité du système scolaire et à la discipline. Pour beaucoup, l'école est une occasion de se défouler.

«Cet été, je me suis beaucoup ennuyée. A la rentrée, j'étais contente de retrouver mes amis. Je suis contente d'étudier car l'école me permet d'apprendre».

Habiba, 15 ans, élève, Tunisie (L'Ariana)

«Cet été, je me suis ennuyé mais quand j'ai repris l'école, j'ai commencé à en avoir marre... en plus, j'aime taquiner les profs, parfois je fais exprès pour qu'ils me fassent sortir de la classe car je m'ennuie».

Nabil, 15 ans, élève, Tunisie (L'Ariana)

³⁸ Rapport d'Etat du système éducatif national (RESEN) Mauritanie, 2010.

³⁹ Loi de la réforme du système éducatif n°65-91 du 29 juillet 1991.

«J'ai arrêté l'école, avant j'aimais l'école, puis au lycée j'ai commencé à faire l'école buissonnière et à fréquenter les autres jeunes pour aller jouer à la Play Station. Maintenant, je regrette car pour bosser, on demande un minimum de niveau».

Loti, 17 ans, Tunisie (L'Ariana)

A partir de 2002, une réforme de l'éducation a permis d'importantes avancées dont l'accès universel à l'enseignement primaire et l'amélioration des taux de scolarisation au collège et au lycée. De plus, les taux de réussite ont augmenté et les déperditions diminuées, les programmes ont été rénovés et les méthodes d'enseignement modernisées⁴⁰.

Pourtant, de nombreux problèmes se posent toujours et l'analphabétisme des jeunes persiste, même s'il a fortement reculé. Il résulte en partie des forts taux d'abandon des années passées.

Tableau 3.11. : Taux d'analphabétisme par tranche d'âge en Tunisie 2004-2010

Tranche d'âge	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
10-14	2,3	1,8	1,4	1,4	1,4	1,5	1,2
15-19	4,4	3,3	2,6	2,7	2,2	2,1	2,0
20-29	8,8	7,1	6,2	6,1	5,4	4,9	4,7
30-39	19,7	17,3	15,9	15,1	13,9	12,4	11,6
40-49	26,8	25,1	24,6	24,1	24,0	23,0	22,4
50-59	45,3	42,8	40,7	39,1	37,3	34,3	33,0
60-69	71,3	71,9	68,8	65,8	64,9	61,7	59,9
70 et plus	83,1	86,2	84,7	82,1	82,6	82,6	80,8

Source : Institut national de la statistique.

En 2010, une étude nationale sur les jeunes déscolarisés⁴¹ a montré que 6% d'entre eux déclaraient n'avoir jamais fréquenté l'école avec de fortes disparités selon le milieu de résidence (10% dans le rural et 3% dans le milieu urbain). Elle a également montré que l'analphabétisme touchait davantage les filles que les garçons et que les principales causes de la non scolarisation des filles étaient les préjugés défavorables, les coûts de la scolarité, les problèmes de santé et l'éloignement de l'école.

De plus, la déperdition persiste au niveau du collège et du lycée et de nombreux adolescents continuent à quitter l'école avant 16 ans. En 2008-2009, près de 12% des élèves scolarisés en 1^{ère} et 2^{ème} année de secondaire ont abandonné le lycée⁴². Entre juin 2010 et mars 2011, 254 000 jeunes de plus de 16 ans sont sortis du système scolaire sans aucun diplôme, selon une enquête du Ministère de l'Education⁴³.

L'abandon scolaire en Tunisie est un phénomène sous-analysé, le régime en place jusqu'au 14 janvier 2011 ayant eu tendance à occulter la question. Selon l'étude déjà citée⁴⁴, les raisons de l'abandon scolaire des adolescents et des jeunes sont principalement liées au manque d'envie de

40 Adolescents et jeunes en Tunisie : données et défis, Nations Unies, 2007.

41 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, Tunis, ATL MST/SIDA, 2010.

42 Ministère de l'Education, Contribution du Ministère de l'éducation dans la réalisation du rapport annuel sur la condition des jeunes, Tunis ME, 2010.

43 <http://transrealisme.org/articles/54/le-dcrochage-scolaire-comment-y-remdier>

44 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, Tunis, ATL MST/SIDA, 2010.

poursuivre leurs études (45%), au redoublement à répétition et à l'échec (32%), à l'incapacité de la famille à couvrir les frais (18%), à des problèmes familiaux (8%) et au renvoi de l'école (7%). D'autres éléments peuvent aussi jouer, comme le chômage des diplômés et le sentiment d'injustice ressenti au lycée ou face au piston dont bénéficient certains jeunes pour obtenir un emploi.

«Le lycée t'impose des choix au niveau de l'orientation. On oriente les élèves dans des filières sans leur demander leur avis».

Mourad, 17 ans, lycéen, Tunisie (L'Ariana)

«Les profs demandent toujours ce que fait notre père et en fonction de cela, ils nous placent à l'avant ou à l'arrière de la salle».

Karima, 20 ans, en formation professionnelle, Tunisie (L'Ariana)

Les adolescents et les jeunes d'aujourd'hui semblent privilégier d'autres valeurs que l'éducation : gagner de l'argent rapidement et facilement, travailler, même sans qualification, pour consommer, sortir... Certains rêvent de partir en Europe, d'autres surtout les garçons, s'identifient à des «modèles» du monde politique, sportif ou artistique, qui ont «réussi dans la vie» sans s'être attardés sur les bancs de l'école.

Les défis de la Tunisie dans le domaine de l'éducation restent nombreux : il s'agit d'accroître la qualité, l'équité et l'efficacité⁴⁵ du système. Sur le premier point, la faiblesse des acquis n'est plus à démontrer et a été prouvée par de nombreuses évaluations internationales (TIMMS, PISA). Elle serait notamment liée à une approche pédagogique favorisant le «bourrage de crâne» plutôt que la réflexion. L'enseignement tunisien semble avoir privilégié, depuis la réforme de 1991, «une nette propension à l'encyclopédisme», note un récent rapport⁴⁶. Des efforts importants devront être consentis pour renforcer la maîtrise de certaines compétences transversales fondamentales comme l'analyse, la synthèse, la recherche et l'exploitation de l'information ainsi que les compétences linguistiques des élèves aussi bien en arabe qu'en français⁴⁷.

En matière d'équité, si les disparités entre les sexes ont été éliminées, elles demeurent importantes selon le milieu de résidence et entre les régions. Les zones les plus favorisées se situent dans le Grand Tunis et sur la côte est du pays, alors que les régions du centre et du Sud souffrent de déficits multiples. Enfin, l'efficacité externe du système est très faible et ne permet pas l'insertion des cohortes de jeunes éduqués sur le marché du travail formel.

3.2.2 Hausse de l'accès au supérieur et inadéquation de l'offre universitaire et formative

L'accès à l'enseignement supérieur a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, surtout en Tunisie et en Algérie, où les taux d'inscription à l'université ont doublé. Bien qu'elle se soit fortement développée, l'offre reste sous-dimensionnée dans tous les pays, alors que de plus en plus de jeunes atteignent le niveau secondaire et souhaitent poursuivre des études au-delà, pour se doter d'un métier.

⁴⁵ Adolescents et jeunes en Tunisie : données et défis, Nations Unies, 2007.

⁴⁶ Ministère de l'Éducation, La nouvelle réforme du système éducatif tunisien, Programme pour la mise en œuvre du projet «Ecole de demain» (2002-2007).

⁴⁷ Ministère de l'Éducation, La nouvelle réforme du système éducatif tunisien, Programme pour la mise en œuvre du projet «Ecole de demain» (2002-2007).

Même si la cote des diplômés est en baisse dans l'esprit des jeunes – qui estiment que leurs relations personnelles représentent un atout tout aussi ou plus important pour trouver un emploi –, ils n'en demeurent pas moins demandeurs de formations universitaires et professionnelles qui puissent renforcer leur estime de soi et leur ouvrir les portes de la connaissance, du monde du travail formel et de la société de consommation.

Cependant, aussi bien la littérature que les données qualitatives pointent du doigt l'inadéquation de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins du marché du travail, et les jeunes commencent à perdre confiance dans la valeur de l'éducation et la méritocratie.

Tableau 3.12. : Taux bruts d' enrôlement dans l' enseignement supérieur, par sexe, 2000 et 2009

Année	Algérie			Libye			Maroc			Mauritanie			Tunisie		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
2000	nd	nd	14	45	46	46	8	11	9	nd	nd	5	17	18	17
2009	36	25	31	nd	nd	nd	12	14	13	2	5	4	42	27	34

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

Même si la cote des diplômés est en baisse dans l'esprit des jeunes – qui estiment que les relations représentent un atout aussi ou plus important –, ils n'en demeurent pas moins demandeurs de formations universitaires qui puissent renforcer leur estime de soi et leur ouvrir les portes de la connaissance, du monde du travail formel et de la société de consommation.

Quant à la formation professionnelle, qui assure une meilleure insertion sur le marché de l'emploi que l'université, elle demeure peu valorisée. Elle est davantage perçue comme une seconde chance ouverte aux élèves médiocres ou en échec scolaire, plutôt que comme le début d'un parcours de professionnalisation socialement reconnu. Pourtant, paradoxalement, les filières de formation de qualité sont rarement accessibles aux adolescents et aux jeunes non scolarisés ou qui ont quitté les bancs de l'école prématurément.

En Algérie, l'Etat consacre près de 6% de son budget⁴⁸ à l'enseignement supérieur et en 2008, 7,5% des Algériens âgés de 6 ans et plus avaient un niveau d'instruction supérieur - 7,9% chez les femmes contre 7,1% chez les hommes⁴⁹. A l'instar de l'Education nationale, l'enseignement supérieur a fait l'objet d'évaluations qui ont mis en lumière les difficultés de nombreux diplômés à intégrer le marché du travail et l'inadaptation des diplômés au monde du travail.

A partir de 2003, le secteur a connu une réforme qui s'est traduite par la mise en place progressive du système LMD (Licence, Master, Doctorat). Il s'agissait d'encourager la professionnalisation des enseignements en vue de rendre les diplômés fonctionnels sur le marché de l'emploi et, d'autre part, d'atténuer la déperdition et le nombre d'étudiants abandonnant l'université sans aucun diplôme⁵⁰.

Cependant, l'université algérienne est encore incapable de répondre efficacement aux défis majeurs que lui imposent l'évolution sans précédent des sciences et des technologies et l'avènement de la mondialisation de l'économie et de la société du savoir...⁵¹. Le système connaît de nombreux dysfonctionnements tant au plan structurel et organisationnel des établissements qu'au plan pédagogique et scientifique des formations dispensées. L'accès à l'université se base

48 Loi de Finances 2007, JORA N° 82.

49 Recensement général de la population 2008

50 Ahmed Semri, Réforme du système éducatif algérien : à propos de l'articulation entre l'enseignement secondaire et le système LMD de l'enseignement supérieur en mathématiques, 2009.

51 Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Réformes des enseignements supérieurs, Le pourquoi des réformes, Journée d'étude sur: « le Système LMD Expériences et Perspectives » - Centre Universitaire de Souk-Ahras, p. 2.

sur un système d'orientation centralisé pouvant conduire à un sentiment de frustration et à des impasses, comme le montre l'important taux d'échec et le séjour prolongé des étudiants dans les structures universitaires. De plus, l'offre de formation à l'entrée de l'université est souvent peu cohérente avec les différentes séries de bac⁵².

De plus, l'enseignement supérieur algérien connaît un manque d'enseignants suffisamment qualifiés : en 2007⁵³, sur les 23 205 enseignants assurant les cours aux 647 371 étudiants inscrits dans les établissements universitaires, seuls 3 442 étaient professeurs ou maîtres de conférence, influant sur la qualité des cours et créant un sentiment de frustration chez les étudiants.

«Je suis normal à la fac. Je vais à l'université pour remplir le temps vide».

Sabri, 24, étudiant, Algérie (Oran)

«La fac c'est de la mascarade. Tu t'investis ou non dans tes études c'est kif-kif. Les moyens sont modestes ; par exemple, la bibliothèque est dans un état lamentable. Il y a un manque d'ouvrage... La bibliothèque est un lieu de discussion et de rencontre... Je suis déçue. Je ne supporte plus l'injustice à la fac ».

Hakima, 23 ans, étudiante, Algérie (Alger)

«Je suis frappée par le manque de sérieux de la fac, de l'administration, des enseignants... Je n'ai pas passé un examen parce que j'ai perdu mon grand-père. Personne n'a voulu m'écouter. Chacun me renvoie vers l'autre».

Sara, 22 ans, étudiante, Algérie (Alger)

Une étude réalisée par les diplômés eux-mêmes sur le contenu et le système d'évaluation pratiqué entre 1980 et 1995⁵⁴ à l'Université de Constantine avait permis de dégager les points suivants :

- les contenus de la formation sont plus théoriques que pratiques tandis que les notions théoriques transmises sont insuffisantes et non satisfaisantes : beaucoup de théories ne sont pas enseignées et ce qui est enseigné n'est généralement pas actualisé.
- le cursus universitaire porte essentiellement sur le développement chez les étudiants des seules capacités à comprendre et à mémoriser. L'épanouissement des étudiants n'est pas à l'ordre du jour des programmes.
- le système d'évaluation n'a pas de vocation formatrice, car l'évaluation porte essentiellement sur les capacités des étudiants à restituer les cours. La notation n'est pas toujours objective et ceux qui le méritent ne sont pas les seuls à être admis.

Ces constats, qui restent en grande partie valables aujourd'hui, contribuent à expliquer la faible réalisation des objectifs d'opérationnalité, d'efficacité et d'insertion des diplômés. Selon l'étude, l'université algérienne n'assure pas la formation des cadres dont l'économie a besoin.

52 Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Réformes des enseignements supérieurs, Le pourquoi des réformes, Journée d'étude sur : « le Système LMD Expériences et Perspectives » - Centre Universitaire de Souk-Ahras.

53 Lamri Moussaoui, Le système de formation dans le développement des compétences, l'expérience algérienne, Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie, 2011. http://landrypp.free.fr/doc/CMA_FP_Algerie.pdf

54 « L'évaluation de la formation universitaire : le point de vue des diplômés », in Etude sur la gestion de l'enseignement supérieur en Afrique, Association des Universités africaines, avec l'appui du Ministère des Affaires étrangères du gouvernement néerlandais et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), <http://www2.aau.org/studyprogram/pfiles/boubekeur.pdf>.

«Je pense que l'université, c'est une perte de temps».

Meher, 21 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«J'avais beaucoup d'ambitions. Je croyais que l'université allait me garantir le travail, l'argent. J'ai le sentiment que je n'ai rien fait de ma vie».

Slim, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

En ce qui concerne la formation professionnelle en Algérie, les infrastructures comptaient 587 unités pour un effectif de 654 000 stagiaires en apprentissage en 2008⁵⁵. Le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dispense des diplômes et des qualifications ayant trait à un large éventail de spécialisations. Cependant, une évaluation du système a permis de constater une relative dévalorisation des filières de la formation professionnelle, la stagnation de la nomenclature des spécialités enseignées et une forte concentration des stagiaires dans un nombre réduit de branches. Le secteur souffre de la faiblesse du niveau des formations dispensées et d'un rendement interne et externe insuffisant [...] tandis que le taux de déperdition reste élevé (plus de 14% en 2005)⁵⁶.

La formation professionnelle en Algérie fait face à de nombreux problèmes. Le flux important de jeunes déscolarisés, l'accès à la formation sans contraintes de sélection, l'échec des expériences d'orientation scolaire, le problème des passerelles internes entre les niveaux de formation et l'absence de passerelles vers l'enseignement supérieur sont autant de facteurs qui influent sur l'efficacité du secteur et affectent le statut et l'image de la formation professionnelle⁵⁷.

En Libye, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur était de 53% en 2002⁵⁸. Peu de données sont disponibles sur ce pays mais d'après le rapport des Nations Unies relatif aux droits de l'homme en Libye⁵⁹, la Libye a beaucoup progressé dans le domaine de l'enseignement en vue de se doter de ressources humaines capables de contribuer à son développement.

Dans le cadre d'un programme national, lancé en 2006, l'infrastructure universitaire a été renforcée et une attention particulière portée aux activités extra universitaires, notamment des activités sportives et culturelles, des ateliers de lutte contre le sida et des programmes de travail bénévole. En 2010, il existait 14 universités offrant un enseignement dans tous les domaines de spécialisation et comprenant au total 188 facultés de sciences, de lettres et de formation d'enseignants. Ces facultés étaient réparties entre toutes les régions du pays⁶⁰.

Selon la même source, au niveau international, la Libye se présentait comme un pays pionnier en matière de scolarisation et d'égalité des chances entre les sexes dans l'enseignement à

55 Portail du premier ministre de la république algérienne démocratique et populaire, http://www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=243&Itemid=154

56 OCDE, Perspectives économiques en Afrique, 2008, <http://www.oecd.org/dataoecd/3/48/40568587.pdf>

57 Lamri Moussaoui, Le système de formation dans le développement des compétences, l'expérience algérienne, Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie, 2011. http://landrypp.free.fr/doc/CMA_FP_Algerie.pdf

58 ISU, Statistiques en bref, Profil éducation (tous les niveaux) Libye, UNESCO, http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=289&IF_Language=fr&BR_Country=4340&BR_Region=40525

59 Rapport national présenté conformément au paragraphe 15 a) de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, Assemblée générale des Nations Unies, août 2010.

60 Rapport national présenté conformément au paragraphe 15 a) de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, Assemblée générale des NATIONS UNIES, août 2010, p. 11.

tous les niveaux. Il constatait que le niveau d'instruction s'était amélioré grâce à la politique de l'enseignement obligatoire gratuit pour tous.

Au **Maroc**, les données les plus récentes montrent que le taux de chômage des jeunes est le plus élevé parmi les sortants du cycle secondaire (33% chez les garçons, 50% chez les filles) et qu'il est également très fort chez les diplômés de l'enseignement supérieur : 29% chez les jeunes gens et 25% chez les jeunes filles⁶¹. Ces chiffres alarmants sont symptomatiques d'une forme d'échec du système d'éducation et de formation.

L'université marocaine, qui a connu des heures fastes dans les années 1960 et 1970, n'échappe pas à la crise de la qualité qui frappe tout le secteur éducatif. Ce déclin est en partie lié à l'explosion des effectifs et au recrutement croissant d'enseignants de piètre niveau à partir des années 1980. En 2009, le système universitaire, toutes filières confondues, accueillait environ 350 000 étudiants et produisait plus de 42 000 lauréats par an. Il est constitué de 15 universités, qui regroupent 320 établissements, 6 instituts de recherche et 49 centres d'études doctorales. Il existe par ailleurs 19 cités universitaires qui accueillent quelque 40 000 résidents, dont 60% de filles, selon le **Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique (MEN)**.

Le bilan du secteur esquissé en 2008 par le Conseil supérieur de l'enseignement montre que les rendements internes et externes sont mauvais : le taux d'abandon s'élève à près de 22%, le taux de diplomation ne dépasse pas 45% et la production scientifique régresse⁶². L'inadéquation entre les besoins de l'économie et la formation universitaire est illustrée par la faiblesse du taux d'insertion - un diplômé sur quatre -, alors que la plupart des jeunes suivent des cursus en sciences humaines et sociales médiocres sur le plan qualitatif qui les mènent souvent à une impasse.

Par ailleurs, les filières sont peu articulées aux besoins d'emplois générés par la mise en œuvre des grandes stratégies et chantiers nationaux à l'horizon 2020, notamment dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, de la pêche, de l'énergie solaire ou des secteurs sociaux. La nécessité d'articuler l'université marocaine à la mondialisation du savoir, peu prise en compte jusqu'ici, a conduit à réformer le système selon quelques grands axes : la réorganisation de la formation universitaire autour de l'architecture LMD, Licence-Master-Doctorat, l'autonomisation des universités, la création de pôles plus compétitifs et la mise en place de passerelles avec l'espace européen de la connaissance. Enfin, les infrastructures, souvent obsolètes, sont en cours de réhabilitation et la capacité d'accueil sera augmentée dans les années à venir pour faire face à la croissance de la demande, avec un accent mis sur l'octroi de bourses pour les plus défavorisés⁶³.

Clairement distinguée de l'éducation nationale, la formation professionnelle est rattachée au Ministère de l'Emploi et dispose d'une structure publique en charge de son pilotage et des prestations de formation : l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). A côté de la formation continue, la formation professionnelle initiale est structurée autour de trois dispositifs : la formation résidentielle au sein d'établissements publics ou privés (78% des effectifs), la formation alternée (7%) et la formation par apprentissage (15%). Les quelque 400 filières de la formation professionnelle couvrent une bonne partie des métiers et des professions (notamment administration, gestion, commerce, industrie, artisanat, nouvelles technologie). Les

61 Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.

62 Entretien avec Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Le Matin, 16/10/2009.

63 Entretien avec Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Le Matin, 16/10/2009.

effectifs sont en constante augmentation (moins de 20 000 élèves après l'indépendance, plus de 220 000 en 2004). Les dernières études menées dans le secteur témoignent d'un taux de réussite aux examens finaux de 85% mais de taux d'insertion d'à peine 50%.

Là encore, le secteur souffre de nombreux dysfonctionnements dont une capacité d'accueil qui ne répond qu'à un cinquième de la demande, une offre peu tournée vers les entreprises et une prédominance de la formation résidentielle pourtant moins rentable que la formation alternée et l'apprentissage. De plus, comme le dispositif d'orientation est déficient dans le secondaire, le secteur de la formation est peu articulé avec le système éducatif, d'où de nombreuses frustrations et échecs chez les jeunes⁶⁴.

«On a un problème d'orientation. Il n'y a pas de relation entre ce qu'on fait au lycée et le métier qu'on nous propose ensuite. Moi, j'ai eu un bac lettres/sciences humaines. Après, je suis allé à l'OFPPT pour trouver une formation mais il y a peu de filières pour les littéraires et du coup, les places sont rares. Pour moi, il ne restait qu'Agence de voyage et ça ne m'intéressait pas du tout. J'ai suivi pendant six mois puis j'ai abandonné. Ça fait un an que je ne fais plus rien : j'ai essayé de passer des concours pour être gendarme ou autres mais il y avait des épreuves en français et je n'avais pas le niveau. Cette année, je vais m'inscrire en fac d'économie.»

Mohamed, 22 ans, inactif, Maroc (Salé)

Par ailleurs, l'inexistence de passerelle entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel emprisonne les élèves dans un système qui n'autorise pas les plus méritants de l'enseignement professionnel à accéder à l'enseignement supérieur.

Le système de formation est fortement inéquitable⁶⁵. Il ne profite aux jeunes ruraux que de façon marginale et est inopérant pour réinsérer ou recycler les jeunes travailleurs du secteur informel et les adolescents en rupture scolaire. Ces jeunes marginalisés, en particulier les filles, ont la possibilité de fréquenter des centres d'alphabétisation et/ou de formation sous tutelle de l'Entraide nationale ou du Ministère de la Jeunesse et Sports, animés avec l'appui d'ONG. Toutefois, obsolètes et de piètre qualité, ces filières s'avèrent souvent de simples voies de garage.

En Mauritanie, seulement 4% des jeunes font des études supérieures (2% chez les filles). Pourtant, le secteur a connu une forte croissance depuis 2004 : les effectifs augmentent au rythme d'environ 7% par an et devraient dépasser les 20 000 cette année⁶⁶. En 2011, quelque 2 400 jeunes boursiers poursuivaient leurs études à l'étranger, dont près des deux tiers au Maroc. Mais le système retenu pour l'octroi des bourses, basé sur l'excellence des résultats, encourage la fuite des cerveaux.

Malgré le développement du secteur, l'offre universitaire reste très insuffisante et peu adaptée aux besoins de l'économie. Sous-dimensionné, le système n'est pas capable d'absorber les 6 000 bacheliers annuels, sachant pourtant que seulement un élève de terminale sur cinq obtient cet examen.

Le système de l'enseignement supérieur ne date que du milieu des années 1980 et se compose de deux universités : l'Université des sciences islamiques créée cette année et l'Université de

64 Education au Maroc, Analyse du secteur; UNESCO, 2010.

65 Education au Maroc, Analyse du secteur; UNESCO, 2010.

66 Direction de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Education nationale.

Nouakchott qui propose quatre facultés (médecine, sciences et techniques, lettre, Droit et économie). A noter qu'il n'existe pas d'écoles d'ingénieur en dehors d'un Institut basé à Rosso, qui forme uniquement des ingénieurs agronomes. Le dispositif public est complété par six filières professionnelles, un institut de comptabilité et d'administration et une école polytechnique, qui a ouvert ses portes cette année. Le secteur privé est peu développé et non réglementé⁶⁷. Le diplôme le plus haut délivré par l'université est la licence.

De plus, le pilotage du secteur souffre d'un manque de données de suivi, notamment sur la qualité des filières existantes et l'insertion des diplômés. A l'université, la faculté des sciences juridiques et économiques, ajoutée à celle des lettres et sciences humaines et à l'ISERI, forment l'essentiel des effectifs du supérieur (76% en 2008)⁶⁸. Cette réalité est perçue comme préoccupante étant donné le peu d'emplois disponibles dans ces secteurs en dehors de la fonction publique.

La formation technique et professionnelle (FTP) a connu une progression quantitative au cours des dernières années : les effectifs ont plus que doublé, passant de 1 916 en 2001 à quelque 4 000 en 2011⁶⁹.

Le dispositif est composé de 18 lycées techniques et professionnels et centre de formation. Il délivre trois types de diplômes : le BTS pour les jeunes bacheliers, les BT pour les jeunes de niveau bac et le CAP pour les jeunes qui ont achevé le collège. Il absorbe 2 000 entrants par an et produit 1 500 sortants environ. Les lauréats aux concours d'entrée sont ventilés dans les diverses filières selon leur rang : les mieux classés ont le choix, les autres doivent se contenter des places restantes.

Selon les données parcellaires disponibles, la moitié des jeunes concernés trouvent un emploi à la sortie de leur formation mais seulement 18% exercent un emploi correspondant à leurs qualifications.

Comme le soulignent les responsables, le dispositif de FTP, caractérisé par une capacité d'accueil fortement sous-dimensionnée au regard des besoins, est réservé aux jeunes dotés d'un certain niveau d'éducation. Il laisse ainsi de côté les quelque 40 000 à 50 000 jeunes peu ou pas alphabétisés qui arrivent sur le marché chaque année, avec pour seule perspective de travailler dans l'informel dans des conditions souvent dégradantes ou de sombrer dans l'inactivité et la délinquance.

En 2002, l'Institut national de promotion de la FTP a été créé afin d'accroître l'adéquation entre l'offre de formation et la demande du marché du travail. Il a produit quelques études afin de mieux comprendre les dynamiques et les besoins du marché de l'emploi. La tâche est cependant ardue alors que le gouvernement et les entreprises ne maîtrisent pas leur développement économique notamment du fait des aléas climatiques et politiques, manquent de capacité de planification et ne sont pas capables d'anticiper les besoins de recrutement.

L'inadéquation entre le système d'éducation-formation et les besoins réels des acteurs économiques se manifeste notamment par un fort taux de chômage des jeunes (voire plus loin) tandis que les secteurs en expansion, comme les mines (fer, or...) et le BTP, ne trouvent pas les profils de compétences qu'ils recherchent sur le marché local. Du coup, les entreprises préfèrent recruter des travailleurs étrangers ou, parfois, des jeunes non qualifiés qu'elles forment elles-mêmes.

67 Deux décrets ont été publiés en 2011 pour réguler le secteur mais ne sont pas encore opérationnalisés.

68 Rapport d'Etat du système éducatif national (RESEN) Mauritanie, 2010.

69 Rapport d'Etat du système éducatif national (RESEN) Mauritanie, 2010 et données de l'INAP-FTP.

Pour tenter de remédier à ces dysfonctionnements, l'institut travaille actuellement, en coopération avec la Banque mondiale, à un projet de création de formations courtes avec la participation des entreprises. Il prévoit également la mise en place d'un dispositif d'apprentissage pour les exclus du système éducatif. Ce projet, qui doit être financé par la Banque islamique de développement, devrait assurer l'alphabétisation, la formation et la certification de jeunes dans les métiers les plus porteurs, avec la collaboration de petites entreprises formelles et informelles.

Jusqu'ici, seuls quelques acteurs non gouvernementaux ont accompli un travail pionnier dans le domaine de la formation des jeunes déscolarisés et marginalisés (talibés, jeunes ruraux et urbains vivant dans l'extrême pauvreté), comme Caritas ou Doulos Community.

En Tunisie, l'Enseignement supérieur s'inscrit dans le même esprit que l'Éducation nationale : garantir le savoir à tous les Tunisiens grâce à un soutien social apporté par l'État aux étudiants désireux de poursuivre des études supérieures (bourses, foyers, transport). Si au lendemain de l'indépendance, la plupart des facultés ont vu le jour dans le district de Tunis, d'autres établissements ont progressivement été créés dans différentes régions en vue de favoriser le développement régional et d'absorber le nombre croissant des bacheliers. Depuis la loi de 2002 positionnant l'université comme pôle de développement régional, l'université tunisienne a ainsi connu une forme de décentralisation : en 2010-2011, on dénombre 13 universités publiques⁷⁰ comprenant 193 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 30 établissements placés sous la cotutelle du MESRS et d'autres ministères⁷¹.

L'inscription à l'université nécessite l'obtention du bac et ne requiert pas d'autres formes de sélection. À la rentrée 2010-2011, 85 705 nouveaux bacheliers (y compris les étudiants tunisiens ayant des baccalauréats équivalents et les étrangers) s'y sont inscrits. L'enseignement est gratuit et l'État octroie des bourses aux étudiants à faibles revenus en vue de démocratiser l'université. Au total en 2010-2011, 98 533 étudiants dont 616 étrangers ont bénéficié d'une bourse universitaire, sur un effectif total de 346 876 étudiants.

Les effectifs ont explosé depuis l'indépendance. Ils ont été multipliés par 4,5 depuis dix ans alors que la proportion de jeunes filles passait de 40,5% à 61,2%. Les jeunes filles semblent en effet «s'accrocher» davantage aux études, espérant obtenir un diplôme susceptible de garantir leur autonomie financière. De plus, l'université leur permettrait d'échapper au contrôle familial et de tisser de nouveaux liens et réseaux sociaux.

Tableau 3.13. : Evolution des effectifs dans les universités publiques 1960-2010

Année	Etudiants	% filles
1961-1962	2 310	5,0
2010-2011	346 876	61,2

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cette poussée de l'effectif étudiant n'est pas uniquement due à l'accroissement démographique mais résulte aussi de l'amélioration des taux de scolarisation, de la décentralisation des universités et des réformes du système éducatif dont la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et la suppression de l'examen d'entrée au collège. Cette politique a abouti à un taux net de

70 Universités de : Tunis, Manouba, Tunis El Manar, Ezitouna, Carthage, Jendouba, Sousse, Monastir, Kairouan, Sfax, Gafsa, Gabes et l'Université virtuelle.

71 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, L'enseignement supérieur en chiffres, 2010-2011.

scolarisation dans l'enseignement supérieur record dans la région de l'Afrique du Nord, évalué à de 37% en 2010-2011, contre 25% dix ans plus tôt.

En 2010, plus de 86 000 étudiants de l'enseignement supérieur ont obtenu un diplôme⁷² mais beaucoup sont allés grossir les rangs des demandeurs d'emploi : en 2011, les demandeurs d'emploi diplômés s'élevaient à 217 800 et le taux de chômage chez les femmes diplômées était le double de celui des hommes (48% contre 24%)⁷³. Les femmes semblent connaître plus de discrimination de la part des recruteurs, qui privilégient les hommes considérés comme moins susceptibles de s'absenter (notamment du fait des congés de maternité, soins aux enfants...) et plus mobiles.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, elle vise essentiellement à dispenser les connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession, prépare à l'intégration dans la vie active et comprend la formation dans les établissements de formation professionnelle, la formation par alternance, l'apprentissage professionnel et la formation à distance. La formation professionnelle continue vise, quant à elle, à adapter la main-d'œuvre à l'évolution des technologies et des professions et à faire acquérir de nouvelles compétences. En 2006-2007, 34 nouveaux centres ont été créés et 48 ont été restructurés pour une offre de formation équivalente à 64 000 postes (contre 36 000 en 2003).

En 2007, la Tunisie disposait de 343 centres de formation professionnelle homologués et de 133 centres privés. Le nombre des diplômés de la formation homologuée a crû rapidement : il a doublé en cinq ans, passant de 15 000 en 2001 à 31 000 en 2006. Il reste toutefois relativement faible, la grande majorité des jeunes préférant poursuivre leur scolarité dans l'enseignement général⁷⁴. Le secteur de la formation professionnelle souffre par ailleurs d'une rigidité des programmes et laisse peu de place à l'initiative des enseignants. Ces derniers sont de surcroît mal préparés à leur fonction, la dimension professionnelle n'étant pas du tout abordée dans leur formation initiale⁷⁵.

Au regard de la faible qualité et efficacité de l'enseignement supérieur au Maghreb, de nombreux jeunes bacheliers et diplômés cherchent à partir à l'étranger. Leur projet de départ est motivé par un large éventail de raisons : découvrir d'autres cultures, obtenir un diplôme prestigieux, suivre une formation indisponible chez eux, dépasser un échec, échapper à une orientation universitaire non désirée, profiter du système avantageux de la résidence à l'étranger, voire s'adonner à un militantisme politique difficile à mener au pays...

Par exemple, on estime le nombre des étudiants maghrébins en France à quelque 53 000 en 2009 : la majorité poursuit des études en master (51%), licence (38%) ou doctorat (11%)⁷⁶. Les Marocains forment le premier contingent d'étudiants étrangers en France, même si leur poids est passé de 16% en 2002 à 11% en 2009⁷⁷.

Partir faire des études à l'étranger n'est pas un phénomène récent dans les pays du Maghreb. De tous temps, des jeunes sont allés «chercher la science» loin de chez eux, en Orient aussi bien qu'en Occident. Les destinations changent selon les époques et la conjoncture mais le phénomène persiste. Depuis l'intensification des contacts entre les deux rives de la Méditerranée à partir

72 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, L'enseignement supérieur en chiffres, 2010-2011.

73 INS, Conférence de presse relative aux premiers résultats de l'enquête nationale sur l'emploi de 2011, Tunis, novembre 2011.

74 Perspectives économiques en Afrique, Tunisie, OCDE, 2008, <http://www.oecd.org/dataoecd/24/38/40571890.pdf>

75 Ministère de l'Education, La nouvelle réforme du système éducatif tunisien, Programme pour la mise en œuvre du projet «Ecole de demain» (2002-2007).

76 L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, 35 indicateurs, Paris, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2011.

77 L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, 35 indicateurs, Paris, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2011.

du XIX^{ème} siècle, de nombreux jeunes maghrébins, surtout des garçons, ont été formés par les universités occidentales. Ce phénomène a joué un rôle important dans la formation des élites politiques et intellectuelles au Maghreb. Aujourd'hui, dans un contexte mondial fortement marqué par les valeurs économiques, les pays occidentaux conçoivent de plus en plus la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur comme un outil de marketing : une fois de retour dans leurs pays, les élites du Sud formés au Nord sont plus enclines à leur ouvrir leurs marchés nationaux.

Certains jeunes décident de rester à l'étranger à l'issue de leurs études, contribuant au phénomène bien connu de l'exode des cerveaux. Mais de nombreux maghrébins préfèrent rentrer chez eux. Malgré les problèmes d'intégration et d'adaptation qu'ils ont souvent vécus, leur séjour à l'étranger a en général consolidé leur confiance en eux et leur identité, les rendant plus aptes, une fois revenus, à défendre des valeurs d'ouverture à l'autre et l'intégration de leur pays dans l'espace régional et mondial.

3.3. Chômage et inactivité des jeunes

3.3.1 Le chômage et l'inactivité des jeunes à des niveaux record

Du fait de l'inadaptation du système d'éducation/formation combinée à la croissance sans précédent des nouveaux arrivants sur le marché du travail, les temps sont devenus très durs pour les jeunes demandeurs d'emploi du Maghreb. L'offre d'emploi subit des pressions considérables du fait de la croissance de la population, de la poussée démographique des jeunes et de la participation de plus en plus importante des femmes à la vie active – même si elle reste limitée comparativement au reste du monde.

Au total, la population active⁷⁸ de la région arabe (MENA) devrait augmenter de 80% entre 2000 et 2020⁷⁹. Et selon les données de l'OIT, c'est la sous-région Afrique du Nord qui détient le record mondial du chômage⁸⁰ des jeunes.

Tableau 3.14. : Indicateurs clés sur le marché du travail des jeunes, 2009 (%)

Région	Taux de chômage des 15-24 ans	Ratio emploi-population
Economies développées et UE	17,7	41,4
Europe centrale et du SE et CEI	20,8	33
Asie de l'Est	8,9	54
Asie du Sud-Est et Pacifique	14,7	44
Asie du Sud	10,3	41,8
Amérique latine et Caraïbes	16,1	43,9
Moyen-Orient	23,4	27,9
Afrique du Nord	23,7	29
Afrique sub-saharienne	11,9	50,6
Moyenne Monde	13	44,4

78 La population active désigne l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail. A contrario, les inactifs sont les personnes qui n'exercent pas ou ne cherchent pas à exercer une activité rémunérée.

79 Selon les estimations de la Banque mondiale.

80 Le chômage concerne les jeunes qui sont en âge de travailler et qui recherchent activement un emploi, selon la définition de l'OIT.

Sources : Organisation internationale du travail (OIT), *Trends Econometric Models*, avril 2010 et *Global Employment Trends for Youth*, 2010.

Alors qu'il est relativement limité chez les jeunes de niveau primaire et les analphabètes, le chômage est fortement concentré parmi les sortants de l'enseignement secondaire et les diplômés. Outre que l'éducation ne joue pas son rôle d'intégration sociale, cette situation s'explique par le fait que la fonction publique, qui offrait traditionnellement des débouchés aux jeunes les plus instruits, n'est aujourd'hui plus en mesure de les absorber.

Les indicateurs montrent également que le chômage touche davantage les jeunes femmes que leurs homologues masculins. L'entrée des femmes dans la vie active connaît encore diverses entraves. Et si elles parviennent à trouver un emploi, elles sont souvent confrontées à des obstacles dans l'évolution de leur carrière professionnelle et elles reçoivent des salaires inférieurs.

Par ailleurs, la mondialisation a conduit à l'installation dans les pays de l'UMA d'entreprises multinationales ou délocalisées, qui ont tendance à offrir des emplois peu qualifiés, mal rémunérés et souvent temporaires, renforçant l'instabilité professionnelle des jeunes. Quant au secteur privé, il n'apporte pas d'importants bénéfices et n'est guère prisé par les jeunes : certains employeurs embauchent des salariés sans contrat, ne payent pas leurs heures supplémentaires ou refusent de leur assurer comme il se doit une couverture sociale⁸¹.

Face à la disette d'emplois stables et valorisants, les données qualitatives font clairement apparaître l'accès au travail comme la première préoccupation des jeunes.

Au-delà du chômage, les études disponibles mettent en lumière un niveau d'inactivité⁸² très élevé de la jeunesse maghrébine. Estimé à 60% pour la région arabe (MENA)⁸³, ce taux est là encore le plus élevé du monde, que les jeunes ne trouvent pas de travail ou aient tout simplement renoncé à en chercher.

Alors que leur foi dans la méritocratie semble s'estomper dans la région, voire disparaître dans certains pays, les jeunes ont de plus en plus recours à des soutiens familiaux ou autres pour accéder à la vie active et à un revenu. Ils sont également très nombreux à recourir à des petits boulots sous-payés et dévalorisants et au secteur informel.

Le désœuvrement et l'ennui sont ainsi le lot commun d'un grand nombre de jeunes, d'autant que l'offre de loisirs et d'activités sportives est souvent indigente ou inadaptée à leurs attentes. Les éléments qualitatifs disponibles indiquent ainsi qu'une proportion considérable de la jeunesse maghrébine utilise son temps de façon improductive, à discuter entre amis, à surfer sur internet, regarder la télévision ou tout simplement ne rien faire.

Inactive et dépendante, cette jeunesse exprime un sentiment de détresse et d'humiliation. Elle souffre de devoir se plier, parfois jusqu'à un âge avancé, à la volonté des parents et d'être une charge incapable de s'autonomiser, d'aider les autres ou de fonder une famille.

Toutes les analyses montrent qu'en dehors de la perte sèche qu'elle représente pour l'économie, l'inactivité des jeunes a un coût social considérable en renforçant l'exclusion. L'incapacité à trouver du travail fait naître un sentiment d'inutilité et de vide qui peut mener à des problèmes psychologiques, à la violence ou à la drogue.

81 Certains employeurs vont jusqu'à faire signer des lettres de démission post datées à l'embauche pour éviter de s'acquitter des charges sociales dues au-delà d'une certaine durée de travail.

82 Les jeunes sans emploi qui ne recherchent pas activement du travail sont considérés comme inactifs et non pas comme chômeurs.

83 Les jeunes: un atout sous-estimé - Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.

En Algérie, la population active a doublé en 20 ans et est estimée à quelque 10,8 millions de personnes en 2008, soit 32% de la population résidente totale. Les femmes représentent moins de 17% de l'ensemble des actifs en 2008, contre 9% en 1987.

Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le taux d'activité est de 28%, avec un écart très important entre les garçons (47%) et les filles (9%). En raison de la prolongation de la formation scolaire et professionnelle, ce taux est moins élevé que chez les jeunes de 25 à 34 ans (58%).

Tableau 3.15. : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en Algérie (2008)

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
15-24 ans	46,5	8,9	28,2
25-34 ans	90,8	23,9	57,5
35-54 ans	92,4	16,8	53,9
15-60 ans	75,0	15,7	45,9
60 ans et plus	17,5	2,0	9,7
Ensemble	68,9	14,2	41,7

Source : Office national des statistiques.

En Algérie, la population au chômage est estimée à plus d'un million de personnes, soit un taux de 10%. Le chômage touche davantage les femmes (19%) que les hommes (8%) et principalement les jeunes actifs. Le taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans atteint près de 22% - près d'un jeune actif sur cinq - alors qu'il s'établit à 7% pour les personnes de 24 ans et plus. Le chômage des jeunes favorise leur dépendance, parfois prolongée, vis-à-vis de leurs parents.

La part des jeunes dans le total des chômeurs est de 46%. Leur accès au marché du travail, en Algérie comme dans les autres pays du Maghreb, exige souvent une longue période d'attente. De façon générale, les jeunes semblent discriminés sur le marché du travail.

Par ailleurs, le chômage touche davantage les jeunes diplômés. Alors que le taux de chômage dans la population sans aucun diplôme n'est guère supérieur à 7%, celui des diplômés du supérieur dépasse 21%. Le taux de chômage des femmes diplômées (34%) est trois fois plus élevé que celui des hommes diplômés (11%).

Tableau 3.16. : Taux de chômage selon l'âge et le sexe en Algérie (2008)

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
16-24 ans	18,6	37,4	21,5
25 ans et plus	5,4	15,0	7,1
Ensemble	8,1	19,1	10,0

Source : Office national des statistiques.

«Je n'ai pas de problème dans mon travail. J'ai eu mon bac. Je n'ai pas voulu aller à l'université. J'ai trouvé un emploi sans perdre mon temps à l'université.»

Mejedi, 22 ans, superviseur, Algérie (Oran)

«Il n'y a pas d'emplois. Les jeunes n'acceptent pas d'exercer un travail fatiguant. Tu fais des études pour devenir vendeur. Je ne suis pas prêt de le faire.»

Meher, 21 ans, étudiant, Algérie (Oran)

La mobilisation de moyens informels familiaux et extra-familiaux s'impose dans la trajectoire professionnelle de nombreux jeunes algériens et finit par être perçue comme indispensable. Obtenir des informations et des conseils sur des offres d'emploi, être «pistonné» au recrutement, s'appuyer sur des relations personnelles pour résoudre des difficultés administratives liées au montage d'un projet, emprunter de l'argent à un parent ou à un ami et bénéficier du soutien familial pour créer une entreprise... sont autant de pratiques utiles évoquées par les jeunes pour accéder à la vie active.

Les jeunes algériens ont tendance à valoriser le rôle du capital social dans la démarche de recherche et d'obtention d'un emploi. La tendance générale aujourd'hui est de croire que ce sont les réseaux sociaux qui conditionnent l'échec ou la réussite de l'individu et non pas le mérite. L'une des conséquences directes de cette idée largement diffusée est la démotivation vis-à-vis de la formation scolaire et professionnelle. Les résultats des concours de recrutement aussi bien dans le secteur public que privé font souvent l'objet de critiques, notamment de la part des candidats non retenus.

«Tous les membres d'une famille travaillent dans la même entreprise. Le père ne part à la retraite qu'après avoir réussi à intégrer tous ses enfants dans l'entreprise. C'est scandaleux. Tout passe par le piston. Les concours ne servent à rien. Il n'y a pas d'aide pour les chômeurs qui sont désespérés.»

Slim, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

En Algérie existe le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes (DAIP), qui inclut les Contrats de pré-emploi (CPE) et les Emplois salariés d'insertion locale (ESIL), qui bénéficient les jeunes diplômés et non-diplômés, ceux ayant une formation professionnelle, ainsi que ceux sans formation ni qualification et qui se trouvent au chômage. Le DAIP prévoit des incitations au recrutement du jeune après un an de contrat à travers des contributions à sa rémunération par l'Etat (en moyenne entre 40 et 50%) sur une durée pouvant atteindre trois ans. Le Dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés, créé en 2008, fonctionne de manière similaire. Cet ensemble de dispositifs permet d'offrir plus de 600.000 emplois annuellement. Bien que surtout de nature temporaire, cette offre d'emplois, financée par le budget de l'Etat, est d'un grand apport dans la lutte contre le chômage et l'exclusion.

En Algérie, le microcrédit a été introduit à la fin des années 90 et maintenant il existe un mécanisme de soutien aux jeunes entrepreneurs qui désirent créer de nouvelles micro entreprises, géré par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), et un dispositif d'octroi de microcrédits aux petites activités économiques existantes (auto-emploi, travail à domicile, activités artisanales et de services, etc.), géré par l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM). Une des limites rencontrées dans ces mécanismes est la faiblesse de l'accompagnement technique aux micro-entrepreneurs, et le secteur de la microfinance est encore loin d'atteindre son potentiel de développement dans le pays.

Au Maroc, la population active augmente d'environ 130 000 personnes par an. Elle est évaluée à 11,4 millions de personnes en 2010, dont 52% de citoyens et 26% de femmes.

Le nombre de jeunes actifs de 15 à 24 ans s'élève à environ 2,3 millions en 2010. Ils représentent 20% de la population active, contre 23% en 2005. Outre des raisons démographiques, cette baisse s'explique par la prolongation de la scolarité et le nombre croissant de jeunes découragés de chercher un emploi.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans est passé de 43% en 2005 à 36% en 2010. Par sexe, c'est le taux d'activité des jeunes hommes qui a enregistré la plus forte baisse (de 60% à 53%) alors que celui des jeunes femmes a reculé un peu moins (de 23% à 19%).

Au niveau national, le taux de chômage a régressé au cours des dernières années, passant de 11% en 2005 à 9% en 2010⁸⁴, alors qu'il a légèrement augmenté pour les jeunes. Il atteint son niveau le plus élevé dans la tranche des 15-24 ans, avec un taux de 18% en 2010, en légère augmentation par rapport à 2005. Le chômage des jeunes culmine à 31% dans les villes, contre 8% dans les campagnes. Il est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

Tableau 3.16. : Le chômage des jeunes au Maroc, par niveau d'instruction en 2009-2010

Niveau d'études	Filles (%)	Garçons (%)
Sans	19	14
Primaire	34	17
Collège	47	27
Lycée	50	34
Supérieur	25	29

Source : Banque mondiale⁸⁵.

Le taux de chômage des jeunes marocains est inversement proportionnel à leur niveau d'éducation. Il touche trois fois plus les diplômés du supérieur – notamment ceux qui ont fait des études généralistes d'histoire-géographie, études islamiques, littérature arabe... – que les jeunes sans instruction. Cependant, en termes quantitatifs, la plupart des jeunes chômeurs sont peu ou pas éduqués : seulement 5% d'entre eux ont une formation supérieure et 19% le niveau lycée.

Les chiffres du chômage ne suffisent pas à capter l'ampleur de l'inactivité des jeunes au Maroc. En réalité, seulement un tiers d'entre eux travaille alors que les deux tiers restants sont inactifs, souvent découragés de chercher un emploi.

«La vie des jeunes est parfois agréable et facile. Mais elle est aussi pleine de difficultés pour faire des études, travailler, gagner de l'argent. Le travail et la réussite, c'est pour les fils de ministre, les riches, ce sont toujours les mêmes familles qui en profitent.»

Youssef, 21 ans, étudiant, Maroc (Salé)

84 Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

85 Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Résultats préliminaires, Banque mondiale, 2011.

«Pour moi, c'est une question de logique : si j'étudie, c'est forcément pour travailler ensuite. Je veux avoir mon indépendance et pouvoir aider les gens qui en ont besoin.»

Latifa, 23 ans, étudiante, Maroc (Salé)

Les jeunes marocains sont très conscients des barrières qui réduisent leur chance d'accéder à la réussite professionnelle. Certains évoquent un niveau scolaire et de langue étrangère insuffisant (parce que leur famille n'avaient pas les moyens de payer une bonne école privée), qui leur ferme les portes des meilleures formations, ainsi que les faibles moyens financiers et réseaux de connaissance de leur famille, qui ne leur permettent pas de se «faire pistonner» ou de «corrompre quelqu'un» pour avoir un emploi.

Malgré ces conditions difficiles, la plupart des jeunes marocains, y compris les filles, se projettent dans l'avenir à travers la réussite professionnelle⁸⁶. De nombreuses jeunes femmes voient leur indépendance matérielle comme un préalable au mariage et un moyen de s'imposer dans leur famille et leur futur couple. Ce constat doit cependant être nuancé dans les campagnes, où les adolescents déscolarisés n'ont pas l'espoir de sortir de l'impasse où ils se sentent emprisonnés alors que les jeunes filles rurales sans instruction n'arrivent à penser leur avenir que comme mères au foyer.

Face à la problématique de l'inactivité des jeunes et à la montée des revendications, les autorités marocaines ont multiplié les initiatives au cours de la dernière décennie. D'abord en créant des organes d'intermédiation. En 2001, une Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) a été mise en place : elle compte 74 guichets dans tout le pays, 400 conseillers et 600 000 demandeurs d'emploi inscrits (dont 200 000 réellement actifs en tant que demandeurs d'emploi). De plus, en 2004, les agences de recrutement privées ont été institutionnalisées (27 sont autorisées à ce jour). Ces mécanismes se sont améliorés au fil du temps mais leur efficacité est encore très limitée. Seulement 14% des jeunes connaissent l'ANAPEC de nom (4% dans le rural) et 2% des jeunes chômeurs y recourent⁸⁷. Par ailleurs, l'Etat, toujours au sein de l'ANAPEC, a lancé en 2006 deux mesures visant la promotion de l'emploi salarié des jeunes diplômés. Le programme IDMAJ vise les jeunes sans expérience qui signent un contrat pour un stage rémunéré de 24 mois avec une entreprise, cette dernière y gagnant des avantages fiscaux. Le taux d'insertion des bénéficiaires est évalué à 40% à l'issue du contrat. Un deuxième programme, baptisé TAEHIL, vise la requalification des bacheliers et titulaires de la formation professionnelle pour répondre à des besoins précis des entreprises et des grands chantiers structurants de l'économie marocaine.

Jugés insuffisants face à la pression croissante des jeunes, ces dispositifs ont été renforcés en 2011. Le dispositif IDMAJ a été amélioré et de nouvelles possibilités de stages subventionnés par l'Etat ont été proposées aux diplômés chômeurs de longue durée. Par ailleurs, alors que 46% des jeunes souhaitent travailler dans la fonction publique⁸⁸, l'Etat a renoué avec une politique de recrutement «social», après des années d'efforts pour rompre avec ce système producteur de déficit.

Un nouvel instrument de promotion de l'emploi est le Contrat d'insertion pour les jeunes diplômés, qui implique le cofinancement par l'ANAPEC des contrats de stage approuvés par ce même organisme.

86 Les jeunes au Maroc, styles de vie, opinions, valeurs et aspirations, synthèse des résultats d'une étude qualitative menée en 2010 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

87 Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.

88 Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.

L'Etat a également annoncé la création prochaine d'un système d'indemnisation des chômeurs pouvant justifier d'au moins six mois de cotisations mais le dispositif est toujours à l'étude.

L'analyse des politiques publiques en faveur de l'emploi des jeunes fait ressortir la forte concentration des moyens sur la minorité la plus éduquée – qui est aussi la plus revendicative – alors que des masses de jeunes chômeurs sans instruction en demande de qualification technique sont laissées à elles-mêmes. De même, les jeunes agriculteurs/éleveurs/pêcheurs (qui représentent un cinquième des jeunes travailleurs au Maroc) sont très peu soutenus, bien qu'ils constituent une précieuse force d'innovation mais que leurs projets de modernisation du secteur primaire se heurtent aux normes sociales patriarcales dominantes en milieu rural.

En Mauritanie, le taux d'activité s'élève à 52% et le niveau global du chômage à 31%, selon l'enquête la plus récente⁸⁹. Le taux de chômage varie très peu selon le milieu de résidence (31,3% et 31,1% respectivement chez les urbains et les ruraux)⁹⁰ et le niveau de qualification⁹¹. Dans l'ensemble, il est beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes, avec un ratio hommes/femmes de 0,54.

Le chômage affecte davantage les jeunes, dont on estime que la moitié sont privés de travail. Ainsi, 67% des femmes actives âgées de 15 à 24 ans et 44% des hommes du même âge sont au chômage. Le taux décroît ensuite avec l'âge, quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

«Je souffre d'avoir 25 ans et d'être dépendant de mes parents.»

Mokhtar, 25 ans, diplômé chômeur, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

En terme de dynamique d'emploi, le marché reçoit annuellement 40 000 à 50 000 nouveaux demandeurs d'emploi, dont :

- environ 3 000 diplômés : 1 500 à 1 800 diplômés de l'enseignement supérieur (y compris les sortants ayant fait leurs études à l'étranger) et 1 200 à 1 500 diplômés de la formation technique et professionnelle ;
- 2 000 sortants de l'enseignement supérieur ou de la FTP sans diplôme ;
- environ 10 000 sortants du secondaire (sans le bac) ;
- 20 000 sortants du fondamental (abandons) ;
- environ 5 000 n'ayant jamais fréquenté l'école moderne.

Par ailleurs, on estime que l'économie mauritanienne crée chaque année 25 000 nouveaux emplois. Le secteur structuré offre 4 000 à 5 000 nouveaux postes, dont 1 000 à 1 500 pour des diplômés, alors que le secteur informel (rural et urbain) absorbe environ 20 000 nouveaux demandeurs d'emploi (non diplômés en grande partie) par an⁹². Au total, le taux d'insertion ne varie qu'entre 41% et 50% et l'essentiel des opportunités d'insertion se réalise dans l'économie informelle.

89 Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 2008.

90 Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Rapport de synthèse des études relatives aux besoins en qualification de l'économie nationale, décembre 2009.

91 RESEN 2010.

92 Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Rapport de synthèse des études relatives aux besoins en qualification de l'économie nationale, décembre 2009.

Selon les analystes, le fort taux de chômage des jeunes reflète l'inadéquation entre le système d'éducation et de formation et le marché de l'emploi (voir plus haut) mais également une série de facteurs socio-économiques et culturels dont :

- la sédentarisation accélérée de la population, qui a amené dans les villes des populations de culture nomade peu adaptée au type d'emplois offerts dans les villes ;
- la hiérarchisation de la société et les séquelles de l'esclavage, qui impliquent notamment une division entre métiers nobles et non nobles et détournement de nombreux jeunes des métiers manuels, méprisés et très peu rémunérés ;
- la faible rétention et la mauvaise qualité du système éducatif, qui produit des masses de jeunes pas ou peu alphabétisés ;
- la nature essentiellement informelle de l'économie, peu attractive pour les jeunes : ils sont nombreux à viser le secteur formel alors qu'ils n'ont ni le niveau ni les qualifications pour répondre aux exigences de ce secteur ;
- les conditions de travail difficiles et la culture de l'exploitation qui entrave les relations entre employés et employeurs ;
- le niveau faible des rémunérations (avec un salaire minimum d'environ 100 euros mensuels dans le secteur formel), alors que le coût de la vie ne cesse de grimper ;
- l'instabilité politique du pays, qui entrave son développement économique ;
- la «gabegie», la corruption et le clientélisme, qui distillent une culture de l'argent facile et détournent les jeunes du travail productif.

«Chez nous, la jeunesse est formée de quatre catégories : les diplômés chômeurs, ceux qui veulent se former mais qui n'y arrivent pas, ceux qui cherchent du travail mais ne sont pas qualifiés, et ceux qui travaillent dans l'informel.»

Ousmane, 23 ans, coiffeur (Dar Naïm-Nouakchott)

Le Ministère chargé de l'emploi, créé en 2007, a parmi ces cibles spécifiques les jeunes ; en outre pour faciliter l'insertion des jeunes, une Agence nationale de promotion de l'emploi des jeunes (ANAPEJ) a été créée en janvier 2005. Elle affichait en 2010 quelque 20 000 jeunes inscrits, pour la plupart diplômés du supérieur ou bacheliers⁹³. Mais l'agence reste peu connue des jeunes des quartiers et a vu sa réputation récemment entachée par un scandale de fausses factures. Suite à son bilan décevant et décrié, elle a fait l'objet d'un renforcement de ses capacités, de mesures d'assainissement administratif et financier et d'un réajustement de sa mission, en vue de favoriser l'auto-emploi et l'esprit d'entreprise. Le même bilan peut être fait pour les organismes chargés de la formation professionnelle, tels que l'Institut national de promotion de la formation technique et professionnelle (INAP-FTP), créé en 2003, qui gère aussi un fonds appelé Fonds autonome de promotion de la formation technique et professionnelle (FAP-FTP) ; les Centres de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP), dont celui de Nouakchott et 9 centres régionaux ; les quatre Lycées de formation technique et professionnelle, spécialisés chacun dans un domaine (industrie, pêche, agriculture et commerce) ; enfin, le Centre supérieur de l'enseignement technique (CSET), créé en 1980.

⁹³ Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Nouvelles technologies, Bilan des réalisations au 30 juin 2010.

Des acteurs de la coopération internationale tentent aussi de rapprocher les jeunes des entreprises. L'Union européenne finance par exemple le projet CAP insertion mis en œuvre par l'ONG française GRET dans les quartiers populaires de Nouakchott. Ce projet (4 000 jeunes inscrits) permet de conseiller, orienter et accompagner les jeunes dans la définition de leur projet professionnel et dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Etant donné la faiblesse des instances d'intermédiation moderne, les jeunes n'ont guère d'autres alternatives que de recourir au tâcheronnat. Cette pratique coutumière entrée dans le droit positif consiste à solliciter l'aide d'un intermédiaire (le tâcheron) pour être placé dans une entreprise, quitte à accepter des salaires trop bas et des conditions d'emploi non réglementaires. Très prisé dans le bâtiment, le gardiennage et le travail domestique, le tâcheronnat est reconnu par le Code du travail même s'il encourage la précarisation de la main d'œuvre.

En Tunisie, le taux de chômage est passé de 13% en 2010 à plus de 18% en 2011, en raison des difficultés économiques rencontrées par le pays depuis la chute de l'ancien régime - conflits sociaux, grèves, départ de certains investisseurs étrangers, retour des émigrés travaillant en Libye... Aujourd'hui, se battre pour avoir un emploi et conserver sa place dans la vie active marque de plus en plus les parcours des jeunes tunisiens.

En 2010, le taux de chômage était estimé à près de 29% chez les jeunes de 15 à 19 ans et à 30% chez les 20-24 ans. Le chômage touche davantage les régions intérieures que côtières. En 2008, le taux de chômage le plus élevé chez les jeunes de 20 à 24 ans avait été enregistré dans la région du Sud-Ouest (48%), suivie par la région du Nord-Ouest (43%). Les difficultés socioéconomiques rendent le processus d'autonomisation de plus en plus difficile chez les jeunes tunisiens.

Tableau 3.17. : Evolution du taux de chômage par tranche d'âge

Tranche d'âge	2005	2006	2007	2008	2009	2010
15-19 ans	27,7	27,9	29,3	29,6	33,6	28,7
20-24 ans	28,4	27,6	27,3	27,9	29,9	29,7
25-29 ans	21,6	21,1	21,8	22,9	25,7	24,2
30-34 ans	11,6	11,1	11,6	11,6	11,4	12,0
35-59 ans	18,1	18,4	15,2	14,2	17,0	15,9
60 ans et plus	1,2	2,2	2,4	1,8	1,2	3,0
Ensemble	12,9	12,5	12,4	12,4	13,3	13,0

Source : Institut national de la statistique.

L'analyse de la répartition des chômeurs par tranche d'âge montre que depuis 2007, les personnes de 25 à 29 ans sont les plus touchées. Il ressort également des données de l'enquête nationale sur l'emploi de 2010 que près de 70% des chômeurs ont moins de 30 ans. Dans un contexte de plus en plus compétitif, l'insertion professionnelle est devenue très longue et difficile.

Tableau 3.18. : Evolution de la répartition des chômeurs par tranche d'âge (2005-2010)

Tranche d'âge	2005	2006	2007	2008	2009	2010
15-19 ans	13,4	13,3	13,0	12,0	11,5	9,6
20-24 ans	29,0	28,1	28,4	28,5	26,5	27,5
25-29 ans	27,7	27,7	30,0	32,5	33,4	32,6
30-34 ans	13,1	12,8	13,4	13,2	13,1	15,0
35-59 ans	16,5	17,4	14,1	13,4	15,3	14,4
60 ans et plus	0,3	0,9	0,9	0,4	0,2	0,9

Source : Institut national de la statistique.

En Tunisie, le chômage touche davantage les femmes que les hommes, respectivement 27% et 15%, selon l'enquête nationale sur l'emploi de 2011. Alors qu'elles sont plus présentes que les hommes dans les structures éducatives, les femmes restent confrontées à des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail, gérer de manière efficace leur carrière professionnelle et bénéficier d'opportunités égales à celles des hommes. De plus, le taux de chômage féminin serait sous-estimé dans la mesure où certaines femmes renoncent à chercher un emploi quand elles pensent que leurs chances de trouver sont faibles ou parce qu'un membre de la famille les prend en charge (père, mari).

Les premiers résultats de l'enquête nationale sur l'emploi de 2011 révèlent que 29% des diplômés de l'enseignement du supérieur sont chômeurs, alors que la Tunisie a vu le nombre d'étudiants augmenter rapidement au cours des dernières années. L'enquête de 2011 montre que les techniciens supérieurs sont les plus touchés par le chômage, avec un taux de 43%.

Les jeunes sont conscients qu'ils auront du mal à trouver un emploi. Leurs inquiétudes concernant le travail gagnent du terrain. Ils pensent que les études ne les préparent pas suffisamment à la vie active et que l'accumulation des diplômes ne leur garantit pas de trouver un emploi de qualité.

«La formation que j'ai eu à l'université est très loin de ce que nous avons besoin pour trouver un boulot et travailler.»

Foued, 26 ans, chômeur, Tunisie (Sfax)

«La formation à la fac est très théorique. Je n'ai pas fait de stage au cours de mon cursus universitaire. La recherche d'un travail demande des compétences que je me suis aperçu que j'en dispose pas.»

Najwa, 25 ans, chômeuse, Tunisie (Sfax)

«Je regrette mon investissement dans les études. Mon diplôme ne sert à rien, il n'est pas connu. À chaque fois, je dois expliquer ce que j'ai fait comme études.»

Marwa, 25 ans, Tunisie (Sfax)

Face à l'augmentation continue du nombre de chômeurs, les programmes du Fonds national de l'emploi (FNE) ont été restructurés en 2009 selon trois grandes orientations : (i) cibler les

catégories les plus vulnérables, en particulier les diplômés chômeurs de longue durée ; (ii) lier la formation à l'insertion dans l'entreprise et (iii) simplifier les procédures relatives aux programmes d'encouragement à l'emploi.

Ainsi, l'offre du FNE a été restructurée en 6 grands programmes :

- Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) : l'objectif est d'aider le bénéficiaire à acquérir des compétences professionnelles pour faciliter son insertion. Ce type de stage vise les primo-demandeurs d'emploi, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent depuis au moins six mois. La durée du contrat est d'une année, renouvelable dans des cas exceptionnels et dans une autre entreprise d'accueil.
- Contrat d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur : **l'objectif est de** permettre au bénéficiaire d'acquérir des qualifications professionnelles en alternance entre une entreprise privée et dans une structure de formation publique ou privée, conformément aux exigences d'un poste pour lequel ladite entreprise s'engage à le recruter. **La cible est composée** des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, au chômage depuis au moins trois ans après l'obtention du diplôme.
- Contrat d'adaptation et d'insertion professionnelle : l'objectif est de permettre au demandeur d'emploi non titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur d'acquérir des qualifications professionnelles conformes aux exigences d'une offre d'emploi présentée par une entreprise privée, et qui n'a pas été satisfaite compte tenu de l'indisponibilité de la main d'œuvre requise sur le marché. Ce contrat vise les demandeurs d'emploi non titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Contrat de réinsertion dans la vie active : l'objectif est de permettre à la personne ayant perdu son emploi d'acquérir de nouvelles compétences conformes aux exigences d'un poste préalablement identifié au sein d'une entreprise privée. La cible est composée des salariés permanents et non permanents ayant perdu leur emploi.
- Contrat emploi solidarité : l'objectif de ce contrat est de faciliter l'insertion des diverses catégories de demandeurs d'emplois dans la vie active à travers des actions spécifiques dans le cadre d'initiatives régionales ou locales de promotion de l'emploi, ou dans le cadre de l'adaptation aux changements conjoncturels du marché de l'emploi. La population cible de ce contrat est tous les demandeurs d'emploi.
- Programme de service civil, dirigé aux diplômés primo-demandeurs d'emploi, qui peuvent s'engager à titre volontaire et à mi-temps dans des stages dans des travaux d'intérêt général en vue d'acquérir des compétences professionnelles.

Jusqu'ici, les jeunes semblaient peu confiants dans les programmes officiels ou les canaux formels et privilégient d'autres voies pour trouver du travail. Selon une enquête de 2010⁹⁴, la moitié des enquêtés, parmi les actifs et les chômeurs, rapportait être à la recherche d'un emploi mais seulement 21% étaient inscrits dans les bureaux de l'emploi et 15% utilisaient les annonces parues dans les médias. Les moyens les plus couramment utilisés étaient de demander l'aide des parents et amis (62%) et de contacter directement les employeurs (53%).

94 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2009.

3.3.2 Des services d'aide à l'entrepreneuriat trop peu développés

Étant donné l'incapacité des entreprises, formelles et informelles, à fournir suffisamment d'emplois aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année, les analystes soulignent la nécessité de stimuler l'esprit d'entreprise et de donner aux jeunes, en particulier les plus pauvres, les moyens de fonder leur propre affaire.

Jusqu'ici, les possibilités pour les jeunes de créer leur entreprise restent cependant très en deçà des attentes, même si les gouvernements commencent à mettre en place des dispositifs visant à encourager l'entrepreneuriat et à faciliter l'accès au microcrédit pour les jeunes.

En [Algérie](#), selon les sources gouvernementales, l'appui au développement de l'entrepreneuriat est l'un des piliers de la politique de l'emploi des jeunes, avec la promotion de l'emploi salarié. Deux dispositifs ont été créés :

- un dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) destiné aux entrepreneurs âgés de 19 à 35 ans (40 ans pour le gérant lorsque le projet génère au moins trois emplois). Entre 1999 et 2007, ce dispositif a appuyé environ 80 000 projets et généré 220 000 emplois ;
- un dispositif du microcrédit géré par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) destiné à favoriser l'auto-emploi et le développement des petits métiers. Plus de 142 000 prêts ont été accordés par cette agence de 2005 à 2009.

Un troisième dispositif d'appui à l'entrepreneuriat existe mais n'est pas accessible aux jeunes. Géré par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), il ne s'adresse qu'aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans désireux de créer une micro-entreprise. Au cours de la période 1999-2007, il a appuyé quelque 7 600 projets et créé 21 000 emplois.

Une des limites rencontrées dans ces mécanismes est la faiblesse de l'accompagnement technique aux micro-entrepreneurs, et le secteur de la microfinance est encore loin d'atteindre son potentiel de développement dans le pays.

«J'aimerais bien créer ma propre boîte. Je suis prêt à prendre le risque. Je suis doué en informatique. Je vais me lancer dans ce domaine.»

Chaker, 25 ans, étudiant, Algérie (Alger)

«Les crédits sont donnés aux gens qui ont déjà de l'argent. Je suis désespéré. Il y a beaucoup d'obstacles. Pour un petit crédit, c'est possible. Mais, pour des grosses sommes, ce n'est pas évident.»

Slim, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«Ils cherchent à savoir si tu es solvable ou non. Ils ne s'intéressent pas à l'idée du projet.»

Ali, 21 ans, étudiant, Algérie (Alger)

Au [Maroc](#), les jeunes semblent manifester un intérêt plus marqué que dans les autres pays de la région⁹⁵ pour le travail indépendant et la création d'entreprise⁹⁶. Toutefois, ils déplorent les

⁹⁵ The Silatech Index :Voices of Young Arabs, Silatech-Gallup, April 2011.

⁹⁶ Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.

difficultés de financement, qui constituent souvent à leurs yeux une barrière insurmontable, même pour acheter un lopin de terre.

Selon une étude de 2007⁹⁷, la majorité des femmes qui possèdent leur propre affaire ont dû autofinancer leur projet ou s'allier avec des membres de leurs familles prêts à les soutenir. Les jeunes déplorent aussi le manque d'information sur les possibilités de financement et d'appui en matière d'incubation, gestion, planification et accompagnement des projets.

Pour répondre à ces préoccupations, l'État a mis en œuvre à partir de 2007, via l'ANAPEC, le programme Moukawalati, qui propose un crédit de 250 000 DH (environ 22 000 euros) aux jeunes créateurs d'entreprise porteurs d'un projet viable ainsi qu'un accompagnement avant et après la création via l'appui d'un cabinet conseil. Ce dispositif a attiré 35 000 jeunes entre 2007 et 2011, dont 10% ont été sélectionnés et aidés. D'autres types d'appuis aux jeunes entrepreneurs ont été développés dans le cadre des activités d'agences nationales ou régionales de développement et de la coopération internationale.

Toutefois, le nombre de bénéficiaires de ces aides à la création d'entreprise reste modeste. Du coup, le microcrédit apparaît de plus en plus comme une alternative pour favoriser les initiatives des jeunes, en particulier les plus défavorisés. La Fédération nationale des associations du microcrédit prévoit un plan d'action ambitieux pour faire reculer l'inactivité des jeunes, visant à atteindre cinq millions de bénéficiaires à l'horizon 2012.

Le secteur de la micro finance s'est considérablement développé au Maroc depuis la fin des années 1990 et a connu une croissance spectaculaire entre 2004 et 2007, situant le pays parmi les plus dynamiques dans ce domaine. Selon les estimations de la Banque du Maroc fin 2009, 12 associations de microcrédit aidaient quelque 925 000 personnes défavorisées, dont 64% de femmes, à développer des activités génératrices de revenus. Mais du fait même de l'expansion rapide du nombre de clients et du volume d'activités, une crise caractérisée par une forte montée des impayés est apparue à partir de 2007. Cette crise a imposé une restructuration du secteur des institutions marocaines de microcrédit, qui n'est pas encore achevée.

Dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005, de nombreuses activités génératrices de revenus ont également été appuyées dans les communes rurales et les quartiers les plus pauvres en vue de stimuler le développement local et de créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes. Plus de 3 300 projets, dont le tiers en faveur des femmes, ont été cofinancés à hauteur de 66% par l'INDH entre 2005 et 2010, pour un montant d'un milliard de dirhams. Toutefois, un exercice d'évaluation a mis en évidence la faible durabilité de ces projets⁹⁸.

En [Mauritanie](#), la promotion de la micro finance et de la micro entreprise constitue un axe fondamental de la politique de réduction de la pauvreté⁹⁹. Des stratégies dans ces deux domaines – la Stratégie nationale de la micro finance/SNMF et la Stratégie nationale de la micro et petites entreprises/SNMPE – ont été élaborées pour la période 2003-2008.

Toutefois, les évaluations ont montré qu'elles n'ont guère été mises en œuvre en raison de l'absence de structures de suivi et de problèmes de financement et qu'elles n'ont donc pas permis d'améliorer

97 *Morocco Gender and Employment Study*, Banque mondiale, 2007.

98 Bilan commun de pays, Maroc, Nations Unies, 2010.

99 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) – 2011-2015.

les conditions de vie des jeunes les plus vulnérables. En ce qui concerne la SNMPE, peu de choses ont été réalisées¹⁰⁰. Quant au secteur de la micro finance, il s'est beaucoup développé depuis 2010 mais sans lien direct avec la SNMF. L'Etat a cependant mis à la disposition d'institutions de micro finance (IMF) des lignes de crédit pour le financement de micro et petites entreprises.

Le nombre de clients de la micro finance est ainsi estimé à 364 304 en 2010, contre 113 000 répertoriés en 2002. La participation des femmes y avoisine 70% et les ruraux sont de plus en plus intéressés (3,2 fois plus de clients en 2010 qu'en 2002). Cependant, peu d'IMF sont viables : suite à des problèmes de mauvaise gestion, le principal réseau (PROCAPEC), constitué de 51 CAPEC et présent dans tout le pays, a stoppé les crédits en 2007 avant de les reprendre légèrement. Il tente de rétablir la confiance de ses 163 000 sociétaires et de redresser sa situation financière précaire alors que 46 CAPEC sur 51 sont insolvables. Par ailleurs, les IMF mises en place par le gouvernement avec l'appui d'organisations de la coopération internationale (UNICEF, FIDA, OXFAM) comptabilisent 150 000 clients mais restent fragiles puisque leurs ressources sont essentiellement constituées de subventions.

«On a des petits projets mais on ne peut pas les réaliser. Même pour vendre des beignets, on a besoin d'un petit quelque chose pour se lancer...»

Kadiaba, 22 ans, en formation de secrétariat, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

Au vu de l'importance des enjeux et malgré les maigres résultats générés par le passé, les deux stratégies ont été réactualisées en août 2011 pour la période 2012-2016. Leur mise en œuvre effective représenterait un atout crucial pour l'avenir des jeunes mauritaniens, en particulier les plus pauvres.

Plusieurs organisations non gouvernementales ont pris la mesure de ces enjeux et appuient le montage d'activités génératrices de revenus et de micro entreprises informelles, aussi bien en milieu rural qu'urbain. Par exemple, l'association nationale Secours Net appuie l'insertion professionnelle par l'auto-emploi des jeunes du quartier populaire de Sebkha (Nouakchott) et la vulgarisation de NTIC à travers le montage de «cases multimédia». Elle collabore à un projet de l'ONG internationale World Vision visant à transmettre la culture de l'initiative et des capacités de gestion à de jeunes chômeurs, puis à les coacher dans leur recherche de financement.

En Tunisie, les jeunes souhaitant créer leur entreprise ou lancer un petit projet ont accès à différents dispositifs et organismes susceptibles de les appuyer, dont le Stage d'initiation et d'adaptation à la création d'entreprise, le Fonds d'insertion et d'adaptation professionnelle (FIAP), le Fonds national de l'emploi 21/21, la Banque tunisienne de solidarité (BTS), la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME)... D'autre part, des mécanismes existent pour accélérer le rythme des créations d'entreprise et encourager les jeunes diplômés à développer des initiatives personnelles. De même, l'accompagnement des promoteurs a été renforcé durant les diverses phases du cycle de développement de leurs projets.

Il s'agit notamment de nombreuses formations : la formation à la Méthode originale de recherche active d'idées nouvelles pour entreprendre (MORAINE) conçue pour développer les capacités créatives et entrepreneuriales ; la formation Création d'entreprises et formation d'entrepreneurs (CEFE) basée sur l'apprentissage par l'action ; la formation Créez votre entreprise (CREE) visant à

¹⁰⁰ Evaluation de la mise en œuvre des stratégies nationales de la micro et petite entreprise et de la micro-finance 2003-2008 et Diagnostic du secteur de la micro finance, République de Mauritanie-UNCDF, août 2011.

outiller les porteurs de projets notamment sur le plan du marketing et de la gestion ; la formation complémentaire en gestion ; la formation Créateurs d'entreprises, garantissons ensemble l'avenir de votre activité (GERME) visant à renforcer la gestion et la compétitivité des entreprises ; la formation complémentaire technique qui permet d'améliorer les compétences du bénéficiaire pour assurer de bonnes conditions de démarrage du projet et appuyer son développement.

Un Stage d'initiation et d'adaptation aux fins de création d'une entreprise (SIACE) est aussi proposé aux jeunes qui sont inscrits dans des bureaux de l'emploi et du travail indépendant ou à «l'espace entreprendre» et qui souhaitent s'installer à leur compte. De plus, un Programme d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises a été mis en place pour les aider à identifier l'idée du projet, élaborer une étude de faisabilité et un plan d'affaires, renforcer leurs capacités de gestion et l'adaptation en matière de gestion des entreprises dans les domaines techniques nécessaires à la création du projet et d'autres types d'aides. Une action «Assistance avant et après installation» est aussi accessible aux promoteurs qui éprouvent des difficultés à s'installer après avoir obtenu l'accord de principe de financement de leur projet ou qui souhaitent développer leur activité.

Ces dispositifs n'ont pas suffi à faire reculer le chômage des jeunes alors qu'aujourd'hui, la création d'entreprise apparaît de plus en plus risquée en raison des difficultés économiques que connaît le pays depuis le 14 janvier 2011.

3.3.3 Le secteur informel, premier employeur des jeunes

Les taux de chômage élevés, notamment parmi les jeunes instruits, s'expliquent en partie par la puissance des structures familiales, qui leur permettent de prendre le temps de trouver un emploi stable correspondant à leurs compétences. Ce phénomène s'observe surtout dans les classes relativement aisées de la population alors que par ailleurs, les jeunes défavorisés doivent se résoudre à accepter un travail de faible qualité.

Pour ces jeunes contraints de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, le secteur informel constitue souvent la seule issue. En général, ceux s'y insèrent ont un niveau d'éducation faible ou nul mais il semblerait que de plus en plus de diplômés soient aussi contraints d'y recourir.

Malgré son importance économique et le rôle capital qu'il joue dans la survie de nombreuses familles, le secteur informel reste fortement sous-documenté. Selon les estimations, il représente près d'un emploi sur deux en Afrique du Nord¹⁰¹ dans les secteurs autres que l'agriculture. Très hétérogène, il comprend à la fois des activités productives dotées d'un potentiel de croissance et d'amélioration technique et des activités de survie parfois dangereuses ou dégradantes. Dans tous les cas, il se caractérise par la non réglementation, la précarité, la dureté des conditions de travail allant parfois jusqu'à l'exploitation.

Selon l'OIT, la proportion de pauvres dans les pays en développement est plus grande chez les jeunes travailleurs que chez les travailleurs adultes. Au Maghreb comme dans d'autres pays, le travail dans le secteur informel est l'une des racines de l'exclusion sociale et de la pauvreté des jeunes actifs occupés. De plus, alors que la frontière entre les activités licites et illicites y est souvent floue, que la contrebande et divers trafics se développent dans la région, le secteur informel peut générer des comportements délictueux chez les adolescents et les jeunes, les conduisant parfois à sombrer dans la délinquance.

¹⁰¹ Les jeunes: un atout sous-estimé - Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.

En [Algérie](#), le secteur informel reste peu étudié, en dépit de son importance et de sa croissance. Selon certaines estimations, il représenterait entre 37% et 40% de l'économie nationale. En raison des mutations notoires du monde de travail et de la précarisation des conditions juvéniles, les jeunes seraient fortement présents dans le secteur informel.

Au [Maroc](#), selon les données les plus récentes, 88% des jeunes travaillent sans contrat¹⁰². Le secteur informel est considéré comme le plus grand réservoir d'emplois, en particulier pour les moins instruits. En effet, 46% des jeunes travailleurs de l'informel n'ont jamais été à l'école et 70% n'ont pas de qualifications particulières. Cependant, la dernière étude de la Banque mondiale a révélé que l'informel employait aussi 30% des diplômés du supérieur¹⁰³. La plupart des travailleurs du secteur sont des hommes mais des femmes s'y risquent aussi en exerçant le plus souvent comme travailleuses à domicile, précaires et faiblement rémunérées.

«On fait du piratage, on bricole des boîtiers numériques et des téléphones portables. Si tu n'as pas d'argent, tu peux aller dans un grand terrain vague pas loin d'ici pour ramasser du fer et le revendre ensuite. Mais c'est difficile parce que la police peut t'attraper. J'ai aussi travaillé dans la maçonnerie pour faire du zellige et sur un chantier où on me donnait 60 DH par jour. Mais avec ce genre de travail, il y a beaucoup de risques.»

Mohamed, 22 ans, inactif, Maroc (Salé)

Pis-aller pour les jeunes éduqués, aubaine pour ceux qui n'ont pas le minimum d'éducation requis pour prétendre à un emploi régulier, l'informel réserve à tous des conditions de travail frustrantes. Selon des données qualitatives recueillies dans l'Oriental en 2008, de nombreuses jeunes femmes de cette région connue pour son taux de chômage record¹⁰⁴ et son conservatisme, tentent malgré tout de se faire une place dans le secteur informel. Pourtant, la plupart finissent par renoncer pour fuir «l'exploitation» : elles dénoncent des journées de 10 heures ou plus, l'irrégularité ou la faiblesse extrême des rémunérations, ainsi que le harcèlement sexuel.

En [Mauritanie](#), selon les estimations, l'économie informelle emploie 75% à 80% des actifs occupés mais ne produisait que 38% de la richesse nationale en 2007¹⁰⁵. Elle absorbe la plupart des jeunes sans emploi.

Même si un pôle de micro entreprises viables commence à émerger dans l'artisanat, la pêche et l'élevage, la plupart des jeunes actifs dans l'informel, notamment les adolescents, pratiquent des micro activités de survie qui les exposent à des risques importants – violences et maltraitance, accidents et risques sanitaires, etc. Ces activités vont de la vente dans la rue de *bissap*, d'eau et autres produits jusqu'au travail dans le bâtiment, gardiennage, colportage, ramassage d'ordures et trafics divers.

En [Tunisie](#), comme dans les autres pays du Maghreb, de nombreux jeunes survivent avec de faibles revenus et travaillent dans des conditions difficiles, souvent dans le secteur informel. Ils démarrent leur vie professionnelle par des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications. Dans ce contexte, ils sont amenés à «essayer» plusieurs emplois, parfois précaires, dans le secteur informel.

¹⁰² Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.

¹⁰³ Idem.

¹⁰⁴ 18% en 2010, contre 9% au niveau national, selon les données officielles.

¹⁰⁵ Sophie Boukhari, Analyse de la situation des enfants et des femmes dans la région de l'Oriental, UNICEF, 2008.

Cette situation d'attente et d'expérimentation peut, dans certains cas, engendrer de l'anxiété et des frustrations.

Selon une étude récente sur les jeunes non scolarisés¹⁰⁶, la majorité des actifs enquêtés occupe un emploi (51%) avec un salaire mensuel qui ne dépasse pas 200 DT, du fait de leurs qualifications professionnelles limitées et de la tendance des employeurs à l'exploitation. De façon plus générale, les jeunes tunisiens entrent souvent sur le marché du travail par le biais d'emplois précaires ou à temps partiel : contrat à durée déterminée, contrat emploi-formation, intérim, stage..., qui favorisent leur sous-rémunération. Pour certains d'entre eux, la transition vers la stabilité professionnelle peut durer plusieurs années, retardant considérablement leur entrée dans la vie adulte.

«J'ai essayé plusieurs boulots au cours desquels j'ai connu l'exploitation. Ma famille m'aiderait parce ce que je ne pouvais pas subvenir à mes besoins avec le salaire que je touchais...»

Anis, 25 ans, chômeur, Tunisie (Sfax)

3.3.4 Désœuvrement, réseaux sociaux et manque de loisirs adaptés

Au Maghreb comme ailleurs, les adolescents et les jeunes aiment sortir et discuter avec leurs amis (ou leurs amours), aller au café, regarder la télé, surfer sur le net, jouer aux cartes, lire, rire et tenter de nouvelles expériences. Ils aspirent à consommer de la musique et des images, à développer leur corps et leur esprit de compétition, et à créer eux-mêmes de nouvelles formes et idées. Les loisirs, déterminants majeurs de leur épanouissement et de leur développement harmonieux, occupent une place primordiale dans leur vie quotidienne.

Etant donné la forte proportion de jeunes inactifs, cette place devient souvent disproportionnée. Dans ce contexte, l'offre de loisir apparaît comme un enjeu encore plus important que dans d'autres régions du monde. Là encore, une approche qualitative de la question s'impose tant il est vrai que l'existence d'une offre de loisirs n'est pas garante de sa pertinence et de son efficacité en termes d'épanouissement des adolescents et des jeunes.

Dans la plupart des pays de la région, en dehors de la Mauritanie où les initiatives sont encore embryonnaires, l'offre d'activités culturelles et sportives s'est considérablement développée au cours des dernières décennies sur le plan quantitatif. Toutefois, elle apparaît en grande partie inadaptée à la demande. Par ailleurs, l'accès des jeunes aux médias, aux TIC et à l'industrie du divertissement a explosé dans les foyers, encourageant la consommation passive de produits culturels et récréatifs de qualité parfois discutable. Au total, les loisirs dans les pays de l'UMA n'encouragent pas suffisamment la créativité et la participation des jeunes, leur enrichissement intellectuel et leur santé mentale et physique.

Les différentes études et données disponibles indiquent que le temps passé avec des amis reste le principal loisir pour environ neuf jeunes sur dix. Ils se voient le plus souvent chez leurs copains, dans la rue ou au café (cyber ou non) pour discuter ou jouer (aux cartes ou dans des salles de jeux), faire du sport, mais rarement pour exercer une activité créative.

¹⁰⁶ Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2010.

Au Maghreb, les processus de socialisation ont connu des transformations profondes au cours du siècle dernier sous l'influence de divers facteurs, comme la redéfinition des appartenances individuelles à des structures sociales traditionnelles comme la famille élargie, la diversification des trajectoires des jeunes et l'urbanisation. Tout en continuant à valoriser la cellule familiale, les jeunes d'aujourd'hui entretiennent, beaucoup plus que leurs aînés, des réseaux sociaux extra-familiaux. Librement choisies, ces relations d'amitié peuvent se nouer dans le cadre du voisinage ou du quartier mais aussi de l'école, de l'université, d'activités associatives, de l'armée ou du travail, entre autres.

Comme partout, les jeunes éprouvent le besoin d'appartenir à des groupes. Cette appartenance participe fortement à leur construction identitaire et les amène à adopter un ensemble de traits propres au groupe d'appartenance. Elle donne l'occasion à l'individu de se définir comme personne et de construire son image de soi, entre autres, par le biais de ses relations avec les autres. Comme le souligne certains chercheurs, «les relations établies entre l'adolescent et ses pairs, par-delà les implications sociologiques évidentes dont elles témoignent, jouent également un rôle de premier plan dans le processus psychique en cours»¹⁰⁷.

«L'amitié est la base de la vie. Sans amis, il n'y a pas de vie. Je cherche des amis qui me ressemblent, qui ont les mêmes goûts, les mêmes ambitions, les mêmes aspirations que moi. Entre amis, je m'amuse, je parle de mes problèmes. On discute du chômage, de la famille. Moi, j'écoute mes amis et je leur donne des conseils.»

Slim, 24 ans, chômeur, Algérie (Oran)

«Je n'ai pas beaucoup d'amis mais ils sont là pour écouter. Ils partagent plus de choses avec toi que la famille. On est unis entre amis parce qu'on partage les mêmes difficultés, la même galère.»

Sara, étudiante, 22 ans, Algérie (Alger)

«Mon ami est sacré, parfois, il est plus proche qu'un frère. Je lui raconte tout.»

Nabil, 15 ans, lycéen, Tunisie (L'Ariana)

«L'amitié est très importante car elle me permet d'être en compagnie. Je vis à travers les expériences de mes amis.»

Karima, 20 ans, en formation, Tunisie (L'Ariana)

«Avec la famille, il faut contrôler ce qu'on dit mais avec les amis, tu es libre. On peut parler de tout, des filles, de ce qu'on a dans la tête. On chante, on danse, on part à la plage, on drague les filles...»

Amin, 20 ans, en formation professionnelle, Maroc (Salé)

Les réseaux sociaux des jeunes maghrébins sont devenus plus ouverts sur le monde extérieur et se développent de plus en plus sur la base d'affinités communes, notamment en termes de goûts, style de vie, activités de loisirs, préoccupations... Ils offriront au jeune un sentiment de

¹⁰⁷ Jalil Bennani, Alain Braconnier, Les temps des ados, Casablanca, Editions Le Fennec, 2002.

sécurité, le protégeraient de l'isolement et, surtout, lui permettraient d'affirmer sa personnalité en se différenciant de ses parents.

Entre amis, les jeunes maghrébins se sentent libres de parler de tout, se conseillent, s'entraident. Ils sont nombreux à recourir aux pairs pour trouver des réponses à leurs questions, notamment concernant la santé sexuelle et reproductive... sans se soucier parfois de la fiabilité des informations recueillies. Au Maroc par exemple, les amis sont la première source d'information en ce qui concerne la puberté, juste avant les enseignants¹⁰⁸. En Tunisie, 95% des garçons et 82% des filles pensent qu'un jeune parle librement de la sexualité avec ses amis du même sexe¹⁰⁹.

Le phénomène de la bande se développe, surtout chez les adolescents. La bande est souvent constituée de membres du même sexe, le plus souvent des garçons. Grâce à l'esprit et à la dynamique du groupe, les jeunes s'influencent mutuellement et échangent leurs expériences. Cette situation crée des sous-cultures, souvent peu saisissables par les adultes, mais qui aident les jeunes à évoluer et à résoudre leurs difficultés en appartenant à des réseaux.

En raison du contrôle social exercé avec plus de force sur les filles que sur les garçons, la sociabilité extra-familiale féminine semble moins développée, notamment dans les milieux conservateurs. Cette situation peut se répercuter négativement sur les trajectoires des jeunes filles, plus isolées et moins outillées que les jeunes gens pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne, se libérer de la tutelle familiale et s'autonomiser. De façon générale, la vie sociale des femmes apparaît moins riche que celle des hommes, même si cette réalité varie avec l'âge, le niveau d'éducation, l'appartenance socioculturelle et l'activité¹¹⁰.

Au Maghreb, la séparation traditionnelle entre le monde des hommes et celui des femmes persiste dans les contextes conservateurs hostiles à la mixité et entrave le développement de liens d'amitié entre filles et garçons. S'imposant bon gré mal gré, le contrôle exercé par les parents sur la sociabilité mixte de leurs enfants est généralement relayé par une sorte d'autocontrôle¹¹¹. En Tunisie par exemple, 42% des jeunes filles et 36% des jeunes gens déscolarisés ont déclaré avoir des relations d'amitié uniquement avec des personnes du même sexe¹¹². En Mauritanie, selon les données qualitatives recueillies sur le terrain, l'amitié entre filles et garçons est difficile à assumer publiquement chez les jeunes Maures fortement influencés par la culture arabe, mais se développe fréquemment chez les jeunes négro-mauritaniens.

Phénomène nouveau au Maghreb, les amitiés réelles se doublent de plus en plus de liens virtuels, à tel point que certains jeunes répondent aux questions qui leur sont adressées sur l'amitié en évoquant, spontanément et en premier lieu, leurs «amis Facebook». Selon des données qualitatives, les jeunes du Maghreb privilégient les amitiés virtuelles avec des jeunes de pays occidentaux mais aussi de leur région d'appartenance culturelle : le reste du monde arabe en général ou, pour les jeunes négro-mauritaniens, des pays voisins d'Afrique de l'Ouest.

Les relations virtuelles avec des jeunes étrangers leur permettent de combler en partie leur curiosité de l'Autre. Dans un contexte où seulement une petite minorité de privilégiés a accès

108 Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le SIDA, Ministère de la Santé/GTZ, 2007.

109 Nabila Hamza, Adnène Chaabouni, «Les pratiques sexuelles des jeunes, représentations et sources d'information dans un contexte de Sida», in Les mutations sociodémographiques de la famille tunisienne, Tunis, ONFP, 2006.

110 Henda Gafsi, Femmes et ville, Tunis, CREDIF, 2000.

111 Dorra Mahfoudh-Draoui, Imed Melliti, De la difficulté de grandir; Pour une sociologie de l'adolescence en Tunisie, Tunis, CPU, 2006.

112 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2009.

aux voyages, elles leur ouvrent une fenêtre sur le monde... et plus si affinités. Lorsque les amitiés Facebook se renforcent, les jeunes finissent pas échanger des conseils, se confier et discuter de tout comme ils le feraient avec leurs amis réels. L'accès au virtuel permet notamment aux filles de contourner l'interdit de la mixité lorsqu'il est imposé par l'entourage, en nouant des relations «sans danger» avec des garçons.

«J'ai des amis en France, en Italie, aux Etats-Unis et on «chat» beaucoup. Au début, quand on ne se connaît pas bien, on parle de nos différences culturelles, de la vie dans nos pays. Mais après, ça devient des amis comme les autres, on leur parle de tout.»

Nouzha, 21 ans, lycéenne, Maroc (Salé)

«On a des amis qu'on ne connaît même pas. Des filles et des garçons qui vivent en Europe, en Amérique, au Sénégal, partout dans le monde. On échange des idées, on découvre d'autres façons de vivre. Même si on ne bouge pas d'ici, on peut savoir un peu comment c'est là-bas. On n'a pas besoin de voyager.»

Kadiaba, 22 ans, en formation de secrétariat, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

Les jeunes du Maghreb n'ont en effet pas échappé à la révolution Internet, qui accapare une part de plus en plus grande de leur temps libre. Au cours de la dernière décennie, l'utilisation d'internet, qui concerne surtout les jeunes générations, a fortement progressé dans tous les pays de l'UMA mais reste relativement faible en Algérie et en Libye et marginale en Mauritanie. Dans ce pays, de nombreux jeunes du milieu rural mais aussi des quartiers populaires de la capitale, n'ont jamais entendu parler de Facebook ni de Twitter, contrairement à leurs homologues des autres pays du Maghreb.

Alors que l'utilisation d'Internet a littéralement explosé en dix ans au Maroc et en Tunisie - notamment du fait de politiques publiques incitatives (développement des réseaux et baisse des coûts) et de la multiplication des «cyber» - , utiliser les programmes de chat, télécharger musique et images et jouer en ligne sont devenus l'un des principaux loisirs des adolescents et des jeunes.

Au Maroc, où près de 30% des jeunes sont équipés d'un ordinateur¹¹³, cette activité arrive en deuxième position, après les sorties et rencontres entre amis (réels). Elle est plus répandue dans les milieux urbains que ruraux, même si le programme «Génie» d'équipement des écoles publiques en TIC et d'autres initiatives dans les maisons de jeunes et les foyers féminins commencent à ouvrir les portes du cyberspace aux jeunes des campagnes. En Tunisie, l'accès aux TIC augmente rapidement mais reste très limité dans certaines régions marginalisées¹¹⁴.

Bien qu'on ne dispose pas d'analyses concernant l'accès des jeunes maghrébins aux sites dangereux ou illicites, notamment pornographiques et d'obédience extrémiste, certains indices et informations parus dans les médias régionaux laissent supposer qu'ils y ont accès. Cette situation apparaît d'autant plus préoccupante que l'éducation aux nouvelles technologies des adolescents/jeunes et de leurs parents n'est pas développée au Maghreb.

¹¹³ Le Livre de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, avec l'appui du PNUD, UNFPA, UNICEF, 2011.

¹¹⁴ Adolescents et jeunes en Tunisie : Données et défis, Nations Unies, 2007.

Tableau 3.19. : Nombre d'utilisateurs d'internet pour 100 habitants en 2000 et 2010

Pays	2000	2010
Algérie	0,5	12,5
Libye	0,2	14
Maroc	0,7	49
Mauritanie	0,2	3
Tunisie	2,8	37

Source : Union internationale des télécommunications.

En dehors des relations amicales et de d'Internet, l'une des activités principales des jeunes maghrébins est de regarder la télévision. Accessible aussi bien en milieu urbain que rural, la télévision a connu un nouvel élan au cours de la dernière décennie avec le développement des chaînes satellitaires. Cette activité domine en particulier chez les jeunes des campagnes, où l'offre de loisirs est plus restreinte, et chez les filles, moins libres de leurs mouvements que les garçons.

En Tunisie par exemple, la télévision est omniprésente : plus de la moitié des jeunes la regarde au moins trois heures par jour et plus du quart plus de cinq heures par jour¹¹⁵. Passe-temps passif par excellence, regarder la télévision peut s'avérer néfaste lorsque les contenus sont de mauvaise qualité ou qu'ils véhiculent des idées extrémistes, xénophobes ou hostiles aux droits des femmes. Au Maroc, la télévision reste le principal loisir des jeunes filles en milieu rural¹¹⁶. Elle domine également chez les jeunes filles maures qui jouissent d'une liberté de mouvement restreinte et qui, une fois mariées, partagent le plus souvent leurs temps libre entre leurs amies et la télévision.

Les enquêtes disponibles soulignent également la forte demande de sport chez les jeunes. Ils sont nombreux à pratiquer une activité sportive dans le cadre scolaire en particulier, mais jugent les infrastructures et équipements accessibles au plus grand nombre insuffisants et peu diversifiés. S'ils en ont les moyens, les jeunes fréquentent aussi des clubs privés. Dans toute la région, les filles sont moins impliquées que les garçons dans les activités sportives, avec une situation extrême en Mauritanie, où la pratique d'une activité physique est socialement découragée chez les jeunes femmes.

Par ailleurs, la lecture régresse chez les jeunes maghrébins et se limite souvent à la consultation des rubriques sportives et sociales, de l'horoscope et des faits divers des journaux à grand tirage. Ils sont aussi très peu nombreux à accéder aux spectacles vivants et à des activités créatives. Toutefois, la faible qualité des activités de loisirs des jeunes ne semblent pas résulter d'un véritable choix de leur part mais plutôt de l'étroitesse des possibilités qui leur sont offertes. Selon une récente publication, les jeunes marocains (12-18 ans) aimeraient jouer de la musique plutôt que d'en faire et lire des livres de qualité¹¹⁷.

Malgré le développement de maisons de jeunes et de centres culturels, l'offre publique de loisirs reste sous-dimensionnée dans la région. Elle est notamment peu accessible en milieu rural et dans certaines régions et jugée inadaptée. En Tunisie, les données indiquent la faible attractivité des maisons des jeunes et des maisons de la culture pour les adolescents et les jeunes. La deuxième consultation nationale des jeunes a montré que seulement 2% des jeunes les considèrent comme leurs lieux préférés pour occuper leur temps libre. Le programme de « mise à niveau » des maisons des jeunes semble ne pas avoir changé significativement l'attractivité de ces espaces,

¹¹⁵ Adolescents et jeunes en Tunisie : Données et défis, Nations Unies, 2007.

¹¹⁶ Le Livre de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, avec l'appui du PNUD, UNFPA, UNICEF, 2011.

¹¹⁷ L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration, entre modernité et tradition, Entraide nationale/OIM/Coopération italienne, 2010.

où la programmation des activités reste peu participative¹¹⁸. Au Maroc, où il existe une maison de jeunes pour 23 000 jeunes et où l'offre est concentrée en milieu urbain, l'attractivité de ces infrastructures est également limitée, avant tout du fait de leur éloignement et de contenus jugés peu intéressants¹¹⁹. Un large programme de mise à niveau des infrastructures du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de développement de centres socio-sportifs de proximité a récemment été lancé pour renforcer l'offre de loisirs de qualité pour les adolescents et les jeunes.

3.4. Principaux risques et facteurs de vulnérabilité

Généralement entendue comme synonyme de vigueur et de bonne santé, l'adolescence et la jeunesse peuvent mener à des circonstances qui engendrent des comportements à risque. Il s'agit de «conduites extrêmes» qui sortent parfois du répertoire des comportements «acceptables» pour la société et qui mettent leurs auteurs et/ou d'autres personnes en danger physique ou psychologique.

Les jeunes sont exposés à des risques plus ou moins graves selon leur condition sociale, leur environnement familial et d'autres facteurs qui peuvent entraîner des formes graves de violence, d'exploitation et de marginalisation. Ils ont donc besoin de protection et de formes d'accompagnement diverses, adaptées à chaque situation.

3.4.1 Drogues, tabagisme, sexualité non protégée, tentatives de suicide... : la montée des comportements à risque

L'adolescence est une période de remise en cause des normes et valeurs inculquées qui se traduit souvent par des comportements à risque¹²⁰ - tabagisme, alcoolisme, toxicomanie, relations sexuelles non protégées - et l'émergence de problèmes psychologiques. Au Maghreb, le désœuvrement et les frustrations liées aux dysfonctionnements du système d'éducation/formation, au chômage et au manque d'activités de loisirs ne font que renforcer ce type de crises.

Comme dans d'autres régions du monde, l'adolescence peut être vécue dans la solitude, entraînant chez les adolescents livrés à eux-mêmes, des sentiments de peur et d'angoisse. Vivre dans un climat de frustration continue ou de conflit avec ses proches peut engendrer ce que l'on a coutume d'appeler des «comportements à risque» : troubles alimentaires (boulimie, anorexie), addictions, automutilation, violence à l'égard des autres, tentatives de suicide... Le chemin est encore long pour que l'adolescence soit vécue par les sujets et la société comme un processus constructif, alors que des travaux récents en psychologie ont mis l'accent sur les aspects constructifs de l'adolescence, favorisant l'épanouissement de soi dans le processus de maturation physique, intellectuelle et relationnelle¹²¹.

Plus ou moins fournies selon les pays, les données disponibles semblent indiquer une montée des comportements à risque dans la région. Ces derniers sont amplifiés par le fait que la jeunesse dure de plus en plus longtemps, d'une part parce que l'adolescence survient plus tôt (entre autres du fait d'une meilleure alimentation) et, d'autre part, parce que l'âge au mariage est considérablement reporté.

118 *Adolescents et jeunes en Tunisie* : Données et défis, Nations Unies, 2007.

119 Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, Banque mondiale, 2011.

120 Les comportements à risque sont les conduites qui entravent l'évolution et le développement des potentialités du jeune, fille ou garçon, ses ressources et ses capacités d'intégrer la société avec succès, cf Banque mondiale, Soutien des jeunes exposés aux risques, Washington, Banque mondiale, 2008 (en arabe).

121 H. Ridiguez-Tome H., S. Jakson, F. Bariaud. (sous la dir), Regards actuels sur l'adolescence, Paris, PUF, 1997.

Durant cette longue période qui s'étire sur 10 à 15 ans, de nombreux jeunes expérimentent des relations sexuelles en dehors du mariage. Combinées aux tabous et au manque d'informations qui entourent la sexualité, ces pratiques les exposent aux IST et sida, aux grossesses non désirées et au risque de l'avortement. Même si elles sont de plus en plus rares au Maghreb, les grossesses adolescentes restent une source non négligeable de problèmes de santé pour les mères et les enfants, en particulier en Mauritanie et, dans une moindre mesure, au Maroc.

Tableau 3.20. : Grossesses précoces dans les cinq pays de l'UMA

	Algérie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
Naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans	7	3	19	90	7

Source : Etat de la population mondiale 2010, FNUAP

En ce qui concerne les données sur les jeunes maghrébins et le VIH et sida, elles indiquent une faible proportion de jeunes infectés mais aussi, là où elles existent, un faible niveau de connaissances solides sur les modes de transmission et de prévention. Or, selon une étude datée de 2007¹²², une prévalence minime n'indique pas un risque réduit d'épidémie : en fait, le nombre total de décès dus au sida a été multiplié par six dans la région MENA depuis le début des années 1990 et la moitié des nouvelles infections par le VIH touche la tranche d'âge des 15-24 ans.

Tableau 3.21. : les jeunes et le VIH et sida au Maghreb

	Prévalence du VIH chez les 15-24 ans (% en 2009)		% de jeunes ayant des connaissances solides sur le VIH (2005-2009)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Algérie	0,1	<0,1	ND	13
Libye	ND	ND	ND	ND
Maroc	0,1	0,1	ND	ND
Mauritanie	0,4	0,3	14	5
Tunisie	<0,1	<0,1	ND	ND

Source : Enfants et sida, Cinquième bilan de la situation, UNICEF, 2010.

Dans tous les pays de l'UMA, la connaissance des comportements, attitudes et pratiques des jeunes est primordiale afin de comprendre les risques auxquels ils sont exposés. L'étude de phénomènes tels que la consommation de drogues, de tabac et d'alcool chez les jeunes ou encore de leur pratiques en matière de sexualité et de santé reproductive peut apporter une ébauche de réponse et guider l'action pour mieux protéger les jeunes. En matière de santé, certains interdits sociaux ou religieux ont jusqu'ici limité les actions de prévention, entravant l'adoption de comportements sûrs chez les jeunes : refuser par exemple d'aborder ouvertement des questions relatives à la sexualité des jeunes peut, dans certains cas, compromettre leur capital santé.

En Algérie, l'épidémie de sida est de type peu active à concentrée, en raison de la faible prévalence du VIH et sida dans la population générale, estimée à moins de 1%, et de taux de séroprévalence au VIH relativement élevés dans certaines populations ayant des comportements à risque : plus

¹²² De Jong et al., Young People's Sexual and Reproductive Health in the Middle East and North Africa, Population Reference Bureau, 2007.

de 5% dans certains sites de surveillance¹²³. Selon le rapport UNGASS de 2010, 0,1% de la population âgée de 15 à 24 ans est infectée par le VIH¹²⁴.

Dans le domaine de la sensibilisation des adolescents et des jeunes scolarisés aux droits à la santé sexuelle et reproductive, les programmes au collège et au lycée mettent l'accent sur la reproduction et les IST,VIH et sida dans le cadre de l'enseignement des sciences de la nature et de la vie. Ces sujets sont notamment abordés à partir de la première année moyenne (où les élèves ont autour de 12 ans), sous l'angle des mesures de prévention dans le domaine de la reproduction, des IST, du sida et des règles d'hygiène¹²⁵. Selon une enquête de 2007 sur les connaissances des élèves en matière de prévention contre le VIH et sida¹²⁶, tous avaient entendu parler du sida et étaient conscients des risques encourus en cas de négligence. Le niveau de connaissance des modes de transmission du VIH et sida est apparu plus élevé chez les élèves de l'enseignement secondaire que de l'enseignement moyen. Si la plupart citent la limitation des rapports à un seul partenaire fidèle non infecté et le préservatif comme meilleurs moyens de prévention, les élèves de l'enseignement moyen continuent à avoir de fausses représentations des modes de transmission.

En milieu étudiant, selon certaines sources¹²⁷, le préservatif est connu en tant que moyen de prévention par près de neuf étudiants sur dix et trois sur quatre savent que le préservatif est à usage unique. Par ailleurs, plus du tiers des étudiants connaissent les IST : 16% d'entre eux citent le sida, 10% la syphilis et 3% le virus de l'herpès. Toutefois, seul un étudiant sur cinq connaît son statut sérologique. Les jeunes hommes sont plus nombreux à avoir des relations sexuelles que les jeunes femmes et l'âge au premier rapport sexuel pour les deux sexes se situe autour de 17 ans ± 3 : seul un tiers des étudiants a utilisé un préservatif lors du premier rapport sexuel.

Selon une autre enquête¹²⁸, la situation est plus préoccupante : une proportion importante d'étudiants de 19 à 24 ans déclare ne pas utiliser de préservatif lors des rapports sexuels, la majorité des garçons dit ne pas savoir que le préservatif est à usage unique qu'il représente une protection sûre contre le VIH. La majorité des enquêtés déclare n'avoir jamais pratiqué de test de dépistage.

«Il n'y a pas beaucoup de communication au sein de la famille. Je parle avec ma mère, mais je n'ai jamais parlé de sexualité avec un membre de la famille».

Olfa, 20 ans, étudiante, Algérie (Alger)

«L'amitié est très importante pour un jeune, on a le même âge, les mêmes préoccupations, on parle de tout, même d'amour et de sexualité».

Warda, 24 ans, assistante commerciale, Algérie

¹²³ Analyse de la réponse du secteur de l'éducation en matière de lutte contre le VIH/SIDA en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie, ISESCO-UNESCO, 2010.

¹²⁴ Rapport UNGASS Algérie, ONUSIDA, 2010.

¹²⁵ La discrimination envers les personnes vivant avec le VIH en Algérie, ONUSIDA, Aids Algérie, UNESCO, 2010.

¹²⁶ Enquête régie par les termes d'une circulaire référencée 1048/SG/MEN du 11 novembre 2007, in La discrimination envers les personnes vivant avec le VIH en Algérie, ONUSIDA, Aids Algérie, UNESCO, 2010.

¹²⁷ Etude sur les connaissances, attitudes, et comportements des jeunes universitaires en matière de l'infection à VIH/Sida : évaluation de proximité, Aids Algérie, ONUSIDA, 2010.

¹²⁸ Appui à l'accès à l'information sur les IST/VIH/Sida et à la promotion du dépistage volontaire et gratuit auprès des jeunes universitaires, Aids Algérie, 2010.

En Algérie, la consommation de drogues, notamment en milieu scolaire et universitaire, a donné lieu à une polémique par voie de presse entre certaines associations, qui s'alarment d'une forte montée du phénomène sur la base de leurs propres enquêtes, et les organismes officiels chargés de la question qui démentent en avançant leurs propres chiffres.

Selon les chiffres de la justice, les jeunes sont des consommateurs importants. En 2006, les 18-24 ans présentés devant un juge représentaient 40% des consommateurs de cannabis et psychotropes ayant à faire avec la justice¹²⁹.

Selon une enquête de l'ONUSIDA, 9% des étudiants (de sexe masculin pour la plupart) déclarent consommer de la drogue, dont près du tiers des drogues dures. Seulement la moitié des consommateurs de drogues injectables déclare utiliser un matériel à usage unique. De plus, les trois quarts des étudiants faisant usage de seringues réutilisables déclarent échanger leur matériel, quel que soit le lieu et le sexe¹³⁰.

Les données de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie sont beaucoup moins inquiétantes. Selon cette institution, le taux national de prévalence de la consommation de drogues s'élève à 1,2% (1,7% chez les hommes et 0,7% chez les femmes). Il est légèrement plus élevé chez les jeunes avec un taux de 1,5% dans la classe d'âge des 20-39 ans, contre 1,1% chez les 40 ans et plus, 0,9% chez les 16-19 ans et 0,1% chez les 12-15 ans. La consommation de drogues reste dominée par le cannabis et les psychotropes, ces derniers étant en vente dans les pharmacies, alors que l'opium, la cocaïne et l'héroïne enregistrent des taux de consommation très faibles¹³¹.

De plus, le tabagisme est très répandu chez les jeunes hommes: 8% des garçons de 10 à 19 ans fument régulièrement du tabac et cette proportion passe dangereusement à 43% chez les jeunes de 20-24 ans. Près des deux tiers des jeunes ont commencé à fumer entre 15 et 19 ans, avec un âge moyen à la première cigarette de 16,4 ans¹³². Environ 40% des adolescents et des jeunes de 10 à 24 ans fument pour imiter leurs amis, 30% juste pour «essayer» ou par curiosité et 11% à cause de problèmes familiaux¹³³.

En ce qui concerne le suicide en Algérie, les données sont très rares. Comme le rapporte un récent article¹³⁴, ce phénomène existe et apparaît d'autant plus inquiétant qu'il est inhabituel dans une société marquée par la religion musulmane. Il pourrait s'expliquer par le mal de vivre des jeunes frappés par le chômage mais aussi par un sentiment d'humiliation face aux inégalités sociales de plus en plus criantes. L'auteur de l'article évoque une «société à deux vitesses» qui se distingue par «l'enrichissement ostentatoire d'une catégorie de citoyens par la grâce de la rente pétrolière et de l'affairisme et la paupérisation de la majorité [...] dont la principale victime est la population juvénile».

129 Les jeunes algériens en quelques chiffres, Commissariat général à la planification et à la prospective, Division de l'évaluation des politiques sociales, Direction des études et analyses de l'évolution des indicateurs sociaux pertinents, 2009.

130 Etude sur les connaissances, attitudes, et comportements des jeunes universitaires en matière de l'infection à VIH/Sida : évaluation de proximité, Aids Algérie, ONUSIDA, 2010.

131 Saïd Merad, «Algérie : Stratégies de lutte contre la drogue et la toxicomanie», in Les circuits de l'Eco, hebdomadaire économique et social, 3 juillet 2011, <http://www.lce-algerie.com/actualite/2-algerie/102-algerie-strategies-de-lutte-contre-la-drogue-et-la-toxicomanie.html>

132 Les jeunes algériens en quelques chiffres, Commissariat général à la planification et à la prospective, Division de l'évaluation des politiques sociales, Direction des études et analyses de l'évolution des indicateurs sociaux pertinents, 2009.

133 PAPFAM 2002.

134 Hocine Meraihi, «Existe-il une politique de jeunesse en Algérie ?», in Revue Sciences humaines n°32, Décembre 2009, Vol., <http://revue.umc.edu.dz/index.php/component/attachments/download/294>

Au Maroc, près de la moitié des jeunes s'estiment en bonne santé mais le tiers pensent que leur santé est moyenne ou faible (les autres ne se prononcent pas)¹³⁵. Malgré les importants progrès réalisés durant les dernières décennies, les jeunes ont un accès aux soins relativement restreint, surtout en milieu rural et dans les familles les plus pauvres. Du fait de leur faible insertion sur le marché du travail formel, ils sont peu nombreux à bénéficier de l'assurance maladie obligatoire, instaurée en 2006.

Au-delà de ces généralités, les jeunes marocains se disent fortement préoccupés par la montée des comportements à risque qu'ils constatent dans leur milieu. Selon une enquête du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse menée en 2001, les principaux problèmes de santé identifiés par les jeunes eux-mêmes sont liés au tabagisme, à l'alcoolisme et aux drogues, qui sont surtout la conséquence de problèmes psychologiques et d'états dépressifs.

«Le troisième grand problème des jeunes après les études et le travail, c'est la drogue, la violence, la délinquance, la migration clandestine. Les jeunes qui dérapent refusent la société parce qu'elle ne leur fait pas de place : ils n'arrivent à s'y retrouver. Ils partent sur des trucs qui les aident à affirmer leur personnalité. Pour certains, c'est le hip hop, Facebook, le rejet de la religion; pour d'autres, c'est la drogue, la drague, la violence, le fanatisme...»

Youssef, 20 ans, en formation de technicien, Maroc (Salé)

D'après les données recueillies par le Ministère de la Santé en 2003¹³⁶, 90% des consommateurs de drogues sont âgés de moins de 25 ans. La plupart (70%) ont commencé en prendre entre 15 et 18 ans mais certains (enfants de la rue, enfants au travail) se sont mis à sniffer de la colle ou du diluant dès l'âge de 8 ans. Les drogues les plus utilisées sont le cannabis et ses dérivés (19% des jeunes disent en consommer¹³⁷), l'alcool, puis les drogues dures (psychotropes dits «*karkoubi*», cocaïne et héroïne), qui sont peu utilisées mais en progression constante – 3% des jeunes en consommeraient en 2010¹³⁸. Pourtant, la consommation de drogues reste un phénomène social largement occulté au Maroc¹³⁹.

Le tabagisme est un phénomène assez répandu chez les jeunes, qui semblent en ignorer les dangers. D'après une enquête réalisée en milieu scolaire sur une population d'âge moyen de 18 ans, 21% des jeunes fument et 95% des fumeurs sont des garçons. La situation semble empirer avec le temps puisque selon les données 2010¹⁴⁰, 16% des enfants de 13 à 15 ans fument et l'âge moyen à la première cigarette de ces adolescents n'est que de 11 ans.

En matière de sexualité, les données les plus récentes (2007)¹⁴¹ indiquent que les deux tiers des jeunes (15-24 ans) déclarent avoir eu des relations amoureuses et 43% des relations sexuelles, avec ou sans pénétration vaginale. L'âge moyen au premier rapport sexuel se situe à seize ans et

135 Résultats du diagnostic, Elaboration de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse à l'horizon 2020, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2010.

136 Ministère de la Santé, Direction de la Population, Journées de réflexion : avec les jeunes pour une stratégie intégrée en matière de santé et d'éducation.

137 Résultats du diagnostic, Elaboration de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse à l'horizon 2020, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2010.

138 Idem.

139 Analyse de la situation des enfants au Maroc, UNICEF, 2007.

140 Source : Programme santé des jeunes du Ministère de la Santé.

141 Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le SIDA, Ministère de la Santé/GTZ, 2007.

demi pour les hommes et dix-huit ans pour les filles et les comportements sexuels à risque sont fréquents, comme en témoigne la forte prévalence des IST.

D'autre part, malgré un recours accru à la contraception et au préservatif, 1% des jeunes sont confrontés à une grossesse non désirée¹⁴². Du fait de l'environnement social et législatif, ce type d'accident engendre des drames familiaux qui mettent en danger la vie et la santé physique et psychique des femmes. La pénalisation de l'avortement et la stigmatisation des mères célibataires provoquent le recours à l'avortement clandestin entraînant la mort des nombreuses jeunes filles¹⁴³ ainsi que des situations de détresse allant jusqu'au suicide et à l'abandon d'enfants, en particulier dans les milieux les plus pauvres.

Par ailleurs, les deux tiers des jeunes hommes déclaraient en 2007 avoir déjà eu au moins un rapport avec une professionnelle du sexe mais seulement le tiers d'entre eux (1 sur 5 en milieu rural) utilisaient systématiquement le préservatif¹⁴⁴. Au total, près d'un jeune sexuellement actif sur deux n'avait jamais utilisé de préservatif. Selon une récente enquête du journal *L'Economiste*¹⁴⁵, la situation se serait nettement améliorée depuis quatre ans, les jeunes étant de mieux en mieux informés sur le sida (mais beaucoup moins sur les autres IST) et utilisant désormais le préservatif de façon massive.

Les professionnels de la santé soulignent cependant que les jeunes restent une catégorie fortement exposée au risque de transmission du VIH et sida, notamment via le commerce du sexe et l'usage de drogues injectables. La séroprévalence chez les jeunes est évaluée à 0,1% mais les données ne sont pas consolidées du fait de la rareté des informations sur les mineurs¹⁴⁶. La documentation existante montre que la catégorie des 15-24 ans représente 11% des personnes vivant avec le VIH et sida et que les jeunes femmes sont deux fois plus touchées que les jeunes hommes¹⁴⁷. En 2007, 54% des jeunes seulement savaient qu'une personne peut réduire le risque d'infection en utilisant un préservatif lors de chaque rapport sexuel¹⁴⁸ et moins de 5% avait déjà subi un test de dépistage. Quant aux IST, elles restent largement méconnues des jeunes¹⁴⁹: 14% connaissent la syphilis, 12% l'écoulement chez l'homme, 7% l'écoulement chez la femme et 4% l'hépatite.

Depuis 2007, des efforts importants ont été déployés par le ministère de la santé et ses partenaires pour renforcer les efforts de prévention visant notamment les adolescents et les jeunes. De multiples initiatives ont été déployées par plusieurs départements ministériels, les médias et une centaine d'ONG locales et de développement¹⁵⁰. Les leaders religieux (dont 7 000 imams et 5 000 prédicateurs) ont été formés pour relayer les messages les plus pertinents en matière de prévention. Toutefois, les actions visant les populations vulnérables sont jugées trop limitées, notamment en direction des enfants et jeunes dans la rue, des victimes de réseaux de délinquance et d'exploitation sexuelle, des travailleurs et travailleuses du sexe, des hommes ayant des relations sexuelles avec les

142 Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le SIDA, Ministère de la Santé/GTZ, 2007.

143 13% de la mortalité maternelle au Maroc sont imputables à l'avortement clandestin, selon l'Association marocaine de lutte contre l'avortement clandestin (AMLAC), qui milite pour la légalisation de l'avortement.

144 Idem.

145 Les jeunes de 2011, Les documents de *L'Economiste*.

146 Au Maroc, le dépistage des jeunes de moins de 18 ans est interdit en l'absence d'autorisation parentale. Pour remédier au manque de données, une étude vient d'être lancée en vue de dresser un état des lieux des comportements des enfants et des jeunes en situation précaire et de développer une stratégie de prévention et de lutte contre la maladie pour cette population.

147 «Situation épidémiologique et tendance du VIH/sida au Maroc», Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies du Ministère de la Santé/Programme national de lutte contre les IST/sida mai 2011.

148 Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le SIDA, Ministère de la Santé/GTZ, 2007.

149 Enquête nationale à indicateurs multiples et santé des jeunes 2006-2007, Principaux résultats préliminaires, Ministère de la Santé, MICS, UNICEF-UNFPA.

150 «Note pour Madame la Ministre», Sidaction 2010, Association marocaine de lutte contre le sida, 2010.

hommes et des consommateurs de drogues injectables. De même, l'accompagnement psychologique et social des personnes vivant avec le VIH et sida reste insuffisant¹⁵¹.

De manière plus générale, il a fallu attendre 2004 pour que le Ministère de la Santé accorde une attention accrue à la santé des adolescents et des jeunes. Suite à une large consultation de la jeunesse, le programme multisectoriel Jeunes pour Jeunes a été lancé avec le soutien du FNUAP, en impliquant les départements de la Santé, de l'Éducation et de la Jeunesse. Il a notamment abouti à la création d'Espaces Santé Jeunes (ESJ) par le Ministère de la Santé, uniquement dans les grandes villes. En 2011, le pays en compte 25, avec pour objectif de contribuer au développement psychosocial des jeunes de 12 à 24 ans, y compris en matière de santé sexuelle et reproductive, à travers des services cliniques, d'écoute, d'orientation et d'information accessibles et adaptés.

De son côté, le Ministère de l'Éducation nationale a créé dans les établissements scolaires des clubs de santé animés par des éducateurs pairs, et introduit des cours sur la santé reproductive dans les programmes. Quant au Ministère de la Jeunesse et des Sports, il a formé des animateurs de maisons de jeunes et de foyers féminins à la santé des adolescents et mis en place un paquet minimum d'activités (bibliothèque, point d'information et espace informatique) dans certains de ces établissements.

Cependant, les moyens mobilisés restent insuffisants pour assurer la réalisation des droits reproductifs des jeunes. La coordination interministérielle est défailante tandis que les ESJ sont mal connus et ne répondent pas suffisamment à la demande des jeunes en matière de soins, écoute et éducation à la santé¹⁵². Par ailleurs, la vente de tabac aux mineurs n'est pas interdite et les capacités dans le domaine de la désintoxication sont très faibles (seulement trois centres dans tout le pays dont un payant).

Enfin, le suicide chez les adolescents reste un sujet tabou au Maroc. Faute de statistique et d'étude sur le sujet, il est impossible de savoir à combien s'élève le nombre de cas de suicides ou de tentatives de suicide. Globalement, le droit à la santé psychologique et mentale de la jeunesse demeure, encore aujourd'hui, largement ignoré des pouvoirs publics. Le nombre de professionnels spécialisés – pédopsychiatres, psychologues, conseillers... – n'est pas adapté aux besoins des adolescents et des jeunes. A titre d'exemple, le pays compte quelque 350 psychiatres, concentrés dans les plus grandes villes, pour plus de 32 millions d'habitants.

En [Mauritanie](#), la santé des jeunes est peu documentée. Selon l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisée en 2007, les jeunes femmes mauritaniennes perpétuent les comportements à risque de leurs aînées en matière de santé reproductive. Même si elles recourent davantage aux consultations prénatales et à l'accouchement assisté que les femmes plus âgées, elles connaissent et utilisent moins qu'elles les méthodes de contraception. Ce constat est inquiétant alors que la contraception chez les adolescentes permet de lutter contre les grossesses précoces dans un contexte où le mariage précoce, bien qu'en recul, constitue encore une réalité sociale pesante : en 2007, 13% des femmes de 15 à 24 ans avaient été mariées avant l'âge de 15 ans¹⁵³ et un quart des jeunes filles de 15 à 19 ans étaient déjà mariées. De plus, 35% des jeunes femmes de 20 à 24 ans avaient été mariées avant l'âge de 18 ans.

151 Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, Rapport national 2010, Ministère de la Santé, 2010.

152 Evaluation des espaces santé jeunes, Ministère de la Santé, 2010.

153 Mais 28% des femmes de 45-49 ans avaient été mariées avant l'âge de 15 ans (MICS 2007).

La persistance des mutilations génitales féminines (MGF) représente un autre risque grave pour les jeunes femmes¹⁵⁴. Tandis que plus de 70% des Mauritaniennes sont excisées (68% des 15-24 ans)¹⁵⁵, les jeunes femmes opposées à cette pratique restent minoritaires : moins de 40% des 15-24 ans se prononcent pour l'arrêt des MGF, soit la même proportion que dans les générations plus âgées.

En ce qui concerne le VIH et sida, la séroprévalence est plus élevée que dans les autres pays du Maghreb, à 0,6% au niveau national. Selon les données officielles, les jeunes sont moins exposés à la maladie que leurs aînés et les filles sont plus touchées que les garçons. La tranche d'âge des 15-19 ans est la moins bien informée des modes de transmission et de prévention de la maladie¹⁵⁶. Plus d'un jeune mauritanien de cet âge sur 10 n'a jamais entendu parler du VIH et sida et près d'un sur trois ne connaît aucun mode de prévention. Les connaissances en matière d'IST sont encore moins répandues chez les jeunes, alors que les partenaires du système des Nations Unies font état de niveaux alarmants de prévalence.

«Tous les jeunes font l'amour. Chez nous, c'est très fréquent et ça commence tôt. On le fait avec protection ou sans protection. Les préservatifs ne coûtent pas cher : on en a trois pour 100 ouguiyas [environ 30 centimes d'euro]. Mais ils traînent sous le soleil dans les marchés et perdent leur qualité. En plus, il y a des filles qui n'aiment pas ça. Dans la brousse, c'est pire : les gens ne connaissent pas les risques et n'utilisent pas le préservatif.»

Mokhtar, 25 ans, diplômé chômeur, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

Le tabagisme représente le principal risque de maladie non transmissible pour les jeunes mauritaniens¹⁵⁷. En moyenne, 18% des jeunes de 15 à 24 ans sont des fumeurs quotidiens et cette proportion atteint le tiers chez les hommes (contre 5% chez les femmes). Les jeunes hommes fument de plus en plus tôt puisque l'âge moyen de la première cigarette était de 22 ans chez les 55-64 ans, contre 15 ans pour la génération actuelle.

Les professionnels de la santé s'inquiètent aussi de la montée de la consommation de drogues¹⁵⁸, tandis que la Mauritanie est devenue un lieu de transit du trafic. Ils évoquent aussi des problèmes de nutrition: alors que les jeunes les plus pauvres souffrent de carences nutritionnelles, 19% des jeunes femmes de moins de 24 ans présentent une surcharge pondérale et 14% sont obèses. Ces problèmes de surpoids sont entre autres liés à la persistance du gavage des filles¹⁵⁹ et aux normes sociales défavorables à la minceur et à la pratique du sport par les femmes.

De façon générale, les investissements de l'Etat en faveur de la santé, notamment des adolescents et des jeunes, sont loin d'être à la hauteur des besoins, alors que la part de la santé dans les dépenses de l'Etat oscille entre 4% et 11% du budget national selon les années¹⁶⁰.

154 L'excision est toujours traumatisante avec des complications immédiates telles qu'une douleur insoutenable, l'état de choc, la rétention d'urine, l'ulcération des parties génitales et la lésion des tissus adjacents. Les autres complications sont la septicémie, la stérilité, l'arrêt de progression du travail et même la mort.

155 Enquête par grappes à indicateurs multiples, UNICEF Mauritanie, 2007.

156 Enquête par grappes à indicateurs multiples, UNICEF Mauritanie, 2007.

157 Enquête STEPS, République islamique de Mauritanie/Ministère de la Santé-OMS, 2007.

158 Aucune donnée quantitative n'est disponible sur ce sujet.

159 Les données les plus récentes sur le sujet (EDS 2000) indiquent que 11% des filles de 15 à 19 ans ont été gavées (28% chez les Maures).

160 Plan national de développement sanitaire 2012-2020, Ministère de la Santé, 2011.

Pour honorer ses engagements en tant qu'Etat partie à la CDE et à la CEDAW, la Mauritanie a lancé certaines réformes législatives favorables aux droits des adolescentes et des femmes, notamment à travers la promulgation en 2001 d'un nouveau code de la famille qui fixe l'âge au mariage à 18 ans pour les deux sexes, entre autres. Reste que ce code n'est pas mis en œuvre et que les mariages précoces et forcés continuent à se pratiquer selon les normes traditionnelles. Quant aux MGF, elles ne sont pas réprimées par la loi.

C'est sans doute dans le domaine de la prévention du VIH et sida que les initiatives ont été les plus nombreuses au cours des dernières années : de nombreuses campagnes de prévention ont été menées avec succès dans les établissements scolaires et surtout au niveau communautaire, à travers un vaste réseau d'associations de jeunes et la sensibilisation des leaders religieux. Ces initiatives ont été appuyées par des partenaires de la coopération internationale. Elles ont permis le renforcement des capacités de la société civile et la formation d'éducateurs pairs. L'association SOS Pairs éducateurs s'est notamment illustrée par son travail remarquable auprès des catégories de jeunes pauvres, marginalisées et particulièrement menacées par la maladie : professionnelles du sexe, hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, consommateurs de drogues injectables.

En Tunisie, les trois quarts des jeunes environ s'estiment en bonne santé¹⁶¹. Toutefois, selon l'enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés¹⁶², la majorité des élèves (57%) déclare vivre difficilement la période de l'adolescence. Ces problèmes sont davantage exprimés par les filles (62%) que par les garçons (52%). Les transformations corporelles sont ou ont été une grande cause d'inquiétude pour 42% des enquêtés : 53% chez les filles et 30% chez les garçons. Les filles semblent plus démunies que les garçons face aux transformations de leurs corps ; elles sont aussi plus souvent atteintes par les symptômes de la dépression : un tiers d'entre elles en souffrent contre 18% chez les garçons.

Selon une étude menée auprès des étudiants¹⁶³, cette population aurait tendance à vivre des difficultés psychologiques : 13% des personnes interrogées disent connaître un malaise psychologique de façon continue et 49% de manière occasionnelle. Seulement un tiers des étudiants se considèrent comme en bonne santé mentale. Là encore, les jeunes filles sont plus touchées que les hommes.

Les difficultés que vivent les adolescents et les jeunes - aussi bien en ce qui concerne les changements corporels que la gestion des sentiments et émotions - génèrent, dans certains cas, des réactions extrêmes : des adolescents et jeunes peuvent exprimer leurs émotions en se coupant, en se brûlant ou en se blessant d'une manière ou d'une autre. Les coupures représentant la forme la plus commune de l'automutilation chez les adolescents et les jeunes d'aujourd'hui.

En Tunisie, ce phénomène est peu, voire pas du tout appréhendé, ce qui ne signifie pas qu'il soit marginal. A titre indicatif, dans le cadre de l'Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie¹⁶⁴, plus de 7% des personnes interrogées ont déclaré avoir pratiqué l'automutilation au cours des 12 derniers mois, avec un écart entre les filles (9%) et les garçons (6%). La violence dirigée contre leur propre corps semble découler de problèmes ou de crises associés à un manque d'écoute et d'accompagnement.

161 Troisième consultation nationale de la jeunesse, ONJ, 2005 ; Enquête nationale auprès de jeunes âgés de 15 à 19 ans, H. Skhiri, H. Ben Romdhane, Institut national de santé publique, UNICEF, 2005.

162 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

163 M. Belajouza et M.N Romdhane. Les étudiants, leurs études et leur vie, Centre de publication universitaire, 1999, in Adolescents et jeunes, données et défis, Tunis, Nations Unies, 2007.

164 Sélim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

Selon une étude sur le suicide basée sur le suivi d'un échantillon de 80 élèves et étudiants de 13 à 23 ans durant plusieurs années (de 2004-2005 à 2006-2007)¹⁶⁵, les suicides et surtout les tentatives de suicide sont fréquents chez les jeunes et les adolescents tunisiens. Le comportement suicidaire n'est pas forcément héréditaire ou tributaire de troubles mentaux mais relève plutôt de la conjugaison de plusieurs facteurs, à la fois sociaux, scolaires, familiaux et personnels. Sur les 80 individus suivis, neuf se sont suicidés et 28%, essentiellement des filles, ont tenté de le faire en groupe, dont la taille variait de 2 à 7 individus. Au total, cinq fois plus de filles que de garçons avaient essayé de s'ôter la vie.

Tableau 3.22. : Données de l'enquête sur le suicide des jeunes en Tunisie

Sexe	Age	Gouvernorat	Date TS	Moyen	Lieu	Cause
M	17	Kébili	13/04/2005	Pendaison	nd	nd
F	18	Gafsa	06/04/2005	Médicaments	nd	nd
M	18	Sidi Bouzid	03/01/2006	Pendaison	Domicile	Conflit familial
M	20	Sfax	29/04/2006	Défenestration	Lycée	Conflit familial
F	19	Nabeul	04/04/2006	Insecticide	Domicile	Fiançailles forcées
M	16	Nabeul	16/04/2006	Pendaison	Domicile	nd
F	17	Sousse	nd	Organophosphorés	nd	nd
M	16	Sidi Bouzid	12/11/2006	Pendaison	Domicile	Conflit familial
F	16	Ben Arous	16/02/2007	Pendaison	Domicile	Conflit familial

Source : *Enquête sur le suicide chez les jeunes et les adolescents en Tunisie*, Tunis, 2007, UNICEF.

Selon une enquête plus ancienne menée auprès de 450 étudiants et présentée en 1998¹⁶⁶, 3,7% des étudiants suivis avaient tenté de se suicider au moins une fois, avec un taux de récurrence de 53%. Les tentatives de suicide étaient plus fréquentes chez les femmes (15 femmes pour 2 hommes). Les individus les plus fragiles étaient des étudiants insatisfaits de leur orientation vers des filières non souhaitées ou ayant subi des échecs. La précarité socioéconomique ressortait également comme un facteur de risque : les étudiants défavorisés et bénéficiant de bourses d'étude avaient davantage tendance à tenter de se suicider que les autres.

Par rapport aux générations précédentes, le comportement sexuel des jeunes en Tunisie est probablement la conduite qui a connu le plus grand bouleversement¹⁶⁷. Pour de nombreux jeunes célibataires, femmes et hommes, l'abstinence est devenue une option peu envisageable, en raison d'une certaine libération sexuelle hétérosexuelle et homosexuelle¹⁶⁸.

Alors que la sexualité avant le mariage marque le parcours de la plupart des adolescents et des jeunes tunisiens, ils sont nombreux à ressentir le besoin d'en parler. Selon l'enquête PAPFAM réalisée en 2001, la majorité des filles (55%) et des garçons (67%) disent accorder une très grande importance

¹⁶⁵ Enquête sur le suicide chez les jeunes et les adolescents en Tunisie, Tunis, 2007, UNICEF.

¹⁶⁶ K. Merniche., W. Melki, G. Khiari, N. Barkallah, M. Hamrouni, Z. El-Hechmi, Les tentatives de suicide en milieu étudiant. Enquête auprès de 450 étudiants, Cinquième Assises de Santé Scolaire et Universitaire, Tunis, 1998.

¹⁶⁷ Adolescents et jeunes, données et défis, Tunis, Nations Unies, 2007.

¹⁶⁸ Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

à ce sujet¹⁶⁹. Les rapports sexuels commencent parfois à un âge précoce chez les adolescents et les jeunes¹⁷⁰ et comportent certains risques comme les IST, les grossesses non désirées, les IVG...

Les adolescents scolarisés estiment l'âge moyen du premier rapport sexuel à 16,4 ans pour les filles et à 17,4 ans pour les garçons¹⁷¹ et plus des trois quarts pensent que les jeunes de leur âge ont déjà eu des rapports sexuels.

Selon l'Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés¹⁷², 36% des enquêtés déclarent avoir des rapports sexuels : cette proportion est plus élevée en milieu urbain (43%) qu'en milieu rural (27%) et dans la tranche d'âge des 20-24 ans (42%) que chez les 15-19 ans (24%). Les garçons (53%) reconnaissent plus aisément avoir des rapports sexuels que les filles (14%). Selon la même source, l'âge moyen au premier rapport sexuel chez les jeunes non scolarisés actifs sexuellement est de 17,3 ans. Un sur dix a eu son premier rapport sexuel avant 15 ans. En ce qui concerne le préservatif, 70% des enquêtés sexuellement actifs ne l'ont jamais utilisé, alors que les données recueillies montrent que 61% des jeunes non scolarisés considèrent que le préservatif est un moyen susceptible de se protéger contre les infections sexuellement transmissibles¹⁷³.

A titre comparatif, selon l'enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, seulement un adolescent sur dix pense que les jeunes actifs sexuellement utilisent toujours le préservatif (ou un autre moyen contraceptif pour les filles) et 22% pensent que les filles actives sexuellement n'utilisent aucune contraception¹⁷⁴.

Les connaissances des jeunes sur les IST sont encore très insuffisantes. En milieu scolaire, seuls 4% des jeunes citent le nom d'une ou deux MST autres que le sida qui, lui, est cité par la totalité des élèves (même si leurs connaissances sur les moyens de s'en protéger restent fragmentaires)¹⁷⁵. Chez les adolescents et jeunes non scolarisés, 14% des enquêtés disent ne pas connaître le VIH ni les maladies liées à ce virus et moins de 2% déclarent avoir pratiqué un test de dépistage¹⁷⁶.

«Parler de la sexualité est encore interdit dans notre société. On ne parle presque jamais de ça dans ma famille. À l'école, cette question est traitée d'une manière superficielle»

Jamila, 22 ans, étudiante, Tunisie (Tunis)

Les deux enquêtes publiées en 2005 sur la consommation de drogues chez les adolescents et les jeunes¹⁷⁷ ont dégagé que 10% à 13% des jeunes consommaient de la drogue. L'enquête concernant les lycéens dans la localité de la Médina a montré que les garçons (23%) étaient beaucoup plus touchés que les filles (3%), et que les consommateurs de drogues sont issus de familles situées aux deux extrêmes de l'échelle sociale, soit aisées, soit sans revenus. Selon

169 Principaux des résultats de l'enquête PAPFAM, Tunis, ONFP (en arabe, sans date).

170 «Dans l'ensemble du monde, les jeunes atteignent plus tôt la puberté et se marient plus tard. Les rapports sexuels avant le mariage semble être en augmentation». NU, Rapport mondial sur la jeunesse 2005, New York, NU, 2005.

171 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

172 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

173 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

174 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

175 Adolescents et jeunes, données et défis, Tunis, Nations Unies, 2007.

176 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

177 Radhia Amrani, Sarra Errais, «Facteurs de risque de la consommation de drogues en milieu scolaire à Tunis» (enquête menée sur les 12-24 ans), Famille et population, n°4-5, décembre 2005, ONFP et INSP, Enquête sur les comportements à risques, 2005 (enquête menée sur les 15-24 ans), in Adolescents et jeunes, Données et défis, Tunis, Nations Unies, 2007.

l'Enquête nationale sur les comportements à risque chez les jeunes non scolarisés¹⁷⁸ les drogues les plus consommées par cette catégorie de jeunes vulnérables sont, dans l'ordre, le haschich, les comprimés (psychotropes), la colle ou le cirage, l'ecstasy et pour un petit nombre de garçons, l'héroïne et la cocaïne.

D'après l'enquête nationale menée en 2005 auprès des jeunes âgés de 15 à 19 ans¹⁷⁹, 8% des jeunes consomment de l'alcool (15% des garçons et 0,3% des filles). Chez les adolescents scolarisés¹⁸⁰, un individu sur cinq a consommé de l'alcool au moins une fois et les garçons sont cinq fois plus concernés que les filles. Plus des trois quarts des garçons consommateurs ont été ivres au moins une fois (contre 22% des filles) et 42% plusieurs fois (contre 9% des filles). Chez les jeunes non scolarisés, 21% des personnes enquêtées disent boire de l'alcool, dont le tiers tous les jours. Ce phénomène concerne dix fois plus les garçons (41%) que les filles (4%)¹⁸¹.

L'enquête de l'Observatoire national de la jeunesse sur la délinquance¹⁸² a montré que chez la plupart des garçons, la consommation d'alcool accompagne de bons moments passés avec des amis alors que chez les filles, elle est plutôt associée au sexe, voire au travail du sexe. Selon les jeunes enquêtés, la consommation d'alcool favorise les conduites à risque.

En ce qui concerne le tabac, 36% des adolescents scolarisés ont fumé au moins une cigarette dans leur vie. Comme chez les adultes, cette forme d'addiction attire davantage les garçons que les filles : les premiers sont plus nombreux à avoir goûté à la cigarette (56%) que les secondes (18%). L'âge moyen à la première cigarette est 13 ans chez les garçons et 13 ans et demi chez les filles, et plus d'un adolescent sur 10 (12%) fumait au moment de l'enquête¹⁸³. Chez les adolescents et les jeunes non scolarisés, 35% déclarent fumer des cigarettes (55% chez les garçons, 8% chez les filles). L'âge moyen à la première cigarette est d'environ 15 ans¹⁸⁴.

3.4.2 Tentation et risques de la migration

Les jeunes représentent une part très importante des migrants dans le monde - et aussi bien souvent une forte proportion des migrants qui reviennent chez eux. Près du tiers du flux migratoire en provenance des pays en développement est alimenté par des adolescents et des jeunes de 12 à 24 ans, et la moitié de 12 à 29 ans¹⁸⁵.

La poussée démographique des jeunes dans les pays de l'UMA, combinée à d'autres facteurs internes (crise politique, chômage et exclusion des jeunes au sud de la Méditerranée) et externes (crise financière, montée du chômage et de la xénophobie dans les pays du Nord) a fait du contrôle des flux migratoires l'un des enjeux clés des relations entre les deux rives de la Méditerranée.

Au Maghreb, la migration est un phénomène ancien, qui a longtemps permis à des générations de jeunes défavorisés (notamment ruraux), et à une partie des diplômés, d'échapper à la pauvreté et à l'inactivité. A l'exception de la Libye, qui était un pays d'immigration jusqu'à la récente chute

178 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

179 Adolescents et jeunes, Données et défis, Nations Unies, 2007.

180 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004, p. 123.

181 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

182 Adel Ben Nacer, Waidi Ben Ahmed, Sénim Ben Abdallah, Les nouveaux phénomènes comportementaux chez les jeunes, Tunis, ONJ, 2006.

183 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004, p. 120.

184 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les comportements à risque auprès des jeunes non scolarisés en Tunisie, ATL - MST/SIDA, Tunis, 2010.

185 Rapport mondial sur les jeunes 2007, Nations Unies.

du régime, les pays de l'UMA ont vu une partie de leur jeunesse partir s'installer à l'étranger, en Europe, en Amérique du Nord et dans d'autres pays arabes.

Aujourd'hui, alors que se referment les frontières de l'Europe – destination principale des migrants de l'UMA –, la majeure partie de la demande de migration légale des jeunes reste insatisfaite. Pour concrétiser leur projet de départ, ils sont plus nombreux que leurs aînés à recourir à la migration illégale, risquant la perte de leur argent et de leur vie¹⁸⁶, de devenir victimes de la traite des êtres humains ou d'être recrutés par des réseaux de trafiquants. Comme le soulignent les organisations internationales, les mineurs non accompagnés et les victimes de la traite forment une catégorie de jeunes migrants particulièrement vulnérable, requérant une protection spéciale.

Pourtant, ni les réactions de rejet en Europe, ni les risques bien connus du voyage ne semblent entamer le désir d'ailleurs des jeunes maghrébins. Cette envie de quitter le pays, très présente dans leur discours, exprimerait à la fois un malaise identitaire, le besoin de fuir la précarité multidimensionnelle et la volonté de reprendre le contrôle de leur destin, de s'inventer un avenir. L'envie d'émigrer est amplifiée par l'identification à des modèles de jeunes qui ont «réussi socialement» à l'étranger, parfois très rapidement, et l'appétit de voyages et de découvertes. L'image des pays d'arrivée est souvent idéalisée et ne reflète guère les difficultés d'être qui y prévalent.

En [Algérie](#), selon une enquête de 2002, près de 37% des jeunes âgés de 15 à 29 ans (44% des jeunes hommes et 29% des jeunes femmes) ont l'intention d'émigrer pour trouver un emploi, suivre une formation et avoir un meilleur niveau de vie. C'est un authentique phénomène social, partagé aussi bien par les jeunes des zones urbaines que rurales¹⁸⁷.

«Ici, il n'y a pas d'avenir. Il y a le vide. L'émigration c'est la solution. En Europe, je peux trouver ma place. J'ai du potentiel. J'aimerais bien réaliser mes rêves».

Slim, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«Il y a un problème grave d'emploi en Algérie. C'est pourquoi, les jeunes optent pour l'émigration clandestine avec tous les risques».

Omar, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«Je vis sans avenir. Les diplômés ne servent à rien. Je ne trouve pas ce je veux faire. Toutes les portes sont fermées. Pour réaliser mes rêves, il faudrait partir».

Meher, 21 ans, étudiant, Algérie (Oran)

Au [Maroc](#), partir reste un projet prometteur dans l'imaginaire d'une grande partie de la jeunesse. Près de trois millions et demi de marocains vivent aujourd'hui à l'étranger et contribuent, par leurs transferts financiers, à près de 10% du PIB, faisant vivre de nombreuses familles déshéritées du pays. De retour au Maroc pour les vacances, ils symbolisent la réussite et la modernité aux yeux de

¹⁸⁶ A titre d'exemple, selon l'Association pour les droits humains d'Andalousie, près de 1 200 personnes ont payé de leur vie leur tentative de migration irrégulière à partir des côtes marocaines en 2006.

¹⁸⁷ EUROMED, Etude sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens, Compilation des synthèses des études, Marly le Roi, INJEP, (sans date).

nombreux jeunes, même si derrière un apparent confort matériel, la vie qu'ils mènent à l'étranger est souvent faite de sacrifices et de frustrations.

Selon l'étude la plus récente sur l'attitude des jeunes marocains à l'égard de la migration¹⁸⁸, 44% des jeunes de 12 à 18 ans expriment un fort désir d'émigrer¹⁸⁹ – plus répandu chez les jeunes actifs que parmi les adolescents scolarisés. L'étude ajoute que ce désir d'émigrer déclaré par les jeunes est sans doute sous-estimé : en effet, il apparaît encore plus fréquent quand la question est posée de façon indirecte («*Jusqu'à quel point tes copains et copines sont-ils tentés d'émigrer ?*») puisque les jeunes prêtent à 59% de leurs amis un fort désir de partir. Les destinations préférées sont dans l'ordre la France, l'Italie, les Etats-Unis et l'Espagne.

Les jeunes ont cependant conscience des obstacles de plus en plus insurmontables qui les empêchent de réaliser leur désir. Ainsi, seulement 33% des jeunes estiment qu'il y a de fortes chances qu'ils émigrent effectivement. Cette confiance dans la réalisation de leur projet de départ est plus répandue chez les garçons que chez les filles et augmente avec l'âge des jeunes.

Si la quête des générations précédentes visait la satisfaction de besoins matériels, celles des jeunes d'aujourd'hui semble plus complexe. Pour eux, la migration est non seulement un moyen de gagner davantage d'argent mais aussi et peut-être avant tout une chance de pouvoir se réaliser en acquérant de meilleures formations et compétences, en voyageant librement, sans pour autant renoncer à leur culture d'origine¹⁹⁰.

«Les gens qui vont là-bas reviennent avec une voiture et une famille. Ici au Maroc, on n'a pas d'avenir. On laisse Dieu nous guider.»

«En Europe, tu peux avoir une vie confortable, de nouvelles expériences, plus d'opportunités.»

«Là-bas, il y a des indemnités pour les chômeurs.»

Paroles de jeunes marocains de 19 à 22 ans

De plus, la propension à émigrer ne signifie pas forcément que les jeunes concernés sont exclus et vulnérables dans leur propre pays puisque les catégories qui se déclarent les plus enclines à passer à l'acte regroupent aussi bien des jeunes scolarisés et satisfaits de leur vie au Maroc que des jeunes déscolarisés, défavorisés et frustrés.

Cette dernière catégorie de jeunes est sans conteste la plus exposée aux risques de la migration clandestine, comme le montrent les données sur les enfants et adolescents en mouvement dans le royaume¹⁹¹. Selon une étude menée en 2008¹⁹², ces jeunes connaissent les risques du *hrig*¹⁹³ sans que cela les arrête. Ils évoquent notamment le risque de mourir durant le voyage, d'être «*attrapés par la police*», de «*se retrouver seuls à l'étranger et insécurisés psychologiquement*», de se faire refouler, de vivre «*là-bas*» dans la précarité «*sans pouvoir travailler ni circuler librement*».

188 L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration : entre modernité et tradition, Entraide nationale-OIM, décembre 2010.

189 Pour 19% des jeunes restants, ce désir est moyen et pour 37%, il est faible.

190 Selon l'étude déjà citée, les plupart des jeunes pensent que l'émigration n'est pas un danger pour leur identité culturelle.

191 Nouveau visage de la migration. Les mineurs non accompagnés. Analyse transnationale du phénomène migratoire des mineurs marocains vers l'Espagne, UNICEF, 2005.

192 Sophie Boukhari, Analyse de la situation des enfants et des femmes dans la région de l'Oriental, UNICEF, 2008.

193 De l'arabe «brûler» : passage clandestin consistant à «brûler» les frontières.

Les sources sur la traite des personnes au Maroc sont rares mais une étude qualitative récente¹⁹⁴ a montré que des jeunes femmes, des hommes et des mineurs non accompagnés candidats à l'émigration illégale tombaient parfois dans les mains de réseaux de traite pour être exploités principalement dans les pays du Golfe, du Moyen-Orient et d'Europe. Il s'agit surtout de jeunes hommes exploités par le travail et de jeunes femmes exploitées sexuellement et par le travail domestique dans les pays d'arrivée. Des cas de mineurs non accompagnés recrutés par des réseaux de trafiquants de drogue sont également évoqués.

En [Mauritanie](#), le thème des migrations est très peu documenté. Le pays est surtout perçu par les chercheurs comme un espace de transit où affluent des candidats au passage en Europe venus de la sous-région sahélienne mais aussi d'Afrique de l'Est et du Centre.

Pourtant, selon les estimations les plus récentes¹⁹⁵, 250 000 Mauritaniens résident à l'étranger, soit l'équivalent de 8% de la population vivant dans le pays. La plupart de ces émigrés (environ 60%) vivraient dans des pays d'Afrique de l'Ouest, d'autres dans les pays du Golfe et une minorité seulement en Europe, en particulier en France. L'Amérique du Nord et la Chine semblent émerger comme nouvelles destinations prisées par les jeunes générations. Les raisons qui pousseraient les Mauritaniens à s'établir à l'étranger seraient liées à la pauvreté, à la recherche d'un emploi, à des liens culturels et religieux (avec les autres pays d'Afrique et ceux du Golfe) ou à l'exil pour raisons politiques.

Les données qualitatives recueillies sur le terrain confirment que certains jeunes envisagent l'émigration comme une option possible pour fuir la montée du chômage, la vie chère et le regain de tensions intercommunautaires. Ils semblent privilégier fortement la migration légale et exclure le passage clandestin par la mer, jugé trop dangereux. Les conditions de la migration illégale et les risques que certains jeunes mauritaniens décident néanmoins d'encourir ne sont pas documentés.

En [Tunisie](#), 41% des jeunes espéraient émigrer en l'an 2000 - les garçons plus (53%) que les filles (30%)¹⁹⁶. Selon l'enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, 34% souhaitent émigrer après le lycée. Là encore, les garçons sont plus nombreux à vouloir partir que les filles (44% contre 25%)¹⁹⁷. Selon une enquête sur les jeunes non scolarisés, 26% souhaitent partir à l'étranger (38% chez les garçons, 11% chez les filles)¹⁹⁸. Ils disent rechercher de meilleures possibilités d'emploi et une ouverture sur d'autres cultures. Selon d'autres sources, les jeunes évoquent «un avenir incertain» dans leur pays¹⁹⁹ pour justifier leur projet de départ. Le désir de migration des jeunes est jugé d'autant plus inquiétant que la motivation la plus citée est l'absence d'avenir en Tunisie, du fait de problèmes d'accès à l'emploi, à un niveau de vie décent et à la citoyenneté.

Le *harqane*, dans certains quartiers, est un sujet majeur de discussion entre les jeunes qui s'échangent les noms des passeurs expérimentés, les tarifs des traversées proposées selon les périodes de l'année et les lieux de départ, le lieu et l'heure idéale pour partir, les conduites à tenir en cas d'intervention des gardes-côtes nationaux ou européens, les règles à respecter à l'arrivée...

194 Traite transnationale des personnes, Etat des lieux et analyse des réponses au Maroc, Maroc-OIM, 2009.

195 La migration des Mauritaniens et ses tendances récentes, CARIM, 2009.

196 Deuxième consultation de la jeunesse, 2000-2001, Synthèse des résultats du questionnaire, Tunis, Ministère de la Jeunesse, de l'Enfance et du Sport.

197 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

198 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2010.

199 Adolescents et jeunes, Données et défis, Nations Unies, 2007.

Environ 7% des jeunes non scolarisés déclarent avoir essayé d'émigrer clandestinement, 9% chez les garçons et 5% chez les filles²⁰⁰.

Certains jeunes multiplient les tentatives infructueuses et continuent d'être des clients fidèles des passeurs, qui s'enrichissent à leurs dépens. Selon Fawzi Mellah, qui a raconté son expérience d'émigration clandestine dans un roman, les candidats au départ doivent jouir d'une bonne santé, savoir nager, disposer d'une somme d'argent en devises fortes, parler ou baragouiner plusieurs langues, se méfier de la rapacité des passeurs qui n'hésitent pas, à l'approche d'un danger, à se débarrasser de leur cargaison humaine en pleine mer²⁰¹. Au cours de l'année 2011, plusieurs tentatives de traversée clandestine à partir des côtes tunisiennes et libyennes ont tourné au drame, alors que le nombre de noyades de jeunes migrants irréguliers ne cesse d'augmenter²⁰², souvent dans l'indifférence générale.

3.4.3. Jeunes les plus vulnérables : entre pauvreté, marginalisation et violence

Pauvreté, déscolarisation, travail précoce, violences de toute nature, ruptures et conflits familiaux comptent parmi les principaux facteurs de vulnérabilité des jeunes et marquent souvent leur parcours depuis l'enfance. Le mal-être, les comportements à risque et les mauvaises rencontres qui surviennent à l'adolescence peuvent les conduire à subir des violences et violations graves de leurs droits ou à devenir eux-mêmes auteurs de violences et autres actes délictueux.

Les catégories d'adolescents et de jeunes les plus vulnérables sont, entre autres, les adolescents déscolarisés et jeunes dans la rue, les jeunes victimes d'exploitation, les adolescents et jeunes en conflit avec la loi, les populations clés pour la riposte au VIH et sida, les handicapés, les mères célibataires et les filles/femmes victimes de violence basée sur le genre. Ces adolescents et jeunes ont besoin de formes spécifiques et parfois lourdes de prise en charge et d'accompagnement, notamment quand ils évoluent dans un milieu familial perturbé, un environnement socioéconomique fragile et un contexte socioculturel porteur de discriminations.

La littérature et les données de l'étude sur les services en faveur des jeunes les plus vulnérables mettent en lumière le manque de réponses adaptées et de coordination entre les différents acteurs sociaux, le peu d'implication des adolescents et jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes, la faible prise en compte de la diversité des groupes de jeunes en matière d'intervention et l'insuffisance des données relatives aux adolescents et jeunes les plus vulnérables et marginalisés...²⁰³.

Toutefois, au cours de la dernière décennie, la société civile a joué un rôle pionnier auprès de ces populations, contribuant notamment à briser le mur du silence qui entoure la condition des jeunes filles et garçons les plus marginalisés. De nombreuses associations, appuyées par des partenaires nationaux et internationaux, ont mis en œuvre des initiatives visant à les sortir de l'extrême

200 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFR, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2009.

201 Fawzi Mellah, Clandestin en Méditerranée, Paris, Tunis, Le Cherche-Midi, Cérès.

202 « La révolution du 14 janvier et l'extraordinaire mouvement de fierté qu'elle a provoqué dans le peuple tunisien se résume en deux mots : dignité et liberté. Sentiments très forts qui font place à la peur et à l'absence de projets d'avenir dans un système politique et économique auparavant verrouillé par le clan au pouvoir et au bénéfice de quelques-uns. Pour quelques milliers de jeunes, ce bouleversement a signifié la possibilité de réaliser un rêve interdit jusque là : partir tenter leur chance de l'autre côté de la Méditerranée ». CIMADE, Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, Rapport de mission, Défis aux frontières de la Tunisie, 2011.

203 Ligue des États Arabes, Préoccupations des jeunes arabes, Rapport annuel 2005, État des lieux de la recherche sur les jeunes arabes, Le Caire, Ligues des États Arabes, 2005 (en arabe) : ce rapport met l'accent sur la nécessité de produire des données et statistiques d'une manière régulière dans tous les domaines relatifs aux jeunes, dont les domaines « pointus » et sensibles comme le comportement sexuel, le sida, et les attitudes à l'égard de la participation dans la vie publique et politique.

précarité et à esquiver les menaces les plus graves qui pèsent sur eux. Adossées aux normes universelles en matière de droits humains, ces actions devraient être renforcées, institutionnalisées et érigées en services sociaux standardisés de qualité, en vue de garantir l'égalité des chances et le respect des droits humains les plus élémentaires.

Jeunes non encadrés

Du fait de leur propension à adopter des comportements à risque, il apparaît nécessaire de porter une attention particulière aux jeunes non scolarisés, déscolarisés ou qui ont terminé leurs études et ne bénéficient plus des services de santé scolaires et universitaires. L'accès aux structures éducatives apparaît en effet d'une importance capitale car il permet à l'individu de bénéficier d'un minimum de suivi, d'acquérir certaines compétences de vie, de développer ses capacités et de faciliter son intégration dans la société. Lorsque l'école ne remplit pas ses fonctions d'encadrement, les individus laissés sur le bord du chemin sont exposés à l'exclusion, notamment si d'autres facteurs interviennent, comme la précarité et l'éclatement familial. Les jeunes dans la rue, par exemple, sont presque toujours des personnes non scolarisées ou déscolarisées et la plupart sont analphabètes.

Adolescents et jeunes dans la rue

Au cours des dernières années, le phénomène des enfants et jeunes dans la rue est devenu de plus en plus observable et reconnu. Parmi les causes identifiées du phénomène, on peut citer la rupture des enfants et des jeunes avec le système institutionnel (établissements scolaires, maison des jeunes et de la culture, clubs, associations) ; le développement du travail des enfants dans les grandes villes et d'autres réalités spécifiques comme les enfants talibés en Mauritanie ; l'augmentation de la demande d'intervention des enfants, adolescents et jeunes dans la rue.

Exclus parmi les exclus, les enfants et adolescents dans la rue rejoignent souvent des gangs, perçus comme des formes d'organisation sociale capables de les prémunir de la peur, des dangers qui les entourent et de la misère. La plupart de ces adolescents et jeunes souffrent de graves problèmes de santé, dont la malnutrition, la prévalence des IST y compris le VIH et sida, les grossesses précoces et le non accès aux services de santé. Ils sont ouvertement exposés aux drogues et à l'exploitation sexuelle. Dans la limite de ses capacités, la société civile développe certaines initiatives limitées en faveur des enfants et adolescents dans la rue les plus vulnérables. Toutefois, le phénomène semble grandir et suscite l'indignation de nombreux autres jeunes, qui déplorent l'incapacité des Etats à sortir ses citoyens les plus fragiles de la précarité extrême.

Jeunes victimes d'exploitation au travail

Un faible niveau d'instruction, l'absence de qualification professionnelle, les ruptures familiales, la pauvreté et les séquelles de l'esclavage dans le cas de la Mauritanie, favorisent l'exploitation économique des jeunes au Maghreb. L'exploitation a souvent commencé dès l'enfance, parfois à un âge très jeune. Les adolescents sont nombreux à exercer des professions marginales, dans la rue ou dans des locaux inadaptés, souvent dans des circonstances où ni les règles les plus élémentaires de santé ni le droit à une juste rémunération ne sont respectés. C'est notamment le cas adolescents travaillant dans l'artisanat et le secteur informel, où ils sont exposés à de multiples risques.

La catégorie des enfants et adolescentes exploitées en tant que «petites bonnes», souvent dans le secret des familles employeuses, fait l'objet d'une attention particulière de la part des organisations

de défense des droits humains. Les filles domestiques se comptent par dizaines de milliers dans les pays du Maghreb, en particulier en Mauritanie et au Maroc. Elles sont les plus souvent victimes de violences multiformes : châtiments corporels, viol et harcèlement sexuel, accusations de vol et refus de paiement... Très mal documentée, la situation des jeunes exploités sexuellement mérite également une attention spéciale.

Adolescents et jeunes en conflit avec la loi

Les comportements asociaux chez les jeunes sont essentiellement un phénomène masculin. Chez les délinquants, les signes dépressifs sont davantage observés que chez les autres jeunes : manque d'estime de soi, tristesse, anxiété, sentiment de solitude, perte de motivation... De nombreuses études, aussi bien dans les pays du Nord que du Sud, ont mis en lumière le rôle de la famille en tant que «berceau» des comportements agressifs et délictueux. La conjugaison de plusieurs facteurs favorise leur développement, comme la pauvreté, le chômage, la violence, les conflits entre les parents, le divorce et le remariage, l'alcoolisme... dans le cadre familial. Les adolescents et les jeunes «antisociaux» sont souvent issus de familles où la discipline est dure et incohérente ou au contraire inexistante, notamment lorsque le père a disparu.

Par ailleurs, dans certains cas, le glissement du jeune vers la délinquance peut être favorisé par l'appartenance à une bande, qui crée un sentiment d'invulnérabilité conduisant parfois à des décisions irrationnelles et transgressives. La situation devient critique lorsque le jeune se retrouve soumis à un leader qui impose sa loi et l'amène à adopter une conduite délictueuse. La consommation de drogues est souvent associée aux crimes et délits commis par les jeunes. Les pairs «déviant» ne fournissent pas seulement les occasions de délit, mais aussi le soutien matériel, les modèles d'attitudes à suivre et l'appui nécessaire à l'expression des comportements délictueux.

A noter qu'au Maghreb, la prise en charge des adolescents en conflit avec la loi répond rarement aux normes internationales, qui recommandent notamment le développement d'alternatives à la détention et de dispositifs de réinsertion. Cette situation favorise, entre autres, la récurrence chez les jeunes délinquants.

Il n'y a pas d'aide pour les chômeurs qui sont désespérés. Un jeune sans emploi est obligé de voler pour obtenir de l'argent. Il y a des gens qui se prostituent pour gagner de l'argent.»

Slim, 24 ans, étudiant, Algérie

Populations clés

L'expression «populations clés» désigne les groupes qui, tout en étant importants dans la dynamique de transmission du VIH dans un contexte donné, sont des partenaires tout aussi essentiels pour une riposte efficace à la diffusion du SIDA²⁰⁴. Les populations clés incluent les travailleurs et travailleuse du sexe et les consommateurs de drogues injectables.

En dépit des efforts déployés, diverses formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH et SIDA continuent d'entraver la mise en œuvre et l'efficacité des actions déployées dans le cadre de la lutte contre la maladie. La riposte au SIDA gagnerait en efficacité en assurant un meilleur

²⁰⁴ Les expressions « groupes à risque » ou « groupes à haut risque » ne sont pas pertinentes car elles sous-entendent que le risque est contenu au sein de ces groupes alors qu'en réalité, tous les groupes sociaux sont interconnectés. Elles peuvent aussi donner à tort un sentiment de sécurité à des personnes qui ne s'identifient pas aux membres de ces groupes. En général, ce n'est pas l'appartenance à un groupe qui constitue un risque accru d'infection, c'est le comportement.

accompagnant des populations clés et en réduisant la stigmatisation et la discrimination dont elles sont victimes. Eviter de débattre autour du commerce du sexe et de la consommation de drogues renforce la vulnérabilité de ces populations, peu visibles et sous-analysées.

La question est d'autant plus importante que bien que les données soient rares concernant le travail du sexe chez les adolescents et les jeunes (qu'elle soit permanente ou occasionnelle), de nombreuses voix s'élèvent pour signaler l'augmentation du phénomène. Les principaux déclencheurs qui provoquent l'entrée des jeunes dans le commerce du sexe sont l'influence d'individus plus âgés, le besoin d'argent et, surtout chez les filles, le divorce et le rejet familial.

Jeunes personnes en situation de handicap

Les jeunes en situation de handicap au Maghreb s'inscrivent dans un contexte peu favorable au développement de leur autonomisation et à l'affirmation de soi. Ils estiment pour la plupart que les croyances et les représentations de leur entourage sont un obstacle à leur intégration. De fait, ils souffrent de l'exclusion et de la marginalisation : en particulier, le taux de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap est très inférieur à la moyenne (trois fois moindre au Maroc par exemple, selon la dernière enquête nationale de 2005). De plus, les jeunes en situation de handicap sont confrontés à la difficulté de travailler soit du fait de leur état soit parce qu'ils se heurtent à des formes de discrimination. La difficulté d'accéder aux services et de se déplacer (espace urbain et transport inadaptés aux besoins des personnes affectés d'un handicap physique) accentue leur vulnérabilité.

En raison de ce manque d'autonomie, du non exercice de leur droit à la citoyenneté et du regard dévalorisant porté sur eux, les jeunes en situation de handicap rencontrent des difficultés pour formuler leurs attentes et défendre leurs droits. Ils se replient souvent sur eux-mêmes, ont peu confiance en eux et dans les institutions chargées de les accompagner. La participation active des jeunes en situation de handicap est difficile à mettre œuvre, notamment dans des contextes socio-économiques fragiles et précaires. Pourtant, ces jeunes ne peuvent plus être tenus à l'écart de la définition des actions qui leur sont destinées.

Mères célibataires

Le rejet de leur famille, la précarité et l'exclusion sont le lot commun des mères célibataires et de leurs enfants au Maghreb. Le sentiment d'épuisement et le désespoir caractérisent leur situation à tel point que les médias se font parfois l'écho de cas de suicide. La plupart des mères célibataires vivent dans la précarité absolue et ont le sentiment de n'avoir d'autres solutions que le commerce du sexe pour survivre et éduquer leurs enfants.

Les données sur les mères célibataires restent parcellaires et le nombre de cas largement sous-estimé par les statistiques officielles, tant le phénomène est politisé et occulté par les sociétés et les Etats de la région. Toutefois, une enquête réalisée au Maroc en 2010 par l'association Insaf a levé le voile sur la situation réelle et sur la condition inique faite aux mères célibataires. Elle indique tout d'abord que tous les jours, 83 femmes donnent naissance à un enfant né hors mariage dans le royaume. Les quelque 27 000 mères célibataires recensées sont pour la plupart jeunes, voire très jeunes : 61% ont moins de 26 ans et 32% entre 15 et 20 ans. Discriminées et marginalisées, elles sont la proie de réseaux et individus malveillants.

Dans les pays du Maghreb, la loi continue d'incriminer les femmes pour relations sexuelles hors mariage y compris dans le cas d'un viol ou d'un abus de confiance (promesse de mariage), contribuant notamment à accroître le nombre d'avortements clandestins et la mortalité maternelle, ainsi que les abandons d'enfants conçus de façon «illégitime». Depuis quelques années, des associations de défense des droits humains tentent de faire entendre les droits des mères célibataires et ceux de leurs enfants mais la plupart restent condamnés à vivre dans la plus grande vulnérabilité.

Jeunes filles/femmes victimes de violences

Dans les sociétés maghrébines patriarcales, les violences basées sur le genre (VBG) sont encore répandues et socialement acceptées. Bien que de plus en plus nombreuses, les données sur les VBG sont très insuffisantes et les enquêtes de prévalence rarement disponibles. La plus récente, publiée au Maroc en 2011 par le Haut Commissariat au Plan, indique que les femmes jeunes et urbaines sont les principales victimes des VBG. Les jeunes mariées de 18 à 24 ans sont les plus exposées à la violence physique et la situation s'aggrave si la jeune fille a été mariée sans son consentement. Quant aux élèves et étudiantes, elles font partie des catégories les plus exposées à la violence sexuelle, surtout dans les lieux publics et les établissements d'éducation et de formation.

En Algérie, où le Code de la famille n'est pas conforme aux droits des femmes tels qu'ils sont universellement reconnus, des associations de défense des droits humains mettent en lumière la faible mobilisation des autorités visant à prendre en charge les femmes victimes d'abus sexuels et d'agressions de la part de leur mari. Selon une enquête réalisée en 2006 par l'Office national des statistiques, environ les deux tiers des femmes, y compris chez les jeunes, considèrent la violence conjugale comme justifiée, indiquant la banalisation du phénomène. Selon les organisations de défense des droits humains, les femmes agressées et battues préfèrent généralement ne pas le déclarer, de peur de se retrouver à la rue ou de subir des mesures de rétorsion encore plus graves. Dans le cas particulier de la Mauritanie, les mutilations génitales féminines et les mariages précoces ou forcés sont des formes supplémentaires de violences basées sur le genre, largement pratiquées et acceptées, alors que le statut des femmes, en particulier des jeunes, reste des plus précaires.

3.5. Participation des jeunes

Comme le souligne de nombreuses publications, l'accès des jeunes à la citoyenneté pleine et entière est une préalable indispensable à leur insertion dans les sociétés maghrébines. Partout, de façon pacifique ou violente, virtuelle ou réelle, la jeunesse manifeste son existence et ses besoins pressants ; partout elle demande à être vue, reconnue et autonomisée pour participer pleinement à la vie publique et économique des pays de la région.

La mondialisation et l'accès de plus en plus large aux technologies de l'information et aux nouveaux médias a donné aux jeunes maghrébins la possibilité de venir à la connaissance de nouvelles que les médias officiels ne diffusent pas, de connaître des réalités autres que celle de son propre pays, de communiquer, de s'organiser et de surgir sur la scène publique. Alors que personne ne peut plus les ignorer, aussi bien leurs familles que les institutions sont appelés à rompre avec les pratiques anciennes. Jusqu'ici en effet, les jeunes ont peu eu droit au chapitre et ne pouvaient guère participer aux décisions les concernant. Comme dans le reste du monde arabe, ils apparaissent mal préparés à assumer leur rôle dans la gestion des affaires de la Cité.

3.5.1. Dépendance et faible participation aux décisions familiales

Au Maghreb, la famille maintient la plupart de ses fonctions, malgré la redéfinition de ses structures et de ses rôles et les arrangements, négociations et compromis qui traversent de plus en plus les relations familiales et les rapports sociaux de genre dans la sphère privée. Même si les jeunes vivent ces transformations, ils continuent à valoriser la vie de couple, la parenté, la fratrie, la consanguinité, les rapports intergénérationnels.

La famille joue un rôle important dans le processus d'accès des jeunes au statut et aux rôles adultes. Un rapport sur l'adolescente arabe insiste sur l'importance de cette institution dans la vie des jeunes²⁰⁵. «La famille est toujours pour l'individu le cadre essentiel des apprentissages de la vie. C'est en son sein qu'il fait la première expérience de la construction de son identité»²⁰⁶. Dans un environnement de turbulences, jalonné par des événements perturbateurs, et un contexte économique de moins en moins sécurisant, la famille est un refuge.

Bien que la cellule conjugale soit devenue la structure dominante à leurs yeux, les jeunes maghrébins restent attachés aux valeurs familiales plus larges. Pour la plupart d'entre eux, la famille constitue une valeur suprême et un espace de sécurité. Les difficultés que rencontrent les jeunes pour s'installer dans la vie légitiment d'une part, leur prise en charge par leurs familles et d'autre part, leur acceptation du soutien familial. «Lorsque le système d'enseignement traverse une crise aiguë, que l'univers de l'emploi se ferme, que la mobilité sociale est bloquée, la famille, relativement marginalisée, est à nouveau réinvestie en tant qu'instance d'intégration»²⁰⁷. La solidarité intergénérationnelle familiale réduirait ainsi le creusement des inégalités entre les jeunes et leurs aînés.

Les jeunes comptent d'autant plus sur la solidarité familiale qu'ils se méfient des institutions «modernes». Ils ont ainsi davantage confiance dans leur famille que dans les syndicats et les partis politiques, les organisations de jeunesse, voire même l'école et l'université...²⁰⁸.

En Tunisie par exemple, les trois consultations nationales de la jeunesse de 1996, 2000 et 2005 montrent que la famille constitue une valeur «sûre» chère aux jeunes. Elle est considérée comme le premier groupe d'appartenance par plus de neuf jeunes sur dix et les trois quarts déclarent s'y sentir bien²⁰⁹.

205 Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche, L'adolescente arabe, Réalité et perspectives, Tunis, CAWTAR, 2003, (en arabe).

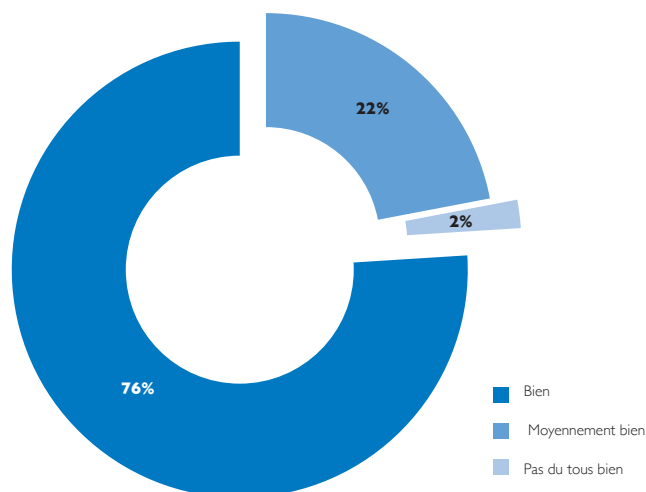
206 BEN SALEM Lilia, Familles et changements sociaux en Tunisie, Tunis, CPU, 2009.

207 BENNANI-CHRAIBI Mounia, Soumis et rebelles, Les jeunes au Maroc, Casablanca, Editions Le Fennec, 1995.

208 LABIB T., BEN SALEM L., MAMLOUK Z., ZAIM H., La jeunesse tunisienne, Interprétations et recommandations à partir de l'enquête nationale sur la jeunesse de 1996, Tunis, 1998 (non publié).

209 Observatoire national de la jeunesse, Troisième consultation nationale de la jeunesse 2005, Tunis, ONJ, 2006 (en arabe).

Sentiment de bien être des jeunes (15-25 ans) au sein de la famille



Source : Observatoire national de la jeunesse.

L'acceptation par les jeunes de leur situation de dépendance vis-à-vis des parents favorise les compromis et limite les conflits, dans un contexte qui valorise encore fortement le respect des aînés. Malgré la montée de l'individualisme, la plupart des jeunes respectent les instructions du groupe familial. Loin de se rebeller, ils arrivent plutôt à s'affirmer en adoptant des stratégies de

négociations ou de contournement. Les jeunes tunisiens qui entrent en conflit ouvert avec leurs parents sont ainsi peu nombreux²¹⁰. De même au Maroc, où la plupart des jeunes qualifient leur éducation de «traditionnelle», c'est-à-dire fondée sur le respect absolu et inconditionnel des aînés (parents, frères aînés), l'obéissance sans discussion est encore la norme²¹¹. «On est obligé d'obéir parce qu'on vit chez eux», résume un jeune marocain.

De fait, les jeunes soutenus par leur famille sont exposés à une dépendance accrue²¹². Dans le cadre de l'entraide familiale, ils perdent en termes de pouvoir ce qu'ils gagnent sur le plan matériel. L'absence de réciprocité matérielle autorise les parents à exercer un pouvoir sur leurs enfants, voire à contrôler en partie leur destinée²¹³, les maintenant dans le statut traditionnel de l'enfant.

En général, les jeunes dépendants de leur famille ont à cœur de participer aux activités familiales et même, si possible, d'apporter une contribution financière. Selon une enquête réalisée au Maroc en 2007²¹⁴, plus de huit jeunes sur dix déclarent s'impliquer volontairement dans les tâches quotidiennes (ménage, bricolage, courses, soutien scolaire aux plus jeunes...). La division sexuelle du travail est largement prévalente, les filles s'impliquant deux fois plus que les garçons, et assurant la quasi-totalité des tâches domestiques.

Cette participation à l'institution familiale est appréhendée par les jeunes comme une forme de solidarité et un moyen de renforcer leur estime de soi, en n'étant pas seulement une charge. Elle

210 Ministère de la Jeunesse, de l'Enfance et du Sport, La deuxième consultation nationale sur la jeunesse 2000-2001, Principaux résultats du questionnaire, Tunis, MJES, p. 15 (en arabe).

211 Le Livre de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2011.

212 BENNANI-CHRAIBI Mounia, Soumis et rebelles, Les jeunes au Maroc, Casablanca, Editions Le Fennec, 1995, p. 175.

213 DECHAUX Jean-Hugues, « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », Sociétés contemporaines, 17, 1994, p. 88-89.

214 Recherche-action sur l'analyse de la situation concernant la participation des adolescents et des jeunes dans les différents mécanismes de participation, FNUAP/UNICEF, 2007.

ne leur donne pas pour autant le pouvoir de participer aux décisions qui concernent le groupe ou même leur situation personnelle.

«Ca fait des années que je demande à mes parents de changer de lycée. Je vais dans un établissement qui est à une demi-heure de chez moi alors qu'il y en a un autre tout près que tous mes copains fréquentent. Mes parents refusent car ils pensent que si je vais avec les copains, je ne ferai plus rien. Mais c'est le contraire ; comme je suis loin, ils ne peuvent pas me surveiller et je peux sécher les cours et faire ce qu'il me plaît.»

Hassan, 17 ans, lycéen, Maroc (Salé)

«Mon père m'a dit un jour : si tu ne fais pas toutes tes prières comme il faut avec moi, tu ne mangeras plus à ma table. Il m'a traité de démon. Alors maintenant, je fais mes prières correctement.»

Youssef, 21 ans, étudiant, Maroc (Salé)

«Après la puberté, il faut se couvrir la tête et obéir à des codes vestimentaires : on ne doit pas porter de pantalon ni de jupe trop courte.»

Demba, 23 ans, chômeuse, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

«Chez nous, les parents prennent les décisions puis en informent leurs enfants. Dans certaines familles, on a la possibilité de discuter. Les parents instruits comprennent mieux leurs enfants alors que chez ceux qui respectent la coutume, c'est l'autorité militaire ! Par contre, pour le mariage, tu ne peux jamais discuter : tu dois accepter le choix de ta famille.»

Aminettou, 28 ans, divorcée, inactive, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

Les données qualitatives recueillies sur le terrain montrent que la plupart des jeunes se soumettent aux consignes des parents en matière de tenue vestimentaire, d'horaires de sortie et parfois même de fréquentations, de loisirs ou de pratique religieuse. Certains jeunes interrogés dans le cadre de l'étude ont exprimé de vives frustrations notamment liées à des décisions paternelles sans appel concernant l'interruption de leur scolarité ou une orientation professionnelle contrariée.

Dans les familles urbanisées et éduquées, les jeunes semblent cependant avoir une plus grande capacité de dialogue et de négociation que dans les milieux pauvres et ruraux. La capacité de négociation des décisions parentales passe souvent par des discussions avec la mère, qui intercède ensuite auprès des hommes de la famille (père, oncles, frères). De plus, les filles sont soumises à un contrôle parental plus strict que les garçons dans le domaine des fréquentations, des sorties et des codes vestimentaires.

Par ailleurs, bien que le mariage arrangé soit partout rejeté par les jeunes, il demeure la norme pour une minorité d'entre eux et même pour la plupart des filles en Mauritanie. Alors que les alliances obéissent le plus souvent à des stratégies lignagères, les femmes sont rarement consultées sur le choix de leur mari. Ainsi, selon des données datées de 2000, plus des deux tiers

des Mauritaniennes mariées, veuves ou divorcées avaient été unies à des maris ayant un lien de parenté plus ou moins direct²¹⁵ avec elles.

3.5.2. Manque de dialogue et de participation dans les institutions éducatives

L'histoire du Maghreb montre que pendant plusieurs décennies, les institutions éducatives ont joué un rôle important dans la prise de conscience des jeunes générations à l'égard de la chose publique et la formation des classes politiques. L'université notamment a longtemps été un lieu de débat, de contestation et d'affrontement entre des projets de société concurrents.

De nos jours, le niveau d'instruction des jeunes ne cesse de s'améliorer mais cette dynamique semble avoir déserté les bancs des écoles et des facultés. Bien que l'éducation à la citoyenneté et les droits humains aient été introduits dans les cursus scolaires²¹⁶ dans les pays du Maghreb central, les institutions éducatives ne semblent pas préparer efficacement les adolescents et les jeunes à devenir des citoyens actifs.

La littérature disponible comme les témoignages des étudiants indiquent que l'école d'aujourd'hui ne joue pas son rôle d'initiation des enfants et des jeunes au débat d'idées et à la prise de décision et qu'elle les implique peu dans la gestion de la vie scolaire et universitaire. Certes, dans les pays où ils sont intégrés aux manuels scolaires, les jeunes découvrent les droits humains et les valeurs universelles mais faute de mise en pratique, ils n'en perçoivent ni les implications concrètes ni les avantages. L'apprentissage de la citoyenneté, quand il existe, demeure théorique et abstrait, comme déconnecté de la réalité.

Selon un rapport sur les adolescentes arabes, les responsables éducatifs dans les pays de la région n'accordent pas un intérêt suffisant à la qualité des relations entre les élèves et les enseignants ou l'administration²¹⁷. Les institutions scolaires et universitaires négligent la place du dialogue dans la gestion des conflits au sein de l'école et n'ont pas mis en place de mécanismes de participation effectifs et opérationnels qui permettraient aux jeunes de contribuer à la gestion des établissements.

«A la fac, on est traités comme des enfants ; les enseignants ne nous écoutent pas, ils ne respectent pas nos opinions. Il n'y a aucune implication des étudiants dans la prise de décision concernant leurs études».

Hakima, 23 ans, étudiante, Algérie (Alger)

Au Maroc, les droits de l'enfant ont été introduits dans les programmes scolaires dès le primaire, contribuant au développement d'une culture des droits humains chez les adolescents. Toutefois, les réalités qu'ils vivent à l'école sont souvent en décalage avec les connaissances transmises. Par exemple, les enfants soulignent que les enseignants qui leur enseignent leurs droits à la protection n'hésitent pas à pratiquer les châtiments corporels en classe²¹⁸.

Par ailleurs, de réels efforts ont été consentis depuis l'adoption de la Charte nationale d'éducation de formation de 2000 pour institutionnaliser des mécanismes participatifs dans les établissements

215 Réactualisation de la politique nationale de la famille, Secrétariat d'Etat à la condition féminine, 2006.

216 Hors Libye, l'étude n'ayant pas pu réunir d'informations qualitatives sur le système éducatif dans ce pays.

217 Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche, L'adolescente arabe, Réalité et perspectives, Tunis, CAWTAR, 2003 (en arabe).

218

scolaires²¹⁹ : clubs scolaires, conseils de gestion, délégués de classe, coopératives, équipes sportives et groupes de théâtre, cellules d'écoute...

En 2007, plus de la moitié des adolescents connaissaient au moins un de ces mécanismes²²⁰. Ils évoquent le plus souvent les clubs scolaires, animés par des enseignants en dehors de l'emploi du temps régulier. Ces clubs très appréciés des élèves s'organisent autour de différents thèmes : sciences et techniques, santé, environnement, droits humains et citoyenneté, etc. Toutefois, s'ils sont quasiment généralisés à tous les collèges et lycées sur le papier, peu sont réellement actifs, réguliers dans leurs activités et assez outillés pour créer une véritable dynamique de travail en groupe ou de construction d'un projet commun. Ils sont en général peu équipés et dépendants du bon vouloir et de la disponibilité restreinte des enseignants, qui les animent à titre bénévole.

En ce qui concerne la représentation des élèves dans les instances de gestion des établissements (conseils de gestion, conseils de classe), elle reste mal connue des jeunes : seulement un élève sur huit en 2007 en a conscience alors que les représentants des élèves sont censés être élus par leurs pairs. Lorsque ces mécanismes existent réellement, ils sont perçus comme purement formels et sans impact réel sur la participation des élèves à la gestion effective de l'établissement.

Enfin, des mécanismes spécifiques visant la protection de catégories de jeunes les plus vulnérables ont été mis en place dans certaines académies du royaume à travers les cellules d'écoute et de veille contre l'abandon scolaire. Là encore, des progrès sont à faire pour les rendre efficaces.

En général, les mécanismes participatifs existants sont jugés sélectifs, voire élitistes, par les jeunes eux-mêmes : au lieu d'encourager l'intégration et la participation des élèves en difficulté, ils privilégient au contraire les meilleurs et les plus disciplinés²²¹. De nouveaux efforts sont actuellement consentis pour renforcer l'équité et l'efficacité de ces mécanismes, dans le cadre du plan d'urgence pour l'éducation 2009-2012.

En **Mauritanie**, aucune enquête n'aborde le thème de la participation des adolescents et des jeunes dans les institutions éducatives. Selon les données disponibles, les manuels scolaires n'abordent pas l'éducation à la citoyenneté et seulement quelques expériences symboliques ont été tentées pour associer les élèves à la gestion des établissements, notamment à travers la nomination de délégués de classes. Il n'existe pas non plus de coopératives scolaires ni de clubs sur les droits humains et la citoyenneté au niveau du secondaire²²².

En **Tunisie**, les relations avec l'administration et les enseignants arrivent au premier rang des difficultés exprimées par les adolescents dans leur vie quotidienne. Près du quart des jeunes se plaignent ainsi du manque de dialogue au sein des établissements scolaires. La situation est jugée plus préoccupante par les garçons (39%) que par les filles (13%)²²³.

219 L'école du respect : réforme, participation et innovation dans le système éducatif marocain, UNICEF, 2010.

220 Recherche-action sur l'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes aux différents mécanismes de participation, Programme conjoint Jeunes pour jeunes UNICEF-UNFPA, 2007.

221 Recherche-action sur l'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes aux différents mécanismes de participation, Programme conjoint Jeunes pour jeunes UNICEF-UNFPA, 2007.

222 Analyse de la situation des enfants et des femmes en Mauritanie, UNICEF, 2010.

223 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

Tableau 3.24. : Les difficultés exprimées par les adolescents en Tunisie (%), 2004

Difficultés	Masculin	Féminin	Total
Problèmes de relation avec l'administration et les enseignants	39,3	12,9	24,5
Problèmes affectifs	11,8	23,0	18,1
Autres (divers)	14,0	18,6	16,6
Problèmes familiaux	3,5	16,5	10,8
Problèmes individuels de santé	4,4	9,0	6,9
Conditions de vie	5,6	7,5	6,6
Conditions matérielles de l'enseignement	9,1	4,1	6,3
Demande d'aide et de soutien spécifiques	9,4	3,2	5,9
Angoisse des examens	2,9	5,3	4,2

Source : Direction de la médecine scolaire et universitaire.

3.5.3. Rejet du jeu politique traditionnel et nouvelles formes d'engagement

Dans l'imaginaire collectif, l'investissement des jeunes dans la sphère publique fait peur parce qu'ils sont souvent à la pointe de l'agitation et au cœur des révolutions. Aussi bien dans les pays du Nord que du Sud, les jeunes incarnent la contestation, la critique des institutions et du conformisme et le refus des compromis, même si certains groupes développent des conduites conservatrices.

La question de la participation et de la citoyenneté des jeunes suscite un intérêt croissant dans les sociétés contemporaines. Les défenseurs de la bonne gouvernance insistent sur la nécessité d'impliquer les groupes et associations de jeunes dans la prise de décision et d'œuvrer pour développer leur autonomisation. Toutefois, les jeunes d'aujourd'hui semblent traverser une véritable crise de la citoyenneté²²⁴, tout en refusant de s'impliquer dans la vie politique.

Participation des jeunes en politique

Les jeunes ont occupé une place d'avant-garde sur la scène publique durant le « printemps arabe »²²⁵. A travers leur engagement et leurs capacités d'organisation, beaucoup d'entre eux ont manifesté le refus de la dictature et de la corruption, tout en exprimant une aspiration à la démocratie et à la justice sociale.

Longtemps taxées de passivité et d'apolitisme, les jeunesses de Tunisie et de Libye, sont apparues comme des moteurs des révolutions et leur ont donné leurs plus célèbres icônes. Au Maroc, les jeunes du mouvement du 20 février, par leurs revendications et leurs manifestations, ont relancé le processus des réformes politiques et conduit à l'adoption d'une nouvelle Constitution. En Mauritanie, les jeunes du 25 février, certes très minoritaires, ont fait entendre leur voix en faveur de la démocratisation et de l'égalité des chances de tous les citoyens du pays.

224 Pierre Brechon, « Moins politisés, mais plus protestataires », in Olivier Galland et Bernard Roudet, Les valeurs des jeunes, Tendances en France depuis 20 ans, Paris, L'Harmattan, 2001.

225 Il s'agit des soulèvements populaires qui ont touché plusieurs pays de la région MENA, dont la Tunisie et la Libye au Maghreb.

« Cette année, je me suis donné à fond dans la révolution. J'ai participé à plusieurs manifestations et à des sit-in. Du coup, j'ai raté mon bac. Cette fois, je voudrais le réussir. Je pense que j'ai assez donné. Maintenant, je me fous de savoir quels hommes politiques vont gouverner... Je crois que dorénavant ils auront peur. Les gens peuvent toujours redescendre dans la rue... Si les choses tournent mal, je militerai de nouveau... ».

Mourad, 18 ans, élève, Tunisie (L'Ariana)

« Moi, vu mon handicap, j'ai participé à la révolution à travers Facebook ; cela m'a permis de rester en contact avec les autres, avec le monde. J'ai partagé des vidéos. J'estime que ma contribution à la révolution a été modeste mais je suis fier de ce que j'ai fait ».

Neila (en situation de handicap moteur),
25 ans, formatrice spécialisée, Tunisie (L'Ariana)

« J'ai milité pour la révolution avant même le 14 janvier parce que j'étais frustré. Nous, on n'avait pas de quoi bouffer et les gens volaient et s'enrichissaient ».

Nabil, 15 ans, élève, Tunisie (L'Ariana)

« Notre mouvement n'a pas obtenu tout ce qu'il revendiquait mais il a changé les choses. On a cassé le tabou de la réforme constitutionnelle ; on a cassé la peur de manifester pour des motifs politiques et montré qu'on était capable de le faire pacifiquement ; on a influencé les mouvements sociaux en renforçant la culture de la revendication. On a même cassé le tabou de la sacralité de la monarchie. Maintenant tout le monde discute de la légitimité du makhzen, même dans les douars les plus reculés. »

Un jeune du mouvement du 20 février, Maroc (Rabat)

« Grâce à notre mouvement, des haratines et des négro-mauritaniens ont manifesté ensemble contre l'exclusion. Ici, les vieux n'ont pas de projet de société et les politiciens n'ont que des intérêts. Mais beaucoup de jeunes ont compris que l'avenir de notre pays se fera avec tout le monde, sans exclusion. »

Un militant de la Coordination du 25 février

Ainsi, les événements actuels ont apporté un franc démenti au lieu commun de l'apolitisme des jeunes dans le monde arabe. Qu'y a-t-il en effet de plus politique que de revendiquer la démocratie, l'équité et le respect des libertés ? Ce que les jeunes rejettent en réalité n'est pas « le » politique mais « la » politique telle qu'elle est incarnée dans leurs pays par les partis, les parlements, les élections, et des chefs d'État entourés d'élites surpuissantes qui ne bénéficient pas d'une légitimité démocratique²²⁶.

Alors que leur condition devient de plus en plus précaire, ils ont l'impression de ne pas compter aux yeux de la classe politique, essentiellement constituée de personnes d'âge avancé, alors que la population

226 Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche, L'adolescente arabe, Réalité et perspectives, Tunis, CAWTAR, 2003, p. 33 (en arabe).

des pays de la région est jeune. Ils sont quasiment unanimes à dénoncer l'accaparement des postes par des personnalités trop âgées et le manque d'initiatives visant à renouveler la classe politique.

«Le jeune algérien peut créer. Il a des idées. Il est innovateur. Mais ce potentiel n'est pas exploité. Les responsables sont vieux et incapables de comprendre les jeunes».

Kaouthar, 22 ans, assistante commerciale, Algérie (Alger)

«Au niveau de l'administration se sont les vieux qui occupent les places, les responsables ne sont pas capables de réfléchir à la place des jeunes. Les responsables sont irresponsables ; de plus, ils sont dépassés par rapport à la technologie... Ils ont eu beaucoup de chance dans leur vie».

Sara, 22 ans, étudiante, Algérie (Alger)

«La jeunesse est l'énergie de la société. Mais, cette force n'est pas valorisée. Si on regarde l'âge moyen des responsables, on est frappé de le trouver si élevé. Un pays ne peut pas être gouverné uniquement par des personnes âgées».

Chaker, 25 ans, étudiant, Algérie (Alger)

En Tunisie, 6,5% des jeunes déclaraient appartenir à un parti politique en 2005²²⁷ – sachant qu'à l'époque, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, aujourd'hui dissout), quasi-parti unique, dominait totalement la scène politique. Mais les mêmes jeunes revendiquaient une consolidation de la pratique démocratique (64%) et des libertés plus importantes (60%). Les données qualitatives les plus récentes indiquent que les jeunes tunisiens restent méfiants vis-à-vis du jeu politique dans le cadre du processus de démocratisation en cours. Ils se sont inscrits sur les listes électorales en nombre plus faible que la moyenne avant le scrutin du 23 octobre 2011, pour l'élection des membres de l'Assemblée constituante.

«Je suis pessimiste par rapport à l'avenir de la Tunisie. Je m'inquiète à cause de la majorité silencieuse. Les jeunes ne sont pas beaucoup inscrits sur les listes pour élire la Constituante. On n'a pas confiance dans le gouvernement de transition ni dans les partis politiques... Les partis politiques aspirent au pouvoir. Ils ne font que des promesses. Les jeunes sont oubliés. Pourtant, ils étaient au premier rang au moment de la révolution. Certains ont donné leur vie pour la Tunisie».

Nabila, 21 ans, étudiante, Tunisie (Nabeul)

«Je me pose la question de savoir pourquoi les jeunes ne se sont pas inscrits massivement aux élections de la Constituante... Peut-être parce qu'ils n'ont jamais connu de vrais élections auparavant. Pendant 23 ans, les élections n'étaient que des mises en scène»

Tarek, 22 ans, étudiant, Tunisie (Nabeul)

227 Troisième consultation de la jeunesse, 2005, Tunis, ONJ, 2006.

«J'espère que les partis politiques sont crédibles. Mais, je ne leur fais pas confiance. J'ai des doutes».

Hichem, 22 ans, étudiant, Tunisie (Nabeul)

Au Maroc, où la participation politique des jeunes a fait l'objet de plusieurs études récentes²²⁸, plus de la moitié affirment n'avoir jamais voté. Ils ont en outre une vision négative des partis et des hommes politiques. Leur culture dans ce domaine est très restreinte : seulement une minorité des jeunes peut citer plus de trois partis et la plupart ignorent le rôle du Parlement et du gouvernement. Ils estiment que les partis sont obsolètes, déconnectés de leur réalité et dirigés par des personnalités trop âgées et indétronables. Ces organes sont selon eux dominés par le clientélisme et la cooptation et ne font pas de place aux générations montantes.

Les jeunes marocains ne comprennent pas le langage «compliqué» des hommes politiques, notamment lorsqu'ils s'expriment dans les médias, et les jugent animés par la recherche de leurs intérêts personnels. Les élus locaux sont particulièrement décriés et associés à l'incompétence, à l'abus de pouvoir et aux promesses mensongères.

«J'ai commencé à 20 ans avec un ami rencontré dans une association, qui m'a invité à l'accompagner à des meetings du parti x. J'ai pris ma carte comme membre des jeunesses de ce parti, et je l'ai gardée trois ans. On se rencontrait une fois par mois à la section locale de Salé et on pouvait assister au congrès national. Mais les anciens ne te laissent pas travailler, ils ne t'ouvrent pas les portes pour devenir un cadre du parti. On reste coincés dans les jeunesses, c'est la fin du parcours et il n'y a pas de sortie. Malgré tout, je ne regrette pas cette expérience, elle m'a permis de connaître les coulisses du jeu politique.»

Adil, 25 ans, étudiant en sociologie, Maroc (Salé)

«Les jeunes ne s'intéressent pas à la politique parce que ça ne change rien dans leur vie».

Saber, 18 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«J'ai 20 ans. J'ai vécu sous un régime qui a fait beaucoup de promesses. C'était du mensonge. Aujourd'hui, c'est important d'aller voter. Il faut développer la vie associative. Dans les pays développés, la société civile joue un rôle très important. Il est nécessaire de susciter cette prise de conscience chez les jeunes».

Amira, 20 ans, étudiante, Tunisie (Nabeul)

En Mauritanie, selon des données qualitatives, les jeunes sont très peu représentés dans les partis. Ils sont défiants à l'égard du monde politique et ne manifestent pas la volonté de s'engager dans quelque formation ou mouvement structuré que ce soit.

²²⁸ Le Livre de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat, 2011 ; Les jeunes au Maroc, styles de vie, opinions, valeurs et aspirations, synthèse des résultats d'une étude qualitative menée en 2010 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Recherche-action sur l'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes aux différents mécanismes de participation, Programme conjoint Jeunes pour jeunes UNICEF-UNFPA, 2007.

Pour eux, la politique représente une ressource plus qu'un engagement : un piston pour trouver un emploi ou obtenir une faveur si la famille a la chance de connaître quelqu'un, une aubaine financière si l'on se débrouille pour vendre sa voix au plus offrant durant les élections ou si l'on est embauché pour faire campagne dans les quartiers.

Les jeunes rencontrés, même quand ils manifestent un intérêt pour la chose politique et le débat d'idées, sont unanimes sur le fait que la classe politique ne les représente pas.

Le désenchantement et le mécontentement de la jeunesse mauritanienne ne se sont pas traduits, comme dans d'autres pays arabes, par l'irruption d'un mouvement contestataire de masse, malgré l'initiative du mouvement du 25 février.

«La politique, ce n'est qu'une question d'argent. On vote pour celui qui paye le mieux.»

Mokhtar, 25 ans, diplômé chômeur, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

«Moi, j'aime la politique, discuter de ces sujets-là. Mais ici en Mauritanie, les politiciens ne sont pas patriotes. La seule chose qui les intéresse c'est leur portefeuille. Ils ne se soucient pas de la population.»

Demba, 23 ans, chômeuse, Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

Selon un rapport de la Ligue des Etats arabes, les jeunes sont quasiment ou complètement absents des conseils élus dans les pays arabes²²⁹. Cette crise de la représentation des jeunes expliquerait en partie le fait qu'un grand nombre d'entre eux s'orientent vers la consolidation de leurs réseaux personnels, comme la famille, le quartier, la bande d'amis et les réseaux sociaux, où ils se sentiraient plus reconnus et en sécurité.

L'actualité a amplement démontré que les jeunes de la région MENA, en particulier en Afrique du Nord, ont tendance à surinvestir les réseaux sociaux en tant qu'outil de militantisme politique, à tel point que ces réseaux apparaissent aujourd'hui comme l'un des principaux espaces d'expression et de participation politique des jeunes.

Tableau 3.25. : Taux de pénétration de Facebook en avril 2011.

Pays	Algérie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
%	5	4	10	2	22

Source : Arab Social Media Report, 2011.

Comme l'analyse un récent rapport²³⁰, le nombre d'utilisateurs de Facebook²³¹ a augmenté de manière significative dans la plupart des Etats arabes dans les premiers mois de l'année 2011, et plus particulièrement dans les pays où des mouvements de protestation se sont exprimés. Ils ont notamment joué un rôle clé dans la mobilisation des manifestants. Entre janvier et avril, le nombre de «facebookers» a augmenté de 536 000 personnes en Tunisie (5% de la population totale), de 590 000 au Maroc (2,2%) et de 561 000 en Algérie (1,6%).

229 Ligue des États Arabes, Préoccupations des jeunes arabes, Rapport annuel de 2005, Le Caire, Ligue des États Arabes, 2005.

230 "Civil Movements : The impact of Facebook and Twitter", Arab Social Media Report, Dubai School of Government, 2011.

231 Dans la région MENA en moyenne, 70% des utilisateurs de Facebook sont des jeunes de moins de 30 ans et 30% seulement sont des femmes.

Participation des jeunes à la vie associative

Les jeunes semblent davantage tentés par l'action citoyenne et le volontariat que par les activités au sein d'organisations politiques. Très sensibles à la question de la justice sociale, qui apparaît comme l'une de leurs revendications principales, ils sont de plus en plus présents dans les associations locales et de quartier. Toutefois, leur taux de participation aux activités associatives reste faible, généralement inférieur à 10%²³².

En **Algérie**, l'adhésion des jeunes aux structures associatives semble timide, bien que le mouvement associatif se soit fortement développé depuis une dizaine d'années. Le secteur des associations de jeunesse est peu structuré. Il manque de ressources et de soutien et s'efforce de créer de nouveaux liens avec l'Etat et avec des réseaux associatifs à l'étranger. Depuis les terribles événements des années 1990, de nombreuses associations s'efforcent d'aider les adolescents et les jeunes traumatisés et endeuillés, sans toutefois disposer des outils et des ressources nécessaires pour prodiguer des aides psychologiques efficaces. De plus, des réseaux d'associations de jeunes commencent à s'organiser au niveau local et régional en vue de monter des projets concrets et générateurs de revenus.

Au **Maroc**, le développement de la société civile et l'approche participative en matière de gouvernance ont été fortement encouragés par la monarchie, en particulier depuis le lancement en 2005 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), présentée comme le chantier du règne. Cette initiative vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers la multiplication de projets de proximité dans les zones les plus défavorisées. Elle s'est en partie réalisée à travers le développement du milieu associatif, qui reste compris et interprété comme un relais dans l'exercice du pouvoir²³³, notamment là où l'action gouvernementale est la plus faible.

L'INDH a ainsi encouragé l'émergence de milliers d'ONG et renforcé certains réseaux associatifs existants. Même si ces structures connaissent souvent des problèmes de fonctionnement interne, manquent d'indépendance et ont un impact limité du fait de moyens insuffisants, elles ont produit une certaine dynamique et permis à des milliers de jeunes des deux sexes, souvent chômeurs ou inactifs, de s'initier à l'action citoyenne dans différents domaines : gestion de l'eau en milieu rural, éducation, formation et alphabétisation, montage d'activités génératrices de revenus, protection de l'enfance, lutte contre la violence à l'égard des femmes, etc.

Outre les organisations officiellement reconnues par l'Etat un grand nombre d'ONG et d'associations de quartier jouent un rôle important auprès des jeunes, en leur proposant le plus souvent des activités encourageant leur participation et leur libre expression. Ces associations par et pour les jeunes se sont multipliées dans les quartiers «sensibles» suite aux attentats de Casablanca de 2003²³⁴. Quelques expériences s'attachent aussi à appuyer la construction de réseaux et organes de représentation de la jeunesse. Un Parlement de l'enfant (10-18 ans) a été établi en 2000, une expérience est tentée depuis un an dans cinq communes pour créer des Conseils communaux des enfants et des jeunes avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA, et des projets de coopération

bilatérale (Canada, Etats-Unis) appuient la mise en réseau et la participation des jeunes. Les associations à but non lucratif s'appuient sur un vaste réseau de bénévoles, formés en interne, ou de jeunes intervenants touchant pour la plupart de faibles indemnités. La professionnalisation de

232 Dans les pays développés, le taux de participation des jeunes aux associations est généralement beaucoup plus élevé : il se situe (pour les 18-29 ans) à 91% en Suède, 44% en Italie et 37% en France, cf Valérie Bequet, «Participation des jeunes, Regard sur six pays», Agora, Débat/Jeunesse, 42, 2007.

233 Béatrice Hibou, «Le mouvement du 20 février, le makhzen et l'antipolitique», Sciences Po-CERI/CNRS, 2011.

234 Étude sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens, Compilation des synthèses des études, Marly le Roi, EUROMED, INJEP, 2008.

ce personnel pas ou sous-payé, outre qu'il constitue l'un des enjeux clés de l'efficacité des actions menées, pourraient renforcer grandement le capital social et l'engagement citoyen des jeunes.

Comme l'a montré une enquête de 2007²³⁵, les jeunes marocains connaissent beaucoup mieux les associations que les partis et les institutions politiques et jugent leur action plutôt positive. Toutefois, seulement 8% d'entre eux (surtout des garçons) en sont membres, selon les données les plus récentes²³⁶.

En **Mauritanie**, un changement est aussi intervenu pour encourager les associations de jeunes, suite au processus de transition entamé en 2005 puis au coup d'Etat de 2008. Un Parlement des enfants a été établi en 2006. De plus, à l'initiative du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, appuyé par le système des Nations unies, un vaste réseau national des jeunes (RENAJ) a été créé la même année pour produire une plateforme commune des priorités des jeunes et coordonner leurs activités (voir plus loin : chapitre sur les bonnes pratiques).

En **Tunisie**, la troisième consultation nationale de la jeunesse de 2005 a rapporté une faible adhésion des jeunes aux organisations de la société civile (associations et syndicats), autour de 9%²³⁷. Ce résultat corrobore les données de l'Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés²³⁸. Selon une autre étude concernant uniquement les jeunes non scolarisés, seulement 4% d'entre eux ont déclaré appartenir à une organisation de la société civile²³⁹, ce qui tendrait à montrer que la vulnérabilité réduit le degré de participation et d'insertion des jeunes. Les garçons tunisiens déclarent s'impliquer plus dans la société civile que les filles et le taux de participation décroît avec l'âge²⁴⁰. Malgré leur faible engagement associatif, plus de la moitié des jeunes s'exprimaient en 2005 pour le développement du bénévolat (55%).

Tableau 3.26. : Taux de participation des jeunes en Tunisie (%)

Structure	Pourcentage
Conseil municipal	0,5
Parti politique	6,5
Organisation nationale	0,8
Autre type d'association	1,4
Syndicat	0,6
Club privé	1,7
Association de jeunesse	2,0
Association culturelle	1,2
Association sportive	3,0
Club scolaire	2,0
Club universitaire	1,4
Autres	0,3

Source : Observatoire national de la jeunesse.

Dans la région, les associations peuvent représenter une ouverture sur le militantisme politique et religieux. De nombreux jeunes encadrés par des mouvements associatifs sont encouragés à

235 Recherche-action sur l'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes aux différents mécanismes de participation, Programme conjoint Jeunes pour jeunes UNICEF-UNFPA, 2007.

236 Le Livre de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat, 2011.

237 ONJ, Troisième consultation de la jeunesse, 2005, Tunis, ONJ, 2006.

238 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

239 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2010.

240 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

participer à des manifestations, notamment en solidarité avec le peuple palestinien. Au Maroc, la force d'opposition au pouvoir la plus radicale est une association (Al Adl Wal Ihsane). D'obédience islamiste, elle dotée d'un maillage de relais et réseaux de quartier qui couvre tout le pays et compte de nombreux jeunes militants.

Au Maghreb comme partout dans le monde, la vulnérabilité et le malaise identitaire des jeunes peut être récupéré par des mouvements extrémistes fortement mobilisateurs. Proposer l'adhésion à une vie collective et la réalisation d'un projet commun séduit certains jeunes fragiles, marginalisés ou travaillés par de violents conflits internes. Ainsi, les mouvements fondamentalistes et la nébuleuse d'associations caritatives qui les entourent continuent à séduire de nombreux jeunes, d'autant qu'ils travaillent souvent au plus près des populations déshérités.

Ces jeunes constituent un réservoir de frustration et de mécontentement considérable. Placés sous l'influence de leaders charismatiques, ils peuvent basculer dans l'action violente pour lutter contre leurs compatriotes, gouvernants et gouvernés, considérés comme de mauvais musulmans, infidèles, voire apostats. Comme le rappelle régulièrement l'actualité, le danger du terrorisme persiste dans les pays du Maghreb et la région n'est pas à l'abri de risques de déstabilisation politique liés au fondamentalisme. Dans ce contexte, la question du rapport de la religion à la politique est à l'ordre du jour et le débat fait rage dans la société, y compris chez les jeunes. L'expérience récente de la Tunisie et de la Libye, après la chute des régimes totalitaires, témoigne des difficultés d'instaurer des Etats civils, où la séparation du religieux et du politique, garante des libertés, puisse être acceptée.

Au vu de la situation actuelle, un important travail de communication, de mobilisation et d'encadrement visant à encourager la participation des jeunes en politique et à l'action citoyenne semble nécessaire et urgent, afin de consolider les processus démocratiques en cours et de transformer l'énergie de la contestation en force constructive. Faute de quoi, les jeunes pourraient déclencher de nouveaux épisodes d'instabilité, voire, pour certains d'entre eux, se radicaliser et recourir à la violence.

3.6. Rapports intergénérationnels et conditions du passage à l'âge adulte

3.6.1. Espaces de dialogue, tabous et rapports entre les générations

La notion de «respect» des aînés dans les sociétés maghrébines semble reposer entre autres sur le silence et l'absence de dialogue. Seulement quelques rares sujets de conversation sont tolérés entre les parents et leurs enfants, comme par exemple, la scolarité et les études, le sport ou la religion.

En revanche, de nombreux sujets qui intéressent les jeunes restent tabous, voire interdits dans le cadre familial, comme l'amour, la «dragage», la sexualité ou même la politique... L'attitude des parents à l'égard de ces sujets épineux consiste tout simplement à nier leur existence comme si le silence éradiquait le «mal». Pourtant, l'absence de dialogue, ou la dérobade incessante, sont le plus souvent vécues par les jeunes comme une marque d'indifférence, voire d'abandon²⁴¹.

De nombreux jeunes sont ainsi amenés à développer une duplicité comportementale : respecter et/ou faire semblant de respecter les interdits, d'une part, et se livrer, dans la discrétion, à des

²⁴¹ Jalil Bennani, Alain Braconnier, Les temps des ados, Casablanca, Editions Le Fennec, 2002.

pratiques considérées comme «immorales», «illicites» ou «honteuses»... Pour beaucoup de jeunes, se taire, ne pas dire ce qu'il pense, s'autocensurer, ne pas dévoiler son intimité ... apparaissent comme des solutions incontournables afin d'éviter de choquer son entourage et d'en subir les conséquences.

«Il n'y a pas de dialogue au sein de la famille et s'il existe, il est censuré. On ne parle jamais de tout».

Olfa, 20 ans, étudiante, Algérie (Oran)

«Il n'y a pas de communication au sein de la famille dans les pays du Maghreb. Je ne regarde pas mon père dans les yeux quand je lui parle. C'est inacceptable. Les parents n'écoutent pas leurs enfants. Si l'un de mes parents me donne un ordre, j'exécute. Je suis convaincu que l'absence de communication ne produit que du négatif».

Omar, 24 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«Je suis normal avec la famille. Je n'ai pas de problèmes avec mes parents. Je parle avec mes parents de ma vie à 70%. Je ne parle pas avec mes parents de ma vie affective et sexuelle. J'ai honte. Je ne peux pas parler de ça avec eux».

Mehdi, 18 ans, étudiant, Algérie (Oran)

«Dans la culture marocaine, il y a beaucoup de lignes rouges. De nombreux sujets sont tabous avec les parents, comme la sexualité. Je ne peux pas raconter à mon père ce que je fais avec mes copines ni même lui dire que j'en ai».

Youssef, 21 ans, étudiant, Maroc (Salé)

«Nous, on parle de tout à la maison, sauf des problèmes de cœur. On parle de politique, des dépenses de la maison. Je ne voudrais pas parler de cœur avec ma mère. Je sais qu'elle n'accepterait pas ça».

Karima, 20 ans, en formation, Tunisie (L'Ariana)

En Tunisie, l'enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés a montré que 63% des parents interrogés disent avoir préparé leurs enfants aux changements de la puberté. Pour 73% des parents, les transformations corporelles de l'enfant se seraient passées normalement²⁴². Pourtant, la majorité des adolescents interrogés dans le cadre de cette enquête (57%) déclare vivre difficilement la période de l'adolescence : ce mal-être est davantage exprimé par les filles (61%) que par les garçons (51%)²⁴³. Les adolescents et leurs parents ne perçoivent pas de la même façon l'inquiétude générée par les transformations corporelles au moment de la puberté. Cet écart de perception montre que les parents ne sont pas toujours conscients de la souffrance ou de l'appréhension de leurs enfants quant à leur corps et peuvent ne pas être réceptifs aux moments de solitude ou d'angoisse que vivent leurs adolescents. La méconnaissance du phénomène de

²⁴² Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

²⁴³ Idem.

la puberté peut, dans des cas extrêmes, devenir une source de perturbation et influencer sur les comportements du jeune.

«Il y a toujours des conflits avec les parents. Ils ne m'acceptent pas comme je suis. Ils me trouvent maniéré, ça me fait mal. Je souffre à cause de ça. Je ne peux pas parler avec eux. J'aimerais bien qu'ils me comprennent. Je voudrais bien leur dire : "acceptez-moi comme je suis". Dans ma famille, il y a l'amour mais pas comme je veux. Quand je sors, je suis obligé de mentir. L'absence de communication crée le mensonge».

Saber, 18 ans, étudiant, Algérie (Oran)

Au Maroc, selon une enquête déjà citée réalisée en 2007, seulement un jeune sur six déclare que les parents sont une source d'information en ce qui concerne la puberté²⁴⁴.

Dans tous les pays du Maghreb, la question de la sexualité reste taboue. En général, la famille maghrébine ne parvient pas à établir un dialogue autour de la vie affective et sexuelle de ses enfants. Si certains parents des classes urbaines aisées commencent à parler de sexualité avec leurs «ado» dans le but de les prévenir des risques (IST-sida, grossesse non désirée...), la majorité continue à observer le plus grand silence sur le sujet. Ce problème peut engendrer un manque de transparence et de confiance de la part des enfants qui se sentent contraints de mentir pour déjouer le contrôle familial en matière de sexualité.

En Tunisie, d'après l'enquête PAPPAM, les enquêtés masculins pensent que les jeunes qui parlent librement de la sexualité avec les membres de leur famille ne représentent que 1,5% pour le père, 3,7% pour la mère, 1,2% pour les sœurs et 8,5% pour les frères²⁴⁵. En ce qui concerne les jeunes filles, la mère et les sœurs sont considérées comme une source d'information effective en matière de santé sexuelle et de la reproduction, respectivement, à raison de 8,9% et 6,4% seulement²⁴⁶. L'enquête nationale sur les jeunes non scolarisés et les comportements à risque en Tunisie a montré que les jeunes qui osent parler de sexualité dans leur famille sont une toute petite minorité : 0,6% d'entre eux disent aborder la question avec leur père et 5,1% avec leur mère²⁴⁷.

Les problèmes de communication intergénérationnels varient selon le sexe. Les pères ont ainsi plus de difficultés que les mères à communiquer avec leurs enfants. En Tunisie par exemple, la mère semble plus disponible et ouverte au dialogue (68%). Elle est suivie par le père (47%), les frères et sœurs (42%), les cousins et cousines (41%), les oncles et tantes et les grands-parents (28%). Cependant, 16% des adolescents disent ne pouvoir discuter avec aucun des membres de leur famille²⁴⁸.

«Dans ma famille, la communication passe mieux avec ma mère. J'ai eu une éducation très sévère surtout du côté de mon père. Je n'ai pas beaucoup de contact avec mon père. Dommage qu'au sein de ma famille, il n'y ait pas beaucoup d'affection. Mon père n'exprime pas son amour envers moi même si je sais qu'il m'aime.»

Sara, 22 ans, étudiante, Algérie (Alger)

244 Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le sida, Ministère de la Santé-GTZ, 2007.

245 Nabila Hamza, Adnène Chaabouni, «Les pratiques sexuelles des jeunes, Représentations et sources d'information dans un contexte de Sida» sous la direction de Nabila Hamza, in Les mutations socio-démographiques de la famille tunisienne, Tunis, ONFP, 2006.

246 Nabila Hamza, Adnène Chaabouni, «Les pratiques sexuelles des jeunes, Représentations et sources d'information dans un contexte de Sida» sous la direction de Nabila Hamza, in Les mutations socio-démographiques de la famille tunisienne, Tunis, ONFP, 2006.

247 Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2010.

248 Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.

«Chez nous, le père est très fermé. Le fils peut lui faire du thé mais les relations s'arrêtent là. Si on a besoin de discuter de nos problèmes, on passe par la maman ou par la grande sœur et c'est elle qui en parle au père.»

Mohamed, 24 ans, travailleur dans l'informel, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

«Moi, je parle de tout avec ma mère, même des affaires de cœur, car elle est toujours à la maison contrairement à mon père. Ma mère me protège je me sens proche d'elle. Avec mon père, il y a du respect, ce n'est pas possible de parler de tout avec lui.»

Mourad, 18 ans, lycéen, Tunisie (L'Ariana)

Dans un contexte encore marqué par les inégalités entre les sexes et des hésitations vis-à-vis de l'émancipation des femmes, les adolescents, filles et garçons, continuent à construire leurs identités en s'inscrivant dans des processus de socialisation fortement sexuée. En effet, les mécanismes de socialisation mis en place, notamment au sein de la famille, ne s'adressent pas toujours aux filles et aux garçons de la même façon. Souvent, ils privilégient les seconds par rapport aux premières, qui font l'objet d'une surveillance et d'une «protection» renforcée. Dans ce sens, il apparaît que les filles ont plus de difficultés à prendre de la distance avec leur famille, qui leur laisse peu d'espace pour s'émanciper.

«Il n'y a que l'aîné qui est reconnu au sein de la famille en Algérie. L'éducation n'est pas la même pour les filles et les garçons. Moi, j'ai beaucoup moins de liberté que mes frères»

Olfa, 20 ans, étudiante, Algérie (Alger)

3.6.2. Désir de fonder une famille et report de l'âge au mariage

Au Maghreb, le mariage demeure un événement majeur. L'accès à la vie conjugale continue d'être perçu comme une forme de réussite sociale aussi bien pour le jeune que pour sa famille. C'est le seul style de vie concevable pour un adulte, dans une société interdisant toute autre forme de conjugalité.

Le mariage conserve ainsi son rôle de rite de passage et amène le groupe à accepter le jeune marié dans le monde des adultes. Dans le contexte arabo-musulman, la noce reste une condition nécessaire pour accéder à la vie de couple et enfanter. Le mariage constitue la seule forme légitime socialement, obligatoire religieusement et légale juridiquement pour fonder une famille.

Respectant les valeurs et les normes sociales dominantes, les jeunes sont peu nombreux à recourir aux unions informelles. Toutefois, la question de la conjugalité sans nuptialité, longtemps taboue, commence à être dévoilée et abordée dans la presse, notamment au Maroc. Depuis que la Moudawana (code de la famille) «admet l'inscription des enfants à l'état civil sur simple déclaration de paternité du géniteur, le concubinage semble avoir fait une percée », rapporte ainsi une récente enquête de presse²⁴⁹. Ce type de comportement reste cependant très minoritaire et ses cantonne à quelques grands centres urbains comme Casablanca et Marrakech. Dans le contexte maghrébin, les personnes qui connaissent le célibat tardif et le divorce sont souvent exposées à la marginalité et à de fortes pressions. «Le retard exagéré du mariage, quelle qu'en soit la raison, devient systématiquement un problème familial et se traduit, dans certains

²⁴⁹ Les jeunes de 2011 : leurs tabous, leur colères, leurs espoirs, Les documents de L'Economiste, 2011.

cas, par la psychose du mariage²⁵⁰. Les normes sociales donnent le droit aux parents, proches et lointains, aux amis, aux voisins... d'intervenir afin de pousser les célibataires à se marier en leur fournissant notamment diverses formes d'aide. Marier leurs enfants devient peu à peu, pour les parents, une préoccupation majeure.

Aujourd'hui comme hier, se marier et fonder une famille reste donc l'une des aspirations principales des jeunes maghrébins. Toutefois, contrairement à leurs parents, ils sont nombreux à devoir remettre ce projet à plus tard. Le report de l'âge au mariage, constaté dans tous les pays de la région, s'explique non seulement par l'augmentation de la durée de la formation scolaire et professionnelle, l'accès tardif au marché de l'emploi, la précarité des conditions juvéniles...²⁵¹, mais aussi par une rupture avec les styles de vie traditionnels et la montée de l'individualisme chez les jeunes. Alors qu'ils plébiscitent le modèle de la famille mononucléaire, il leur paraît le plus souvent impossible de se marier avant de s'être émancipés de la tutelle familiale. Ainsi, disposer d'une activité rémunératrice et de leur propre logement leur semblent des préalables indispensables, surtout dans les villes.

De plus, les jeunes essaient de négocier le choix du conjoint, même si le plus souvent, les alliances sont encore le résultat de compromis entre les choix des jeunes et ceux des parents²⁵². L'émancipation féminine, bien qu'inachevée, contribue grandement à des évolutions. Les filles expriment le plus souvent le désir de travailler pour être indépendantes et rejettent le modèle traditionnel, qui impose, entre autres, la cohabitation avec la belle-mère ou la famille élargie.

Le cas du Maroc illustre bien cette problématique. L'âge moyen au premier mariage est passé de 24 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes en 1960 à 31 ans pour les hommes et 27 ans pour les femmes en 2010.

Tableau 3.26. : Evolution de l'âge moyen au premier mariage au Maroc (1960-2010)

Année	Ensemble		Urbain		Rural	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1960	24,0	17,5	24,4	17,5	23,8	17,2
1971	25,5	19,6	26,5	20,9	24,8	18,7
1982	27,1	22,2	28,5	23,8	24,8	20,8
1994	30,0	25,8	31,2	26,9	28,3	24,2
2004	31,2	26,3	32,2	27,1	29,5	25,5
2010	31,4	26,6	32,5	27,4	30,0	25,6

Source : Haut Commissariat au plan.

Selon les données qualitatives recueillies par le ministère de la Jeunesse et des Sports²⁵³, l'âge souhaité pour le mariage exprimé par les jeunes est plus précoce que l'âge réel, ce qui montre bien qu'ils sont contraints de reculer de plusieurs années ce moment fort de leur vie. L'âge souhaité pour le mariage chez les jeunes marocains se situe en effet entre 22 et 27 ans pour les filles et entre 28 et 30 ans pour les garçons.

Mais l'étude souligne aussi que la plupart des jeunes marocains n'envisagent pas de se conformer au modèle familial transmis par les générations précédentes. Ils rejettent massivement le mariage

250 Mostapha Boutefnouchet, «Les causes de la crise de la nuptialité en Algérie», CAWATAR, 1, 1996.

251 Lilia Ben Salem, Familles et changements sociaux en Tunisie, Tunis, CPU, 2009.

252 Lilia Ben Salem, Thérèse Locoh, «Les transformations du mariage et de la famille», in Population et développement en Tunisie, La métamorphose, Tunis, Cérès Editions, 2001.

253 Les jeunes au Maroc, styles de vie, opinions, valeurs et aspirations, synthèse des résultats d'une étude qualitative menée en 2010 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

arrangé, envisagent pour la plupart une relation entre époux fondée sur l'égalité et le dialogue. La majorité des filles se projettent dans leur futur couple en tant que personnes exerçant une activité professionnelle et indépendante financièrement. Ces constats s'appliquent davantage au milieu urbain qu'au milieu rural, où les jeunes filles n'ont souvent d'autres perspectives que leur vie d'épouse et de mère.

«Pour moi, le problème n°1 à résoudre, c'est de faire une bonne formation pour trouver un travail. Je penserai au reste après. Pour le mariage, je choisirai un homme sociable et responsable et surtout qui ne voudra pas habiter avec sa mère. Je demanderai l'avis de ma famille mais ce sera mon choix et ma décision.»

Latifa, 23 ans, étudiante, Maroc (Salé)

«Le plus important pour moi, c'est d'obtenir un diplôme et de travailler. Le mariage viendra par la suite. Aujourd'hui, tu ne peux compter que sur toi-même.»

Najela, 23 ans, étudiante, Tunisie (Nabeul)

«Mon dernier projet, c'est de me marier ! On ne peut pas penser à ça quand on n'arrive pas à trouver du travail. Je ne veux pas suivre l'exemple de mes parents, qui se sont mariés très jeunes, ont fait beaucoup d'enfants et se retrouvent sans rien.»

Amadou, 22 ans, chômeur, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

En [Mauritanie](#), les mariages arrangés sont toujours la norme mais semblent de plus en plus contestés. Selon l'EDSM 2000-01²⁵⁴, les femmes se marient très jeunes, souvent avec des hommes plus âgés qu'elle : près du quart (24%) des femmes sont déjà mariées entre 15 et 19 ans et plus de la moitié (51%) entre 20 et 24 ans. Il n'en reste pas moins que l'âge au premier mariage est en recul : il est passé de 16 ans pour les femmes des générations précédentes (40-44 ans) à 19 ans pour celles de la tranche d'âge 25-29 ans. Quant aux hommes, avec un âge moyen de 27 ans au premier mariage, ils se marient beaucoup plus tard.

Les données qualitatives indiquent que les jeunes souhaiteraient rompre avec le modèle traditionnel du mariage, trop précoce et aliénant. Les jeunes filles/femmes, surtout en milieu urbain, dénoncent des mariages qui les obligent à interrompre leurs études et à renoncer à exercer une activité professionnelle. Elles refusent de plus en plus l'influence dévorante des familles élargies sur leur vie de couple et la violence conjugale, ce qui contribue à faire grimper le nombre de divorces.

«La jeunesse est un bel âge. On peut tout faire, découvrir des choses, apprendre. Mais pour moi, ça n'a pas débouché. Quand on te marie, tu ne peux plus faire d'études ni travailler. On te dit que tu ne deviendras ni ministre ni présidente et que le mieux pour toi, c'est de rester au foyer. Moi, mon mari m'a amenée en brousse et il voulait que j'y reste. Mais j'ai refusé et il m'a divorcée.»

Khadijetou, 28 ans, mariée à 18 ans et divorcée à 23, deux enfants, Mauritanie (Dar Naïm-Nouakchott)

254 Office national de la statistique (ONS) et ORC Macro, Enquête démographique et de santé en Mauritanie 2000-2001, 2001.

«De nos jours, il y a beaucoup de divorces à cause de la belle-famille. Il faut donner beaucoup de choses à ces gens-là. Si tu n'achètes pas assez de mètres de wax, on peut t'insulter, on te dit que tu es une mauvaise fille. De l'autre côté, ton mari te dit que tu ne peux plus aller étudier. Les hommes ne respectent plus les femmes. Le mariage, c'est 80% de négatif.»

Kadiaba, 22 ans, en formation de secrétariat,
Mauritanie (Sebkha-Nouakchott)

En Tunisie comme dans les autres pays du Maghreb, l'âge au premier mariage ne cesse d'augmenter. En 2009, il était de 28 ans pour les femmes, et 34 ans pour les hommes. Les données disponibles montrent que la différence d'âge entre les époux a diminué sensiblement au cours des premières décennies de l'indépendance et s'est stabilisée au cours de la dernière décennie autour de cinq ans.

Tableau 3.27. : Evolution de l'âge moyen au premier mariage en Tunisie (1956-2009)

Date	Femmes	Hommes
1956	19,5	26,3
1966	20,9	27,0
1975	21,6	27,1
1984	23,4	28,8
1994	24,5	29,4
2000	25,7	30,8
2006	27,1	33,1
2007	27,6	33,7
2008	27,8	33,7
2009	28,0	33,8

Source : Institut national de la statistique.

En Algérie, la tendance au recul de l'âge moyen au premier mariage observé lors des derniers recensements se poursuit. Pour les hommes, il est passé de 28 ans en 1987 à 31 ans en 1998 pour atteindre 33 ans en 2008. La même tendance est observée chez les femmes : l'âge moyen au premier mariage dans la population féminine a connu un accroissement de plus de 5 ans en 20 ans, en passant de 24 ans en 1987 à 29 ans en 2008.

Tableau 3.28. : Evolution de l'âge moyen au premier mariage en Algérie (1987-2008)

Sexe	1987	1998	2008
Masculin	27,7	31,3	33,0
Féminin	23,7	27,6	29,3

Source : Office national des statistiques.

«Après la fin de mes études, j'ai travaillé. Pour le mariage, il n'y a rien de sérieux. J'habite toujours chez mes parents. Je ne sors pas. Il n'y a pas de choses à faire. Toute la semaine, je travaille et je passe le week-end à la maison. Il n'y a même pas de lieux de rencontre.»

Warda, 24 ans, assistante commerciale, Algérie (Alger)

«C'est très difficile aujourd'hui de se marier. Il n'y a pas de travail ni de logement. On a des parents qui vivent encore chez leurs parents».

Ali, 21 ans, étudiant, Algérie (Alger)

Dans l'imaginaire collectif maghrébin, l'arrivée du premier enfant est la consécration de l'union, plus exposée à la rupture en cas d'incapacité du couple à procréer. Alors que la stérilité est souvent mal vécue, les couples sans enfant restent peu nombreux.

Chez les jeunes, le choix de ne pas avoir d'enfants dans la vie est presque inconcevable. Pour les hommes, la transmission du nom à leur progéniture occupe une place importante dans l'accomplissement de leur mariage. L'arrivée du premier enfant permettrait enfin aux jeunes d'accéder définitivement au statut d'adulte, en assumant la responsabilité de devenir parents à leur tour.

3.7. Les Politiques De La Jeunesse Au Maghreb

Les adolescents et les jeunes du Maghreb ont souffert d'une intégration économique et sociale réduite durant des décennies et leur situation s'est fortement précarisée dans la période récente. Pourtant, ils n'ont été inclus que récemment dans l'agenda des priorités du développement.

Aujourd'hui sortis de l'ombre, les jeunes commencent à être perçus comme un enjeu majeur pour l'avenir économique et politique des pays de la région. Alors que les Etats de l'ouest du Maghreb, notamment le Maroc, ont pris conscience de la nécessité de renouveler l'approche de la question de la jeunesse, d'autres semblent encore peu engagés dans cette dynamique.

3.7.1. Politiques multisectorielles de la jeunesse : réveil tardif et mobilisation des Etats

Pendant des décennies, la jeunesse est restée un angle mort des politiques publiques au Maghreb. Malgré leur poids démographique et leur potentiel, malgré des taux de chômage ahurissants chez les jeunes, la montée des comportements à risques et de la violence, et le recours fréquent et surmédiatisé à la migration illégale, ni les gouvernements ni les organisations internationales n'ont jugé bon de réorienter prioritairement leurs ressources vers la réalisation de leurs droits et la réponse à leurs attentes. On notera d'ailleurs à ce sujet qu'aucun des huit objectifs du Millénaire pour le développement ne vise spécifiquement les jeunes et que les programmes de coopération visant cette tranche d'âge sont récents et peu nombreux.

Il a fallu attendre la fin des années 2000 pour que certains gouvernements prennent la mesure du désarroi de la jeunesse et de la menace potentielle qu'elle représente pour la stabilité des pays du Maghreb. Le printemps arabe a achevé de les en convaincre et la mise en œuvre de politiques «multisectorielles» ou «intégrées» de la jeunesse est en train de devenir l'une des priorités stratégiques en matière de gouvernance et de politiques sociales dans la région.

Pendant longtemps, les politiques de la jeunesse au Maghreb se bornaient à définir certains objectifs limités, notamment liées à l'accès aux sports et aux loisirs, tandis que les départements chargés de ces dossiers étaient dotés de moyens très faibles. La complexité de l'élaboration de politiques de la jeunesse, la prévalence des approches sectorielles et la faiblesse de la coordination interministérielle entravaient l'émergence de politiques intégrées, participatives et inclusives, nécessaires pour garantir l'efficacité de l'action dans ce domaine.

Au Maroc, la naissance d'une vision globalisante de la question multidimensionnelle de la jeunesse s'est traduite, à partir de 2008, par le lancement d'un processus d'élaboration d'une stratégie participative et intégrée de la jeunesse. Ce dossier, porté par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) jusque-là cantonné à son rôle traditionnel de fournisseur d'une offre d'activités sportives et de maisons de jeunes, a été appuyé par différents intervenants concernés par la jeunesse. Certaines agences internationales comme l'UNFPA et l'UNICEF, partenaires du programme conjoint «Jeunes en action» basé sur l'approche participative, et le PNUD, ont joué un rôle important en termes de plaidoyer et d'appui technique.

Le processus d'élaboration de la stratégie, dont l'objectif était d'élaborer un cadre de planification participative et de programmation intégrée pour toutes les actions sectorielles en faveur des jeunes, est aujourd'hui considéré comme une bonne pratique en matière d'élaboration de politiques (voir plus loin, le chapitre sur les bonnes pratiques). Avec cette approche, la jeunesse n'est plus considérée comme un «secteur» mais comme une population requérant la mobilisation concertée et coordonnée d'un vaste éventail d'intervenants : institutions de l'Etat, organisations de la société civile à commencer par les groupes et associations de jeunes, partenaires du secteur privé.

Sur la base des résultats de différentes phases de travail, qui se sont étalées sur près de deux ans et ont culminé avec les Assises de la jeunesse organisées en mai 2011, la stratégie nationale intégrée de la jeunesse *Chababna* a finalement été affinée et présentée au public en septembre 2011. Elle s'articule autour cinq grands axes²⁵⁵, déclinés en 25 mesures et 50 actions :

- Refonder la gouvernance en faveur de la jeunesse : créer un cadre législatif visant à mieux orienter les actions pour les jeunes, segmenter l'offre en fonction de l'âge des bénéficiaires, faire converger les actions des différents ministères et intervenants, assurer une plus grande représentation des jeunes et des femmes dans les organes de direction des instances concernés ;
- Mettre à niveau et créer des infrastructures adaptées, y compris pour offrir des services intégrés aux jeunes dans les différents domaines : scolarisation, formation-développement personnel, emploi-entrepreneuriat, loisirs-culture-tourisme, santé, religion, citoyenneté-environnement-valeurs/politique, fléaux sociaux, dialogue intergénérationnel, vie quotidienne ;
- Professionnaliser les intervenants dans le domaine de la jeunesse et restructurer le contenu des formations ;
- Développer les partenariats notamment avec le conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative, les collectivités locales et les fédérations de jeunes, et lancer une carte Jeunes pour leur assurer un accès privilégié et à coût réduit aux services ;
- Accroître les ressources financières et diversifier les modes de financement.

Si le processus d'élaboration de cette stratégie est aujourd'hui considéré comme une bonne pratique (voir plus loin), il n'est pas une fin en soi. Selon les opinions des parties prenantes,

²⁵⁵ «La stratégie nationale intégrée de la jeunesse», présentation PPT, Ministère de la Jeunesse et des Sports, septembre 2011.

trois grands défis restent à relever. Le premier sera de maintenir et de pérenniser la dynamique participative afin de renforcer réellement l'accès à la décision et l'autonomisation des jeunes, y compris les plus vulnérables. Le second défi a trait au pilotage de la stratégie, qui de part sa nature intersectorielle, demande d'accélérer la réforme de la gouvernance notamment dans le domaine de la décentralisation, de la déconcentration et de la convergence des services de l'Etat. Enfin, des financements et des investissements considérables ainsi qu'une budgétisation sensible aux jeunes sont requis pour parvenir aux résultats escomptés.

En [Mauritanie](#), le gouvernement a également adopté une Politique nationale de la jeunesse, des loisirs et des sports en 2011, élaborée selon une approche participative. Un processus de consultation des jeunes avait été lancé dès 2005 mais a été interrompu suite aux changements politiques intervenus dans le pays en 2008. Il a été relancé en décembre de cette même année avec l'organisation d'un forum sur la jeunesse à Nouakchott, par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Ce forum a rassemblé 700 jeunes venus de toutes les régions du pays pour définir les axes stratégiques de la politique.

Publiée en juillet 2011, la politique nationale de la jeunesse, des loisirs et des sports est construite autour d'axes stratégiques dans les trois domaines clés :

- Dans le domaine de la jeunesse : la participation des jeunes au développement, la promotion des activités culturelles, sportives et socio-éducatives, la promotion de l'esprit d'entreprise et l'insertion sociale des jeunes, le développement de mécanismes de protection et de prévention de la délinquance et la promotion d'une culture de la paix ;
- Dans le domaine des loisirs : la définition d'un cadre juridique réglementant le secteur, la formation des cadres, la diversification et la promotion de l'offre de loisirs, la création d'infrastructures adaptées et équipées ;
- Dans le domaine des sports : la révision des textes législatifs et réglementaires existants, la revalorisation de l'EPS en milieu scolaire et universitaire, la construction d'infrastructures sportives dans toutes les wilayas et le renforcement des structures administratives et associatives.

Le pilotage de cette politique est confié au ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports appuyé par un comité interministériel présidé par le secrétaire général de la Présidence. Le coût de mise en œuvre pour cinq ans est estimé à 50 milliards d'ouguiyas (environ 176 millions de dollars) et la plupart des fonds devraient être mobilisés auprès d'organismes internationaux. Le gouvernement a également approuvé en juillet 2011 la décision de consacrer 1% des recettes douanières du pays au financement des associations de jeunes impliquées dans la mise en œuvre de la politique nationale.

Les organisations de jeunes et les partenaires du développement se félicitent de l'approche participative qui a présidé à l'élaboration de la politique. Cependant, ils soulignent la faiblesse extrême des capacités du ministère chargé du dossier, l'un des plus démunis du gouvernement. Ils rappellent que la priorité affichée dans le passé pour la jeunesse, qui avait abouti à deux stratégies nationales, ne s'est jamais traduite par des réalisations concrètes. Enfin, les partenaires insistent sur la nécessité de créer des mécanismes de coordination intersectorielle, pour le moment inexistant.

Dans les autres pays du Maghreb, la prise en charge politique de la question multidimensionnelle de la jeunesse semble encore timide.

L'Algérie, selon les responsables, ne dispose pas, actuellement, d'une stratégie intégrée visant la population jeune. Les pouvoirs publics et leurs partenaires mènent de nombreuses actions en faveur des adolescents et des jeunes mais ces initiatives ont jusqu'ici été déployées en ordre dispersé, sans coordination. Alors que le gouvernement accorde un intérêt croissant à la question, des consultations ont été engagées en vue d'élaborer une stratégie intersectorielle de la jeunesse d'ici 2014, selon les informations disponibles.

En Tunisie, des efforts ont été consentis pour renforcer la collecte des données et les connaissances sur la jeunesse. L'Observatoire national de la jeunesse est ainsi à l'origine de nombreuses recherches, actions et activités sur diverses catégories de jeunes. Il dispose, entre autres, d'une certaine expertise en matière d'utilisation, de production et de présentation des données statistiques sur la jeunesse. L'organisation de plusieurs consultations nationales sur la jeunesse témoigne de la volonté de cette institution de consolider les efforts des pouvoirs publics visant à mieux connaître les attentes des jeunes.

En 2009, la Tunisie a élaboré une stratégie nationale de la jeunesse 2009-2014. Cette stratégie visait à renforcer l'accompagnement des groupes de jeunes et l'efficacité de l'action des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine. Elle concernait de nombreuses priorités telles que l'implication des jeunes dans le développement, les technologies de l'information et de la communication, la santé et les comportements à risque, et la participation. Mais le texte n'a pas été validé.

3.7.2. Quelques exemples de bonnes pratiques

ALGÉRIE : les éducateurs pairs, cheville ouvrière de la riposte au VIH et sida chez les jeunes

Au cours des dernières années, la riposte au sida s'est mondialisée grâce à la conjugaison des efforts de plusieurs intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et internationaux. En Algérie, depuis la notification du premier cas d'infection au VIH, en 1985, jusqu'à la fin de 2009, 5 209 cas ont été enregistrés. L'épidémie des infections au VIH est actuellement stable et peu active, avec un risque de transition vers une épidémie concentrée.

L'Algérie, qui a adhéré à tous les engagements internationaux pour la lutte contre le sida, a mis en place une politique multisectorielle de lutte contre les IST et sida, depuis plus de 20 ans. Cette lutte constitue l'une des priorités dans le domaine de la santé publique, caractérisée par un engagement des pouvoirs publics et une participation active des secteurs gouvernementaux et de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH.

L'intervention des acteurs de la riposte au sida en Algérie, notamment non gouvernementaux, repose sur l'approche de l'éducation par les pairs. Elle vise à faciliter, à travers la formation et le recrutement d'éducateurs pairs, l'acceptabilité et la diffusion de l'information auprès d'individus réticents à aller la chercher ou la recevoir auprès des professionnels de la santé œuvrant dans les services spécialisés, et ce pour diverses raisons : manque de temps, refus de se rendre dans les services hospitaliers, marginalisation...

Le concept d'éducation par les pairs a été développé pour permettre aux jeunes d'apprendre par les jeunes. L'intérêt de cette approche est de mettre en interaction des individus ayant des vécu similaires : même génération, même langage, voire même groupe... puisqu'il est reconnu que les jeunes préfèrent échanger entre eux. Dans ce sens, ils se sentiraient plus à l'aise en apprenant par

le biais de jeunes qui partagent les mêmes vécus, sont confrontés aux mêmes problèmes de santé, y compris en matière de sexualité.

L'implication de la société civile dans la riposte au VIH et sida est désormais incontournable : l'engagement des associations leur permet de jouer pleinement leur rôle d'alerte et de veille, tout en servant d'interface entre les pouvoirs publics et les populations vulnérables. De nombreuses associations en Algérie, comme Aids Algérie, Aniss, APCS, Forem ou Solidarité Aids, contribuent ainsi à la maîtrise du taux de prévalence du VIH. Elles ont développé des actions de proximité auprès des personnes vivant le plus souvent en situation de grande précarité, en particulier les professionnel(le)s du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

Les interventions des pairs éducateurs sont appuyées par la distribution de dépliants, de brochures et de préservatifs, et les personnes sensibilisées orientées vers des centres d'accueil « drop in center », pour leur permettre d'accéder d'une part à l'information spécifique sur la prévention des IST et du sida et d'autre part aux services de prévention conventionnels.

MAROC : un modèle en matière d'élaboration participative de stratégies pour la jeunesse

L'élaboration de la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse Chababna, adoptée en septembre 2011 (voir plus haut), a été conduite selon un processus participatif, aujourd'hui reconnu comme une bonne pratique en matière de gouvernance dans la région. Ce processus a été entamé par la constitution d'un groupe de travail réunissant une trentaine de départements gouvernementaux et autres acteurs concernés, afin de mener une recherche approfondie sur les jeunes et leurs attentes prioritaires.

Une revue critique des programmes et actions existants en faveur de la jeunesse marocaine a été réalisée et un exercice de benchmarking conduit pour identifier les bonnes pratiques à l'étranger. Dans un second temps, des forums ont été organisés dans toutes les régions du pays pour engager un dialogue avec les jeunes et recueillir leurs opinions et leurs idées.

Les forums régionaux ont réuni plus de 4 000 adolescents et jeunes des deux sexes, âgés de 8 à 24 ans. En parallèle, le ministère de la Jeunesse et des Sports a conduit une vaste étude²⁵⁶ sur les styles de vie, opinions, valeurs et aspirations de la jeunesse, basée sur l'approche genre et incluant certaines catégories vulnérables comme les jeunes déscolarisés et les jeunes ruraux.

Ces différentes initiatives, qui ont couru sur plus de deux ans, ont conduit à la tenue des premières Assises nationales de la jeunesse les 23 et 24 mai 2011 à Bouznika²⁵⁷. Avec le printemps arabe et le mouvement de contestation des jeunes du 20 février en toile de fond, cette tumultueuse conférence devait produire le premier jet de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse, sur la base d'ateliers de travail participatifs.

Au total, plus de 800 jeunes étaient présents et ont élu 50 représentants chargés de négocier leurs positions avec une vingtaine de ministres et responsables de haut niveau. Selon le MJS, 60% des jeunes représentants étaient issus du mouvement associatif, 20% des partis politiques et 20% des institutions éducatives. Les femmes représentaient 57% du total.

Selon les témoignages, les assises se sont déroulées dans un climat tendu, où les jeunes ont adopté une attitude conflictuelle, prenant à partie les membres du gouvernement et leur faisant subir une énorme pression. Malgré certains débordements verbaux, qui témoignaient de l'exaspération des

²⁵⁶ Les jeunes au Maroc, styles de vie, opinions, valeurs et aspirations, synthèse des résultats, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat, 2010.
²⁵⁷ Ville balnéaire située entre Casablanca et Rabat.

jeunes avec la fougue qui leur est propre, le dialogue a pu être maintenu et ne s'est achevé qu'au milieu de la nuit du 24 mai. Au final, cette conférence a contribué **à créer un** réel espace de débat et de participation des jeunes, tout en absorbant en partie leur colère²⁵⁸.

Le maintien de la tenue des assises, malgré le risque politique qu'elles représentaient, a également témoigné de la priorité accordée par l'Etat marocain au secteur de la jeunesse. Cette priorité portée au plus haut niveau a été confirmée au mois de juillet 2011 avec l'adoption de la nouvelle Constitution du royaume, qui prévoit la création d'un conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative, appelé à participer activement à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie.

MAURITANIE : le renforcement des associations de jeunes pour le dialogue intercommunautaire et la participation au développement

Au cours des dernières années, un important travail de mobilisation des associations et structures de la jeunesse a été accompli par les pouvoirs publics et leurs partenaires, notamment dans le cadre de la coopération avec le système des Nations Unies. Il bénéficie depuis 2009 de l'appui du Programme de prévention des conflits et de renforcement de l'unité nationale, financé par le Fonds OMD.

A partir des années 1980, le désengagement progressif de l'Etat a permis l'émergence d'une multitude d'associations de jeunes, hommes et femmes, désirant échapper au désœuvrement imposé par la pénurie d'emploi et l'absence de loisirs. Porteurs d'initiatives souvent prometteuses, ces jeunes avaient besoin d'être formés, équipés et organisés pour participer réellement au développement de leur communauté.

En partant de la base et du niveau décentralisé – le premier réseau de jeunes a émergé à Boghé dans la région du Brakna – un long travail de sensibilisation, de formation et d'animation des jeunes a été appuyé par plusieurs organisations de la coopération internationale, aboutissant à la création d'un vaste maillage d'organisations de la jeunesse. Créé en 2006, le Réseau national des associations de jeunes (RENAJ) regroupe aujourd'hui 13 réseaux régionaux, eux-mêmes constitués de 53 réseaux départementaux. Au total, 567 associations lui sont affiliées et représentent toutes les communautés du pays.

Les associations membres ont bénéficié de formations dans le domaine de l'informatique, du développement personnel, du leadership, de la gestion et du plaidoyer, entre autres. Quelque 300 éducateurs pairs ont été formés à la prévention du VIH et sida et des campagnes de prévention organisées en coopération avec les autorités gouvernementales. Même si les tensions se sont ravivées en 2011, le réseau contribue à renforcer le dialogue intercommunautaire, à travers l'organisation de festivals, de caravanes de la citoyenneté et d'activités d'intérêt général. Le réseau de Nouakchott a par exemple participé à des campagnes de prévention du paludisme et nettoyé près de 200 écoles de la ville.

A l'avenir, les organisations de jeunes pourraient appuyer la mise en place d'une nouvelle initiative visant la création d'un service civique national en vue de renforcer la participation citoyenne des jeunes et la cohésion nationale. Ils devraient aussi être associés à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse adoptée en juillet 2011. Jaloux de son indépendance, le RENAJ revendique le droit à la participation pleine et entière des jeunes à la gestion de leur environnement politique et social et se pose en interlocuteur des pouvoirs publics, plutôt qu'en simple sous-traitant.

²⁵⁸ Kisanet Tezare et Sophie Boukhari, Evaluation du programme UNICEF Adolescents : agents de changements positifs-Etude de cas Maroc, Rapport provisoire, Kartini International, 2011.

A l'issue d'un large processus de consultations, le réseau a élaboré un plan d'action en vue de mettre en œuvre des activités dans les champs prioritaires d'action clairement identifiés : (i) favoriser la promotion des jeunes, leur insertion dans la vie active et leur participation au développement ; (ii) renforcer les capacités des jeunes et (iii) développer des activités de sensibilisation, notamment à la santé/IST et sida et à l'environnement. Il souhaite également rompre son isolement et créer des liens avec les organisations de jeunes des autres pays de l'UMA.

TUNISIE : la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes comme priorité nationale

La santé sexuelle et de la reproduction (SSR) est de plus en plus considérée comme un domaine prioritaire, aussi bien dans les pays du Nord que du Sud, interpellant les secteurs publics et privés. En effet, la SSR affecte la vie des femmes et des hommes depuis la conception, de la naissance jusqu'à la vieillesse. Elle concerne à la fois le droit à la vie, à la santé et permet la prévention et le traitement des maladies.

Dès les années 1960, la Tunisie s'est engagée dans une politique de limitation des naissances. En 1964, un organisme public, l'Office national du planning familial et de la population (ONPFP), a été créé pour mettre en œuvre le programme national de planification familiale, érigé en priorité nationale.

A partir d'août 1984, cet office a élargi son mandat en devenant l'Office national de la famille et de la population (ONFP). L'un des ses acquis est d'avoir intégré les adolescents et les jeunes dans le public bénéficiaire de son programme. Un programme de prise en charge de la santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescents et des jeunes a été élaboré et l'ONFP a mis en place une stratégie articulée autour de quelques axes principaux dont l'organisation de services dédiés, le partenariat et la mobilisation des jeunes ou encore l'intégration de l'éducation sexuelle dans le système éducatif et la formation du personnel.

L'ONFP a poursuivi le développement de sa stratégie en mettant en place des espaces de consultation adaptés et réservés aux jeunes : accès indépendant, agencement adapté, etc. Une dizaine de ces «espaces amis des jeunes» existent aujourd'hui dans dix délégations sanitaires et d'autres sont en cours d'aménagement. Ils offrent aux adolescents et aux jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans, un ensemble de prestations en matière d'information, éducation et conseil : risques des rapports sexuels non protégés, prévention des IST et des grossesses non désirées, lieux susceptibles de les accueillir en cas de difficultés, droits et obligations en matière de SSR, etc.

Ces espaces proposent également des services médicaux et psycho-sociaux adaptés aux jeunes : disponibilité, gratuité, rapidité et confidentialité. Les prestations médicales sont assurées par des cadres médicaux et paramédicaux, et en cas de besoin, le jeune est orienté vers un spécialiste. Elles comprennent le traitement des maladies affectant l'appareil génital et notamment des IST, des troubles de la puberté et des troubles du cycle menstruel ainsi que l'échographie, les analyses de sang, urine et hormonales et l'examen pré-nuptial.

De plus, l'ONFP a implanté des cellules d'écoute et de conseil au profit des adolescents et des jeunes des deux sexes au niveau des délégations régionales. L'objectif principal est de responsabiliser les jeunes en matière de comportement sexuel et reproductif : (i) être à l'écoute des préoccupations et problèmes des jeunes et essayer de les comprendre ; (ii) offrir aux jeunes des informations exactes et appropriées afin qu'ils adoptent un comportement sexuel et reproductif sain ; (iii) informer les jeunes des différents dangers et risques ayant un impact négatif sur leur comportement sexuel et reproductif auxquels ils peuvent être exposés ; (iv) aider les

adolescents à surmonter les difficultés résultant des modifications liées à cette phase de leur vie et, le cas échéant, intervenir dans le cadre familial et scolaire pour aplanir les difficultés et éviter les incidences négatives (complexes) ou sociales (délinquance) et (v) orienter les jeunes vers les structures compétentes suivant les besoins.

3.7.3. Vers une plus grande efficacité des politiques de la jeunesse

Dans le contexte maghrébin actuel, l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques de la jeunesse, mieux coordonnées et plus équitables, apparaît comme un impératif fondamental. Comme le suggèrent les orientations stratégiques présentées ci-dessous, elles devraient reposer sur une juste analyse de la situation, sur la participation durable des jeunes et sur une volonté politique assez forte pour réformer les modes de gouvernance et mobiliser des moyens considérables, en particulier pour les adolescents et les jeunes les plus vulnérables.

L'intégration et la coordination intersectorielle au service d'un meilleur accompagnement des jeunes

En matière de développement, le partenariat est désormais une dimension indispensable dans l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes. Dans le traitement des questions relatives au développement humain et à l'accompagnement des groupes sociaux comme les jeunes, la coordination et la concertation entre les multiples intervenants s'imposent de plus en plus pour mieux cibler les interventions et optimiser l'utilisation des ressources.

La transversalité et le caractère multidimensionnel de la question de la jeunesse exigent ainsi une approche intégrée et une coordination soutenue entre les divers intervenants auprès des jeunes : gouvernements, organisations de jeunesse et autres organisations de la société civile, secteur privé, partenaires internationaux. Pour être fonctionnel, le pilotage et les mécanismes de coordination des politiques de la jeunesse doivent être positionnés à un haut niveau de l'État. Sur le plan opérationnel, le développement d'espaces multifonctionnels et d'offres groupées de services de qualité pour les jeunes peut se révéler à la fois efficace et rentable.

Il conviendrait également de développer la mise en réseau des partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la mise en œuvre d'actions pour les jeunes, en vue de favoriser la réflexion sur les meilleures pratiques et les échanges d'informations et d'expériences.

De solides bases de données en appui à l'élaboration et au suivi des politiques

Les données qualitatives et quantitatives et les indicateurs statistiques sont des outils indispensables pour saisir les représentations, les pratiques et les stratégies des acteurs sociaux et pour suivre les changements et l'évolution de la société. Ils doivent être systématiquement exploités pour soutenir l'élaboration des politiques et des programmes. Ainsi, la collecte, l'analyse et la diffusion de connaissances sur la situation des adolescents et des jeunes sont essentielles pour la planification, le suivi et l'évaluation des politiques de la jeunesse. La collecte des données devrait assurer une ventilation de l'information sur les adolescents et les jeunes selon des critères tels que le genre, la classe d'âge et la vulnérabilité.

Les pays du Maghreb produisent déjà, à des degrés divers, des informations statistiques sur la jeunesse dans différents domaines. Toutefois, ces données restent souvent parcellaires et insuffisamment mises à jour. De plus, en raison de la diversité de leur origine, elles sont dispersées et le plus souvent

sous-exploitées. La construction et la mise à jour périodique (si possible annuelle) de solides bases de données sur les jeunes ainsi la création de mécanismes chargés de rassembler, d'analyser et de diffuser les informations apparaissent indispensables pour accompagner l'élaboration des politiques et assurer le suivi et l'évaluation des interventions.

Si l'on dispose aujourd'hui d'informations sur les aspects de la situation des jeunes couverts par l'appareil statistique national, d'importantes lacunes restent à combler pour comprendre, analyser et répondre à des problématiques requérant une approche plus qualitative comme la vulnérabilité multidimensionnelle des jeunes, la participation, la citoyenneté, la prise de décision, les rapports intergénérationnels, les comportements à risque, etc. De nouveaux indicateurs sur le « bien-être réel » des adolescents et des jeunes devraient être ainsi être élaborés et mis à jour. De même, tous les indicateurs collectés devraient être désagrégés au niveau du sexe, du milieu de résidence et des régions pour mieux saisir les disparités entre les jeunes et définir les priorités. Des études ciblées sur les catégories les plus vulnérables et marginalisées devraient aussi être conduites.

Les jeunes en tant qu'acteurs et partenaires

Longtemps, les jeunes au Maghreb ont été considérés comme un objet d'intervention et un groupe homogène. Les politiques et les programmes en faveur de la jeunesse reflétaient davantage les idées et les priorités des adultes que celles des jeunes eux-mêmes, souvent consultés pour la forme, quand ils l'étaient. Cette situation a engendré des divergences, des rancunes et des conflits plus ou moins importants dans les rapports entre les générations. Elle n'a pas permis l'appropriation des services existants, restés sous-utilisés, et a considérablement limité l'efficacité des actions de l'Etat et de ses partenaires.

Aujourd'hui, les jeunes ne peuvent plus être tenus à l'écart de la définition des actions qui leur sont destinées. L'évolution sociétale impose de penser les politiques en faveur des jeunes avec eux, en particulier avec ceux qui vivent en situation de vulnérabilité et sont rarement touchés par les stratégies mises en œuvre.

La participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes requiert le renforcement de leurs capacités en matière d'identification et de formulation des priorités, de plaidoyer et de leadership et dans le domaine du développement communautaire. De même, l'appui à la création de réseaux et groupes de jeunes actifs devrait être renforcé.

L'institutionnalisation de mécanismes visant l'intégration des visions et des besoins des jeunes, notamment les plus vulnérables, aux politiques nationales, pourrait contribuer à pérenniser la démarche participative et inclusive en vue d'atteindre les résultats escomptés.

La territorialisation des actions en faveur des jeunes

Alors que les grands axes stratégiques des politiques de la jeunesse peuvent être définis au niveau national, avec la participation d'acteurs et de jeunes de toutes les régions, les actions engagées devraient être opérationnalisées selon une approche territoriale. En raison de la diversité des profils et des parcours des jeunes du fait des réalités spécifiques de chaque région et de chaque terroir, les interventions devraient être modulées et mises en œuvre dans le cadre de structures décentralisées.

Le renforcement des capacités des intervenants

Jusqu'à présent, on l'a vu, de nombreuses actions ont été engagées en faveur des jeunes, aussi bien par des acteurs publics que non gouvernementaux. Toutefois, ces initiatives étaient souvent mises en œuvre par des intervenants non formés ou formés de manière inadéquate, insuffisamment outillés, peu ou pas rémunérés, et donc relativement inefficients malgré une bonne volonté et un engagement parfois incontestés.

La formation adéquate et la professionnalisation des intervenants dans le domaine de la jeunesse apparaît désormais comme une condition impérative afin d'accroître l'impact des politiques actuelles et à venir.

L'équité et l'égalité des chances comme priorités stratégiques

En matière de développement, l'expérience et la littérature ont montré que les approches inclusives basées sur l'intégration prioritaire des femmes et des autres catégories vulnérables permettaient d'accélérer le rythme des progrès. Depuis plusieurs années, les politiques reposant sur l'intégration des femmes aux différentes sphères de la société ont cédé la place à l'approche fondée sur l'égalité hommes-femmes, qui incite à placer les rapports de genre, au centre de toute planification, action ou évaluation. De même, l'approche basée sur l'équité commence à s'imposer et conduit au développement de politiques sociales visant les populations les plus pauvres et marginalisées.

Au Maghreb, d'importantes avancées ont été constatées dans le domaine de l'autonomisation des femmes au cours des dernières décennies. Toutefois, en raison du contexte socioculturel et de freins persistant dans certaines lois comme dans les représentations et pratiques sociales, les femmes ont encore un long chemin à parcourir jusqu'à l'égalité et ne sont pas à l'abri de certaines régressions de leurs droits. De même, bien que la pauvreté monétaire ait fortement reculé dans la région, les inégalités et certaines formes d'exclusion persistent, que la crise mondiale et d'autres types de perturbations pourraient renforcer dans les années à venir.

Au vu de ces circonstances, toutes les actions visant les adolescents et les jeunes devraient d'une part tenir compte des rapports de genre et œuvrer pour la garantie de l'égalité entre les sexes. Elles devraient d'autre part prendre en compte l'ampleur des disparités et concentrer les moyens et les interventions sur les catégories d'adolescents et de jeunes les plus démunies et marginalisées.

4. Conclusion et orientations pour l'avenir

Ecouter et comprendre les adolescents et les jeunes du Maghreb n'est pas une démarche facile et demande un certain courage politique. Comment aborder efficacement la question de la jeunesse sans faire sauter certains des verrous sociaux et idéologiques qui les enferment, souvent, dans le mal de vivre et l'exclusion ?

Parler des jeunes, c'est évoquer la découverte du corps, la sexualité naissante, la transgression cachée, dans des sociétés encore dominées par de nombreux tabous. Parler des jeunes, c'est dire leur soif de justice sociale et de liberté, dans des Etats où les problèmes de gouvernance sont loin d'être réglés. Parler des jeunes, c'est affronter le désespoir et l'humiliation de nombreux garçons et filles qui vivent dans des situations précaires et dégradantes. C'est aussi ouvrir et nourrir le débat sans faux-semblants sur l'échec des politiques économiques et de l'emploi, sur les valeurs et les compétences de vie à transmettre aux élèves et aux étudiants, sur les conditions d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes.

En un mot, parler des jeunes, c'est faire le choix de regarder vers l'avenir. Et de changer les choses dès aujourd'hui. L'étude *Etre jeune au Maghreb* est avant tout un diagnostic participatif de la situation de la jeunesse et ne prétend pas constituer une feuille de route de l'action publique et non gouvernementale pour les décideurs de la région. Toutefois, au vu des principales conclusions de l'étude, quelques grandes orientations de travail semblent se dégager en vue d'améliorer les politiques et les programmes dans huit domaines prioritaires :

- i. l'élaboration participative de politiques intégrées de la jeunesse ;
- ii. la promotion de l'emploi décent et de l'entrepreneuriat ;
- iii. l'éducation et la formation équitable et de qualité ;
- iv. la participation citoyenne et dans la famille ;
- v. l'accès équitable à des services adaptés en matière de santé reproductive, sexuelle et mentale ;
- vi. l'accès équitable à des loisirs favorisant l'épanouissement, la créativité et la santé ;
- vii. la réduction des inégalités sociales et de genre et la protection des catégories vulnérables et marginalisées ;
- viii. la lutte contre les normes sociales et culturelles défavorables aux droits des jeunes.

I. Elaborer des politiques intégrées de la jeunesse et dégager des moyens humains et financiers conséquents pour les mettre en œuvre. Ces politiques devraient reposer sur les priorités stratégiques suivantes :

- La coordination intersectorielle et le partenariat entre les intervenants concernés : gouvernement, organisations de jeunesse et société civile, secteur privé, partenaires internationaux ;
- La participation des jeunes en tant que partenaires à part entière, indépendants, aux différentes phases de l'élaboration de politiques, de la mise en œuvre et du suivi et évaluation ;
- La création et la mise à jour de bases données probantes en appui à l'élaboration et au suivi des stratégies pour la jeunesse ;
- La territorialisation des actions en faveur des jeunes ;

- Le renforcement des capacités des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux ;
- La promotion active de l'égalité des chances.

2. Encourager l'emploi décent et l'entrepreneuriat :

- Porter l'emploi des jeunes au rang de priorité gouvernementale ;
- Produire des études et données prospectives sur les besoins de l'économie et des secteurs sociaux pour guider la réorientation des politiques en matière de formation et de promotion de l'emploi des jeunes ;
- Renforcer la qualité et l'accessibilité des services d'intermédiation ;
- Développer les politiques actives du marché du travail en faveur des jeunes peu éduqués et défavorisés, notamment à travers des approches intégrées de formation technique/stage en entreprise ou placement en apprentissage/compétences de vie ;
- Soutenir les jeunes (micro)entrepreneurs, en particulier en matière de développement commercial et d'accès au (micro)crédit, et développer le mentoring ;
- Garantir l'accès à la terre des jeunes agriculteurs et éleveurs formés et porteurs de projets de modernisation du secteur ;
- Assurer le respect du droit du travail, notamment dans le secteur privé ;
- Lutter contre l'exploitation et les trafics dans le secteur informel ;
- Investir dans le développement durable.

3. Accroître l'efficacité interne et externe et l'équité des systèmes éducatifs et formatifs :

- Généraliser l'éducation de base en luttant contre l'abandon scolaire et développer des écoles de la deuxième chance de qualité garantissant l'alphabétisation et la réinsertion des bénéficiaires dans le système formel d'éducation/formation ;
- Encourager la demande d'éducation secondaire (collège et lycée) pour les filles des familles rurales et défavorisées ;
- Poursuivre les réformes en faveur de la qualité de l'éducation dans tous les cycles, notamment à travers : une meilleure formation et gestion du corps enseignant, des approches pédagogiques et méthodes d'évaluation encourageant l'esprit critique et analytique, la créativité et la mise en pratique des connaissances acquises, une plus grande priorité accordée à l'enseignement scientifique et technique, des politiques linguistiques plus cohérentes ;
- Assurer une plus grande cohérence entre les filières du baccalauréat et l'offre universitaire et de formation et revoir les systèmes d'orientation ;
- Accroître l'adéquation entre l'offre de formation universitaire et professionnelle et la demande du marché de l'emploi et des entreprises ;
- Revaloriser et développer l'offre de formation technique de qualité ;
- Développer la formation alternée et l'apprentissage ;
- Lutter contre le favoritisme et la corruption au sein des institutions éducatives et formatives.

4. Encourager la participation citoyenne des adolescents et des jeunes, la participation dans les institutions éducatives et l'accès à la décision au sein de la famille :

- Appuyer, outiller et mettre en réseau des organisations indépendantes de jeunesse ;
- Associer les organisations de jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et des programmes au niveau local, régional, national ;
- Accroître la représentation des jeunes dans les assemblées élues en encourageant l'ouverture et le renouvellement des élites politiques ;
- Mettre en œuvre des politiques de volontariat répondant aux aspirations des jeunes ;
- Créer et opérationnaliser des mécanismes participatifs représentatifs dans les institutions éducatives et de loisirs ;
- Sensibiliser les familles et les communautés, notamment à travers l'école et les médias, aux droits des adolescents et des jeunes à la liberté d'expression et à la participation aux décisions qui les concernent.

5. Développer l'accès équitable à des services publics adaptés aux adolescents et aux jeunes, notamment en matière de santé reproductive, sexuelle et mentale :

- Supprimer les barrières juridiques et réglementaires à l'accès des adolescents aux soins de santé de la reproduction et créer des programmes de santé intégrés adaptés à ce groupe d'âge ;
- Développer des programmes d'éducation sexuelle et à la vie familiale à tous les niveaux de l'enseignement ;
- Garantir aux adolescentes et aux jeunes l'accès universel à l'information et à la contraception, ainsi qu'aux soins prénatals et postnatals, quel que soit leur statut matrimonial ;
- Promulguer des lois autorisant l'avortement sans restriction ou pour une large gamme de raisons ;
- Protéger les adolescents contre la violence sexuelle et imposer des sanctions sévères aux auteurs ;
- Renforcer la lutte contre le mariage précoce ;
- Développer l'accès à des services d'écoute spécialisés et de prise en charge des troubles psychologiques et mentaux de l'adolescence et de la jeunesse : anorexie/boulimie, dépression et tentatives de suicide, comportement violents contre soi et les autres.

6. Développer l'accès équitable à des activités de loisirs favorisant l'épanouissement et la créativité des adolescents et des jeunes :

- Associer les organisations de jeunes à l'élaboration des politiques et à la gestion des espaces de loisirs ;
- Etablir des partenariats entre les départements chargés des loisirs, les institutions éducatives et les associations culturelles et sportives pour élargir l'accès des adolescents et des jeunes à des activités enrichissantes ;
- Développer des infrastructures et équipements sportifs de qualité accessibles au plus grand nombre, y compris en milieu rural et périurbain ;

- Diversifier l'offre d'activités sportives ;
- Encourager la pratique du sport chez les filles ;
- Favoriser l'enrichissement intellectuel et culturel des jeunes en encourageant les activités créatives (arts plastiques, musique, danse, etc.), les spectacles vivants, la lecture et les voyages de découverte ;
- Développer l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

7. Encourager la réduction des inégalités de genre et la protection des catégories de jeunes les plus vulnérables et marginalisés :

- Créer un continuum de services et de soins entre les politiques de protection de l'enfance et les politiques de protection de la jeunesse ;
- Accorder une attention particulière à la situation des adolescents (10-19 ans), particulièrement fragiles et vulnérables du fait des changements physiques et émotionnels qu'ils vivent et du regard que la famille et la communauté portent sur eux ;
- Renforcer l'approche genre dans l'élaboration des politiques et des programmes en faveur de la jeunesse, la budgétisation basée sur le genre et la lutte contre la discrimination, notamment dans l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la participation politique et citoyenne des femmes ;
- Veiller à la représentativité de toutes les catégories de jeunes - par âge, sexe, milieu de résidence, niveau d'éducation, situation sociale, etc. - dans les organisations de jeunesse et les mécanismes participatifs ;
- Assurer une protection spéciale aux victimes de la traite et du trafic des êtres humains, aux mineurs en conflit avec la loi, aux adolescents et jeunes de la rue, aux travailleuses domestiques victimes d'exploitation, aux jeunes filles/femmes victimes de violences basées sur le genre ;
- Agir au niveau culturel de masse (susciter le débat dans les médias, publicité, etc.).

8. Lutter contre les normes sociales et culturelles défavorables aux droits des adolescents et des jeunes :

- Susciter le débat dans les médias et la société civile sur les tabous (sexualité, avortement, toxicomanie, suicide...) qui entravent la mise en œuvre de politiques et services appropriés en faveur des jeunes, notamment dans le domaine de l'accès aux droits reproductifs et à la santé psychologique et mentale et de la prévention des IST et du VIH et SIDA ;
- Mettre en œuvre des campagnes d'information sur les conséquences néfastes pour les générations futures : de la déscolarisation notamment des filles ; du travail des enfants et jeunes adolescents ; du manque de dialogue entre parents et enfants ; de la violence à l'égard des enfants et des femmes ; de la discrimination à l'égard des populations particulièrement vulnérables au VIH et sida ; de l'avortement clandestin.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports mondiaux

1. Rapport sur le développement humain 2011, PNUD, 2011.
2. World Youth Report, Nations Unies, 2005, 2007 et 2010.
3. Development and the Next Generation, Banque mondiale, 2007.
4. Global Employment Trends for Youth, OIT, 2010.
5. L'adolescence, l'âge de tous les possibles, UNICEF, 2011.
6. Enfants et sida, Cinquième bilan de la situation, UNICEF, 2010.
7. Global Employment trends for Youth, OIT, 2010.
8. Etat de la population mondiale 2010, UNFPA, 2010.
9. Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, Assemblée générale des Nations Unies, 1995

Rapports et documents sur l'Afrique et la région MENA

10. African youth Report 2009, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, 2009.
11. Etude sur la jeunesse africaine, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, 2011.
12. Les jeunes: un atout sous-estimé - Vers un nouvel ordre du jour pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.
13. Youth in the Middle East and North Africa: Demographic Opportunity or Challenge?, Population Reference Bureau, 2007.
14. Young People Sexual and Reproductive Health in the Middle East and North Africa, Population Reference Bureau, 2007.
15. Etude sur les politiques Jeunesse des pays partenaires méditerranéens, compilation des synthèses des études, Programme Euromed, Marly le Roi, INJEP (sans date).
16. Educational Reform can empower youth in Arab countries and help build human development, UNESCO, 2008.
17. Meeting Report, undg Arab States/MENA, Retreat for the Development of the Young People Strategic Action Plan, Mars 2010.
18. The Silatech Index, Voices of Young Arabs, Silatech-Gallup, 2011.
19. Un parcours encore non achevé: la réforme de l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Banque mondiale, 2007.
20. Educational reform can empower youth in Arab countries and help build human development, UNESCO/EFA, 2009.
21. Arab Social Media Report, Civil Movements :The Impact of Facebook and Twitter, Dubai School of Government, 2011.

22. Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche, L'adolescente arabe, Réalité et perspectives, Tunis, CAWTAR, 2003 (en arabe).
23. Ligue des Etats Arabes, Préoccupations des jeunes arabes, Rapport annuel de 2005, Le Caire, Ligue des Etats Arabes, 2005.

Rapports et documents concernant les jeunes en Algérie

24. ONUSIDA, Rapport UNGASS Algérie, Alger, ONUSIDA, 2010.
25. Aids Algérie, Appui à l'accès à l'information sur les IST/VIH/Sida et à la promotion du dépistage volontaire et gratuit auprès des jeunes universitaires, Alger Aids, Algérie, 2010.
26. Aids Algérie, Étude sur les connaissances, attitudes, et comportements des jeunes universitaires en matière de l'infection à VIH/Sida : évaluation de proximité, Alger, Aids Algérie, ONUSIDA, 2010.
27. Aids Algérie, La discrimination envers les personnes vivant avec le VIH en Algérie, Alger, Aids Algérie, ONUSIDA, UNESCO, 2010.
28. Mostapha Boutefnouchet, «Les causes de la crise de la nuptialité en Algérie», CAWATAR, 1, 1996.
29. A. Brahim Errahmani, L'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité, Alger, Office des publications universitaires, 2010.
30. Commissariat général à la planification et à la prospective, Les jeunes algériens en quelques chiffres, Alger, CGPP, 2009.
31. Saïd Merad, Algérie : Stratégies de lutte contre la drogue et la toxicomanie, in Les circuits de l'Eco, hebdomadaire économique et social, 3 juillet 2011.
32. Hocine Mehahi, Existe-il une politique de jeunesse en Algérie ?, in Revue Sciences humaines n° 32, Décembre 2009, Vol. A.

Rapports et documents concernant les jeunes au Maroc

33. Bilan commun de pays 2010, Maroc-Nations Unies.
34. Résultats du diagnostic, Elaboration de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse à l'horizon 2020, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2010.
35. Les jeunes au Maroc, styles de vie, opinions, valeurs et aspirations, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2011.
36. Les jeunes de 2011 : leurs tabous, leurs colères, leurs espoirs, L'Economiste, 2011.
37. Education au Maroc : analyse du secteur, UNESCO, 2010.
38. Rapport de synthèse du Programme d'urgence 2009-2012, MEN.
39. Assurance qualité dans la réforme de l'enseignement supérieur au Maroc, MEN, 2006.
40. Abderrahmane Berrada Gouzi, Noureddine El Aoufi, La non scolarisation au Maroc, une analyse en termes de coûts d'opportunité, MEN/UNICEF, 2006.
41. Rapport du Conseil supérieur de l'enseignement sur l'état et les perspectives du système d'éducation et de formation, 2008.

42. Sobhi Tawil, Sophie Cerbelle, Amapola Alama, Analyse de la situation de l'enfant au Maroc, Programme de coopération Maroc-UNICEF, 2007.
43. Kisanet Tezare et Sophie Boukhari, Evaluation du programme UNICEF Adolescents : agents de changements positifs-Etude de cas Maroc, Rapport provisoire, Kartini International, 2011.
44. Sophie Boukhari, Analyse de la situation des enfants et des femmes dans la région de l'Oriental, Programme de coopération Maroc-UNICEF, 2008.
45. Sophie Boukhari, Lutter contre le travail des enfants : pourquoi ? comment ?, Programme de coopération Maroc-UNICEF, 2007.
46. Promouvoir la participation et les opportunités en faveur des jeunes, Banque mondiale, Résultats préliminaires, 2011.
47. Morocco Gender and Employment Study, Banque mondiale, 2007.
48. Sophie Boukhari et Malika Ghefrane, Etat des lieux des mécanismes de coordination et de l'offre de services de qualité liée à la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence, MDSFS, UNICEF, 2010.
49. Rapport national d'analyse de la situation 2009-2010: droits humains des femmes et égalité entre les sexes, UE/Euromed.
50. Enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, Principaux résultats, Haut commissariat au Plan, 2011.
51. Stratégie nationale de promotion de la santé des jeunes au Maroc, Ministère de la Santé, 2011.
52. Mohammed El Aouad, Evaluation des espaces santé jeunes, Ministère de la Santé, 2010.
53. Enquête nationale à indicateurs multiples et santé des jeunes, Principaux résultats préliminaires, Ministère de la Santé/UNFPA/ISESCO/MICS/UNICEF, 2007.
54. Mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH/sida, Rapport national 2010, Ministère de la Santé, 2010.
55. Plan stratégique national de lutte contre le sida 2007-2011, Ministère de la Santé, 2006.
56. Situation épidémiologique et tendance du VIH/sida au Maroc, Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies du Ministère de la Santé/Programme national de lutte contre les IST/sida, 2011.
57. Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le SIDA, Ministère de la Santé/GTZ, 2007.
58. Ministère de la Santé, Direction de la Population, Journées de réflexion : avec les jeunes pour une stratégie intégrée en matière de santé et d'éducation.
59. Stefano Volpicelli, Entraide nationale/OIM/L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration : entre modernité et tradition, 2010.
60. Fatna Sarehane, Naima Baba, Abdelfattah Ezzine, Claire Lautier (sous la coordination de), Traite transnationale des personnes, Etat des lieux et analyse des réponses au Maroc, Maroc/OIM, 2009.

61. Rachida Afilal, Recherche-action sur l'analyse de la situation des adolescents et des jeunes dans les différents mécanismes de participation, Marrakech, Tahannaoute, Tanger, Témara, UNFPA, 2007.
62. Mokhtar El Harras, Dialogue national Médias et société, Les jeunes et les médias, Vol. 1 : Etude quantitative, Vol. 2 : Etude qualitative, 2010.
63. Mostafa Aboumalek, Qui épouse qui ? Le mariage en milieu urbain, Casablanca, Afrique Orient, 1994.
64. Jalil Bennani, Alain Braconnier, Les temps des ados, Casablanca, Editions Le Fennec, 2002.
65. Mounia Bennani-Chraïbi, Soumis et rebelles, Les jeunes au Maroc, Casablanca, Editions Le Fennec, 1995.
66. Rachid Ringa, Regards sociologiques sur la délinquance juvénile au Maroc, Mohammedia, Imprimerie de Fédala, 1998.

Rapports et documents concernant les jeunes en Mauritanie

67. Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 2008.
68. Comment bénéficier du dividende démographique ? Contribution à l'analyse de la situation en Mauritanie, AFD, 2011.
69. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) – 2011-2015.
70. Analyse de la situation des enfants et des femmes de Mauritanie en 2010, Ministère des Affaires économiques et du développement/UNICEF, 2011.
71. Rapport d'état sur le système éducatif national (RESEN), Mauritanie, 2010.
72. Enquête de référence sur l'analphabétisme en Mauritanie, UNESCO/Ministère des Affaires économiques et du Développement/DPEF, 2008.
73. Les déterminants de la sous-scolarisation des filles au secondaire, Bureau Perfect Consult, 2010
74. Analyse de la politique d'éducation non formelle en Mauritanie sous l'angle de la vision holistique, GT-ENFM/Association pour le développement de l'éducation en Afrique, 2011.
75. Proposition de programme national d'insertion des jeunes diplômés du système d'enseignement professionnel et universitaire, Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et des Nouvelles Technologies, PNUD, OIT, 2011.
76. Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Rapport de synthèse des études relatives aux besoins en qualification de l'économie nationale, décembre 2009.
77. Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Nouvelles technologies, Bilan des réalisations au 30 juin 2010.
78. Evaluation de la mise en œuvre des stratégies nationales de la micro et petite entreprise et de la micro-finance 2003-2008.
79. Diagnostic du secteur de la micro finance, République de Mauritanie-UNCDF, août 2011.
80. Stratégie nationale de la micro et petite entreprise, République islamique de Mauritanie/ PNUD/OIT, août 2011.

81. République islamique de Mauritanie/Ministère de la Santé-OMS, Enquête STEPS, 2007.
82. Enquête par grappes à indicateurs multiples 2007, UNICEF-Mauritanie, 2008.
83. Plan national de développement sanitaire 2012-2020, Ministère de la Santé, 2011.
84. Les migrations des Mauritaniens et ses tendances récentes, CARIM Research Report 2009/19, Robert Schuman Center for Advanced Studies, UE, 2009.
85. Cadre sociopolitique de la migration en Mauritanie : principales tendances et développements récents, CARIM/Notes d'analyse et de synthèse 2011/57, Robert Schuman Center for Advanced Studies, UE, 2011.
86. Les filles mineures domestiques, victimes de violences et de maltraitance en Mauritanie, Association AFCF/Terre des hommes/Junta de Andalucia, 2010.
87. Eléments de plaidoyer en faveur d'un meilleur respect des procédures propres aux mineurs en conflit avec la loi ou victimes d'infractions pénales, Terre des hommes, 2011.
88. Stratégie nationale de protection de l'enfant, 2009.
89. Plaidoyer des jeunes du Brakna à l'attention des maires du Brakna, mai 2010.
90. Plan d'action 2011 du réseau national des associations de jeunes en Mauritanie, RENAJ.
91. Rapport de revue de pays en matière de progrès sur le développement de la jeunesse, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, 2011.
92. Stratégie définissant la politique nationale de la jeunesse, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, 2004.
93. Politique nationale de la jeunesse, des loisirs et des sports 2011-2015, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, 2011.

Rapports et documents concernant les jeunes en Tunisie

94. Deuxième consultation de la jeunesse 2000-2001, Synthèse des résultats du questionnaire, Tunis, ministère de la Jeunesse, de l'Enfance et du Sport, sans date.
95. Principaux des résultats de l'enquête PAPFAM, Tunis, ONFP, p. 16 (en arabe, sans date).
96. Troisième consultation de la jeunesse, 2005, Tunis, Observatoire national de la jeunesse, 2006.
97. Enquête sur le suicide chez les jeunes et les adolescents en Tunisie, Tunis, 2007, UNICEF.
98. Radhia Amrani, Sarra Errais, «Facteurs de risque de la consommation de drogues en milieu scolaire à Tunis», Famille et population, n°4-5, décembre 2005, ONFP.
99. Sénim Ben Abdallah, Analyse de la situation de la vulnérabilité des Hommes ayant des rapports sexuels avec des Hommes, Etude socio-anthropologique, Tunis, ONUSIDA, ATL MST/Sida section de Tunis, 2007.
100. Sénim Ben Abdallah, Enquête nationale sur les jeunes de 15-24 ans non scolarisés et les comportements à risque, Tunis, ATL MST/SIDA – section de Tunis, ONFP, GFATM, UNFPA, ONUSIDA, 2009.
101. Sénim Ben Abdallah, Recherche-Action sur la consommation des solvants chez les adolescents à Sfax, Tunis, MAFFEPA, UNICEF, 2010 (en arabe).

102. Lilia Ben Salem, «Structures familiales et réseau d'entraide, Les principales conclusions d'enquête», Cahier de l'IREP, L'entraide familiale, 11, 1994.
103. Lilia Ben Salem, Familles et changements sociaux en Tunisie, Tunis, CPU, 2009.
104. Saïd Ben Sedrine, Vincent Geisser, Le retour des diplômés, Enquête sur les étudiants tunisiens formés à l'étranger, Europe, Amérique et Monde Arabe, Tunis, INTES, IRMC, CPU, 2001.
105. Abdelwahab Bouhdiba, Culture et société, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1978.
106. Abelwaheb Bouhdiba, La sexualité en islam, Paris, PUF, 1975.
107. Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, Rapport de mission, Défis aux frontières de la Tunisie, CIMADE, 2011.
108. Enquête nationale sur la santé des adolescents scolarisés, Tunis, DMSU, 2004.
109. GAFSI Henda, Femmes et ville, Tunis, CREDIF, 2000.
110. HAMZA NABILA (sous la dir.), Les mutations socio-démographiques de la famille tunisienne, Tunis, ONFP, 2006.
111. Dorra Mahfoudh-Draoui, Imed Melliti, De la difficulté de grandir, Pour une sociologie de l'adolescence en Tunisie, Tunis, CPU, 2006.
112. K. Merniche, W. Melki, G. Khiari, N. Barkallah, M. Hamrouni, Z. El-Hechmi, Les tentatives de suicide en milieu étudiant. Enquête auprès de 450 étudiants, Cinquièmes assises de santé scolaire et universitaire, Tunis, Novembre 1998.
113. Jacques Vallin (sous la dir.), Thérèse Locoh, Population et développement en Tunisie, La métamorphose, Tunis, Cérès Editions, 2001.
114. Hafedh Zaafrane, Habiba Ben Romdhane, Adolescents et jeunes, Données et défis, Tunis, Nations Unies, 2007.

Cette étude présente la synthèse des résultats d'une recherche menée sur la réalisation des droits des jeunes (15-24 ans) dans les cinq pays de l'UMA, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse 2010-2011. Intitulée Etre jeune au Maghreb, l'étude a été commanditée par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/AN), en partenariat avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO. Elle vise à faire comprendre ce que les jeunes maghrébins vivent, ce qu'ils espèrent, ce qu'ils apportent au développement et à la construction de leurs sociétés.

Elle représente la première initiative visant à présenter un large diagnostic de la situation des adolescents et des jeunes au Maghreb. Combinant une approche quantitative et qualitative, elle aborde les thèmes de l'éducation, de l'emploi, des loisirs, de la santé, de la vulnérabilité et de la participation des jeunes mais aussi la question du dialogue intergénérationnel et des politiques de la jeunesse mises en œuvre dans la région. Menée selon une approche participative, l'étude exprime, à partir des témoignages des jeunes eux-mêmes, leur indignation, leur appétit de vivre et leur espoir d'être compris et entendus. Pour conclure, elle propose une série d'orientations en vue d'accroître leur participation au développement et d'assurer une meilleure réalisation de leurs droits.

